

SICAV de droit français

**LAZARD MULTI ASSETS
(LMA)**

SICAV à 3 compartiments

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2022

**Société de gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux comptes : Ernst & Young et Autres**

Dans ce rapport sont présentés les comptes consolidés de LAZARD MULTI ASSETS (LMA) au 30/12/2022, ainsi que l'activité des compartiments au cours du dernier exercice.

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------------------------------------|-----------|
| 1. Certification du Commissaire aux Comptes | 4 |
| 2. Comptes consolidés | 11 |
| Compartiment : LAZARD PATRIMOINE SRI | 16 |
| 3. Caractéristiques de l'OPC | 17 |
| 4. Changements intéressant l'OPC | 32 |
| 5. Rapport de gestion | 34 |
| 6. Informations réglementaires | 40 |
| 7. Comptes de l'exercice | 49 |
| 8. Annexe(s) | 81 |
| Information SFDR | 82 |
| Compartiment : LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI | 95 |
| 9. Caractéristiques de l'OPC | 96 |
| 10. Changements intéressant l'OPC | 105 |
| 11. Rapport de gestion | 107 |

| | |
|--------------------------------------------------|------------|
| 12. Informations réglementaires | 113 |
| 13. Comptes de l'exercice | 122 |
| 14. Annexe(s) | 148 |
| Information SFDR | 149 |
| Compartiment : LAZARD PATRIMOINE MODERATO | 162 |
| 15. Caractéristiques de l'OPC | 163 |
| 16. Changements intéressant l'OPC | 175 |
| 17. Rapport de gestion | 177 |
| 18. Informations réglementaires | 183 |
| 19. Comptes de l'exercice | 188 |

I. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Lazard Multi Assets

Exercice clos le 30 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la SICAV Lazard Multi Assets,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Lazard Multi Assets constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 6 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Koestner', written over a horizontal line.

David Koestner



Lazard Multi Assets

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la SICAV Lazard Multi Assets,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.



Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 6 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Koestner', with a long horizontal stroke extending to the right.

David Koestner

2. COMPTES CONSOLIDES

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | | |
| DÉPÔTS | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 1 438 561 922,08 | 937 553 225,17 |
| OPC MAÎTRE | | |
| Actions et valeurs assimilées | 50 541 842,48 | 232 473 409,85 |
| Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé | 50 541 842,48 | 232 473 409,85 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Obligations et valeurs assimilées | 1 188 174 479,85 | 596 675 439,31 |
| Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé | 1 188 174 479,85 | 596 675 439,31 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances | 2 999 760,02 | |
| Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé | 2 999 760,02 | |
| Titres de créances négociables | 2 999 760,02 | |
| Autres titres de créances | | |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Organismes de placement collectif | 152 552 426,48 | 96 329 256,90 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 152 552 426,48 | 96 329 256,90 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | | |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | | |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | | |
| Autres organismes non européens | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | | |
| Créances représentatives de titres prêtés | | |
| Titres empruntés | | |
| Titres donnés en pension | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | 44 293 413,25 | 12 075 119,11 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 44 293 413,25 | 12 075 119,11 |
| Autres opérations | | |
| Autres instruments financiers | | |
| CRÉANCES | 52 072 985,27 | 69 283 862,93 |
| Opérations de change à terme de devises | 2 228 448,65 | 46 018 490,07 |
| Autres | 49 844 536,62 | 23 265 372,86 |
| COMPTES FINANCIERS | 130 307 169,25 | 44 024 828,93 |
| Liquidités | 130 307 169,25 | 44 024 828,93 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 1 620 942 076,60 | 1 050 861 917,03 |

PASSIF

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 1 289 755 891,92 | 958 076 841,31 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 377 628,74 | 0,78 |
| Report à nouveau (a) | 35,48 | 185,71 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | 280 834 365,10 | 14 838 165,67 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | 963 244,78 | 4 313 604,99 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 1 571 931 166,02 | 977 228 798,46 |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i> | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 44 761 825,61 | 16 298 252,53 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | | |
| Dettes représentatives de titres empruntés | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | 44 761 825,61 | 16 298 252,53 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 44 356 611,25 | 12 053 770,37 |
| Autres opérations | 405 214,36 | 4 244 482,16 |
| DETTES | 4 249 084,97 | 47 089 901,78 |
| Opérations de change à terme de devises | 2 232 413,41 | 46 027 814,92 |
| Autres | 2 016 671,56 | 1 062 086,86 |
| COMPTES FINANCIERS | | 10 244 964,26 |
| Concours bancaires courants | | 10 244 964,26 |
| Emprunts | | |
| TOTAL DU PASSIF | 1 620 942 076,60 | 1 050 861 917,03 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------|----------------|----------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| FV CBOT UST 5 0323 | 349 276 444,48 | |
| EURO BOBL 0322 | | 232 104 080,00 |
| FGBL BUND 10A 0322 | | 127 499 280,00 |
| FGBL BUND 10A 0323 | 609 085 260,00 | |
| US 10YR NOTE 0322 | | 151 211 583,28 |
| US 10YR NOTE 0323 | 492 012 356,54 | |
| XEUR FGBX BUX 0322 | | 72 359 000,00 |
| CBOT USUL 30A 0322 | | 103 485 424,73 |
| SP 500 MINI 0322 | | 42 471 662,86 |
| SP 500 MINI 0323 | 1 989 739,99 | |
| MME MSCI EMER 0322 | | 26 527 418,22 |
| MME MSCI EMER 0323 | 12 540 295,15 | |
| NI TOKYO NIKK 0322 | | 1 320 690,24 |
| EURO STOXX 50 0322 | | 26 411 000,00 |
| EURO STOXX 50 0323 | 30 961 300,00 | |
| EC EURUSD 0322 | | 21 284 987,25 |
| EC EURUSD 0323 | 41 957 331,93 | |
| RY EURJPY 0322 | | 4 255 054,72 |
| RY EURJPY 0323 | 2 239 961,00 | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Credit Default Swaps | | |
| ITRAXX EUR XOVER S36 | | 4 500 000,00 |
| ITRAXX EUR XOVER S36 | | 31 000 000,00 |
| ITRAXX EUR XOVER S38 | 31 000 000,00 | |
| ITRAXX EUR XOVER S38 | 4 500 000,00 | |
| Autres engagements | | |

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 1 007 396,40 | 979,42 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 3 229 260,10 | 3 793 917,96 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 9 135 487,22 | 8 308 263,03 |
| Produits sur titres de créances | | |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | | |
| Produits sur instruments financiers à terme | | |
| Autres produits financiers | | |
| TOTAL (1) | 13 372 143,72 | 12 103 160,41 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 9 349,68 | 6 334,50 |
| Charges sur instruments financiers à terme | | |
| Charges sur dettes financières | 392 222,22 | 337 544,17 |
| Autres charges financières | | |
| TOTAL (2) | 401 571,90 | 343 878,67 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 12 970 571,82 | 11 759 281,74 |
| Autres produits (3) | | |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 12 619 630,36 | 8 306 311,22 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | 350 941,46 | 3 452 970,52 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | 612 303,32 | 860 634,47 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | | |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | 963 244,78 | 4 313 604,99 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

La SICAV LAZARD MULTI ASSETS (LMA) est constituée de 3 compartiments :

- LAZARD PATRIMOINE SRI,
- LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI,
- LAZARD PATRIMOINE MODERATO.

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (*)
- Compléments d'information (*)

(*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

**Compartment :
LAZARD PATRIMOINE SRI**

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Patrimoine SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Patrimoine SRI - Action MC EUR, compartiment de LAZARD MULTI ASSETS
Code ISIN : FR0014008GJ5
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 23/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Maturité : Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (3 ans).

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à atteindre, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence composite suivant : 20% MSCI World All Countries + 80% ICE BofAML Euro Broad Market Index (Code Bloomberg : EMU0). L'indice est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en euro, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

L'allocation d'actifs du Compartiment est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque, via la mise en œuvre de 2 stratégies : (1) gestion dynamique de l'allocation, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines) ; (2) application d'un mécanisme systématique de réduction du risque afin de limiter le risque de baisse de la valeur liquidative par l'intermédiaire de couvertures. La stratégie de couverture, qui n'est pas synonyme de garantie ou de protection du capital, n'a pas pour objectif de dégager une performance supplémentaire mais de maintenir la volatilité du portefeuille sous un niveau annuel de 7%. En raison de la couverture, les porteurs pourraient ne pas bénéficier de la totalité de la hausse des cours des actifs sous-jacents.

L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions. Le portefeuille peut être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire, en obligations d'Etats et privées investment grade, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion jusqu'à 100% de l'actif net, en obligations spéculatives/ high yield, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées jusqu'à 50% de l'actif net, en convertibles (hors Cocos Bonds) jusqu'à 25% de l'actif net, en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) jusqu'à 20% de l'actif net, en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale dans une fourchette d'exposition de 0 à 40% (y compris via des instruments dérivés), en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC jusqu'à 10% de l'actif net ; ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petite capitalisation sont respectivement limitées à 10%. L'exposition globale du Compartiment au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité de -5 à +10.

L'exposition du Compartiment au risque de change est limitée à 50% de l'actif.

Le Compartiment peut utiliser futures, options, swaps et change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. L'analyste gestionnaire en charge de la « poche » actions s'assure du maintien d'une notation ESG de la « poche » supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'indice MSCI World Developed et l'analyste-gérant en charge de la « poche » obligataire s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes d'un indice composite constitué à 90% du ICE ER00 et à 10% du ICE HEAE.

Le portefeuille est exposé aux risques actions, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VaR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut.

Des informations complémentaires relatives à la stratégie d'investissement se trouvent dans la partie prospectus du Compartiment.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de contreparties
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <i>Minimum</i> | <i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i> | | |
| Tension | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 6 890 € | 8 350 € |
| | Rendement annuel moyen | -31,1% | -5,9% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 260 € | 8 350 € |
| | Rendement annuel moyen | -7,4% | -5,9% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 10 460 € | 11 210 € |
| | Rendement annuel moyen | 4,6% | 3,9% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 11 960 € | 11 920 € |
| | Rendement annuel moyen | 19,6% | 6,0% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/05/2015 - 14/05/2016

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/03/2017 - 14/03/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/03/2020 - 14/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 5 € | 17 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 0,0% | 0,1% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,0% avant déduction des coûts et de 3,9% après cette déduction.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée | Nous ne facturons pas de coûts d'entrée. | Jusqu'à 0 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie. | 0 € |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,1% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 5 € |
| Coûts de transaction | 0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 0 € |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=LP5

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Patrimoine SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Patrimoine SRI - Action PC EUR, compartiment de LAZARD MULTI ASSETS
Code ISIN : FR0012355113
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 23/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Maturité : Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (3 ans).

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à atteindre, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence composite suivant : 20% MSCI World All Countries + 80% ICE BofAML Euro Broad Market Index (Code Bloomberg : EMU0). L'indice est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en euro, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

L'allocation d'actifs du Compartiment est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque, via la mise en œuvre de 2 stratégies : (1) gestion dynamique de l'allocation, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines) ; (2) application d'un mécanisme systématique de réduction du risque afin de limiter le risque de baisse de la valeur liquidative par l'intermédiaire de couvertures. La stratégie de couverture, qui n'est pas synonyme de garantie ou de protection du capital, n'a pas pour objectif de dégager une performance supplémentaire mais de maintenir la volatilité du portefeuille sous un niveau annuel de 7%. En raison de la couverture, les porteurs pourraient ne pas bénéficier de la totalité de la hausse des cours des actifs sous-jacents.

L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions. Le portefeuille peut être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire, en obligations d'Etats et privées investment grade, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion jusqu'à 100% de l'actif net, en obligations spéculatives/ high yield, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées jusqu'à 50% de l'actif net, en convertibles (hors Cocos Bonds) jusqu'à 25% de l'actif net, en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) jusqu'à 20% de l'actif net, en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale dans une fourchette d'exposition de 0 à 40% (y compris via des instruments dérivés), en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC jusqu'à 10% de l'actif net ; ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petite capitalisation sont respectivement limitées à 10%. L'exposition globale du Compartiment au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité de -5 à +10.

L'exposition du Compartiment au risque de change est limitée à 50% de l'actif.

Le Compartiment peut utiliser futures, options, swaps et change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. L'analyste gestionnaire en charge de la « poche » actions s'assure du maintien d'une notation ESG de la « poche » supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'indice MSCI World Developed et l'analyste-gérant en charge de la « poche » obligataire s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes d'un indice composite constitué à 90% du ICE ER00 et à 10% du ICE HEAE.

Le portefeuille est exposé aux risques actions, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VaR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut.

Des informations complémentaires relatives à la stratégie d'investissement se trouvent dans la partie prospectus du Compartiment.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de contreparties
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <i>Minimum</i> | <i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i> | | |
| Tension | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 6 710 € | 8 220 € |
| | Rendement annuel moyen | -32,9% | -6,3% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 030 € | 8 220 € |
| | Rendement annuel moyen | -9,7% | -6,3% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 10 200 € | 11 040 € |
| | Rendement annuel moyen | 2,0% | 3,4% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 11 660 € | 11 740 € |
| | Rendement annuel moyen | 16,6% | 5,5% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/05/2015 - 14/05/2016

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/03/2017 - 14/03/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/03/2020 - 14/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 348 € | 587 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 3,5% | 1,9% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,3% avant déduction des coûts et de 3,4% après cette déduction.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 2,5% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à 250 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie. | 0 € |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 82 € |
| Coûts de transaction | 0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 16 € |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=LP1

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Patrimoine SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Patrimoine SRI - Action RC EUR, compartiment de LAZARD MULTI ASSETS
Code ISIN : FR0012355139
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 23/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Maturité : Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (3 ans).

Objectifs :

L'allocation d'actifs du Compartiment est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque, via la mise en œuvre de 2 stratégies : (1) gestion dynamique de l'allocation, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines) ; (2) application d'un mécanisme systématique de réduction du risque afin de limiter le risque de baisse de la valeur liquidative par l'intermédiaire de couvertures. La stratégie de couverture, qui n'est pas synonyme de garantie ou de protection du capital, n'a pas pour objectif de dégager une performance supplémentaire mais de maintenir la volatilité du portefeuille sous un niveau annuel de 7%. En raison de la couverture, les porteurs pourraient ne pas bénéficier de la totalité de la hausse des cours des actifs sous-jacents.

L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions. Le portefeuille peut être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire, en obligations d'Etats et privées investment grade, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion jusqu'à 100% de l'actif net, en obligations spéculatives/ high yield, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées jusqu'à 50% de l'actif net, en convertibles (hors Cocos Bonds) jusqu'à 25% de l'actif net, en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) jusqu'à 20% de l'actif net, en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale dans une fourchette d'exposition de 0 à 40% (y compris via des instruments dérivés), en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC jusqu'à 10% de l'actif net ; ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petite capitalisation sont respectivement limitées à 10%. L'exposition globale du Compartiment au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité de -5 à +10.

L'exposition du Compartiment au risque de change est limitée à 50% de l'actif.

Le Compartiment peut utiliser futures, options, swaps et change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes- gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. L'analyste gestionnaire en charge de la « poche » actions s'assure du maintien d'une notation ESG de la « poche » supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'indice MSCI World Developed et l'analyste-gérant en charge de la « poche » obligataire s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes d'un indice composite constitué à 90% du ICE ER00 et à 10% du ICE HEAE.

Le portefeuille est exposé aux risques actions, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VaR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut.

Des informations complémentaires relatives à la stratégie d'investissement se trouvent dans la partie prospectus du Compartiment.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de contreparties
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <i>Minimum</i> | <i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i> | | |
| Tension | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 6 710 € | 8 210 € |
| | Rendement annuel moyen | -33,0% | -6,4% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 010 € | 8 210 € |
| | Rendement annuel moyen | -9,9% | -6,4% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 10 140 € | 10 950 € |
| | Rendement annuel moyen | 1,4% | 3,1% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 11 570 € | 11 680 € |
| | Rendement annuel moyen | 15,7% | 5,3% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/06/2015 - 14/06/2016

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/01/2021 - 14/01/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/05/2020 - 14/05/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 406 € | 784 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 4,1% | 2,5% chaque année |

(* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,6% avant déduction des coûts et de 3,1% après cette déduction.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 2,5% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à 250 € |
| Coûts de sortie | | 0 € |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 1,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 140 € |
| Coûts de transaction | 0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 16 € |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=LP3

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Patrimoine SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Patrimoine SRI - Action PD EUR, compartiment de LAZARD MULTI ASSETS
Code ISIN : FR0013135472
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 23/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Maturité : Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (3 ans).

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à atteindre, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence composite suivant : 20% MSCI World All Countries + 80% ICE BofAML Euro Broad Market Index (Code Bloomberg : EMU0). L'indice est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en euro, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

L'allocation d'actifs du Compartiment est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque, via la mise en œuvre de 2 stratégies : (1) gestion dynamique de l'allocation, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines) ; (2) application d'un mécanisme systématique de réduction du risque afin de limiter le risque de baisse de la valeur liquidative par l'intermédiaire de couvertures. La stratégie de couverture, qui n'est pas synonyme de garantie ou de protection du capital, n'a pas pour objectif de dégager une performance supplémentaire mais de maintenir la volatilité du portefeuille sous un niveau annuel de 7%. En raison de la couverture, les porteurs pourraient ne pas bénéficier de la totalité de la hausse des cours des actifs sous-jacents.

L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions. Le portefeuille peut être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire, en obligations d'Etats et privées investment grade, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion jusqu'à 100% de l'actif net, en obligations spéculatives/ high yield, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées jusqu'à 50% de l'actif net, en convertibles (hors Cocos Bonds) jusqu'à 25% de l'actif net, en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) jusqu'à 20% de l'actif net, en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale dans une fourchette d'exposition de 0 à 40% (y compris via des instruments dérivés), en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC jusqu'à 10% de l'actif net ; ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petite capitalisation sont respectivement limitées à 10%. L'exposition globale du Compartiment au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité de -5 à +10.

L'exposition du Compartiment au risque de change est limitée à 50% de l'actif.

Le Compartiment peut utiliser futures, options, swaps et change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. L'analyste gestionnaire en charge de la « poche » actions s'assure du maintien d'une notation ESG de la « poche » supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'indice MSCI World Developed et l'analyste-gérant en charge de la « poche » obligataire s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes d'un indice composite constitué à 90% du ICE ER00 et à 10% du ICE HEAE.

Le portefeuille est exposé aux risques actions, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VaR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut.

Des informations complémentaires relatives à la stratégie d'investissement se trouvent dans la partie prospectus du Compartiment.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Distribution

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de contreparties
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <i>Minimum</i> | <i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i> | | |
| Tension | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 6 700 € | 8 210 € |
| | Rendement annuel moyen | -33,0% | -6,4% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 050 € | 8 210 € |
| | Rendement annuel moyen | -9,5% | -6,4% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 10 120 € | 10 810 € |
| | Rendement annuel moyen | 1,2% | 2,6% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 11 550 € | 11 690 € |
| | Rendement annuel moyen | 15,5% | 5,4% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/05/2015 - 14/05/2016

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/01/2021 - 14/01/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/05/2020 - 14/05/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 348 € | 580 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 3,5% | 1,9% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,5% avant déduction des coûts et de 2,6% après cette déduction.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 2,5% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à 250 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie. | 0 € |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 82 € |
| Coûts de transaction | 0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 16 € |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=LP2

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Patrimoine SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Patrimoine SRI - Action PC H-USD, compartiment de LAZARD MULTI ASSETS
Code ISIN : FR0013477213
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 23/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Maturité : Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (3 ans).

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à atteindre, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence composite suivant : 20% MSCI World All Countries + 80% ICE BofAML Euro Broad Market Index. L'indice est rebalancé mensuellement, ses constituants sont exprimés en Dollar US, couverts contre le risque de change avec comme devise de référence le Dollar US. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

L'allocation d'actifs du Compartiment est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque, via la mise en œuvre de 2 stratégies : (1) gestion dynamique de l'allocation, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines) ; (2) application d'un mécanisme systématique de réduction du risque afin de limiter le risque de baisse de la valeur liquidative par l'intermédiaire de couvertures. La stratégie de couverture, qui n'est pas synonyme de garantie ou de protection du capital, n'a pas pour objectif de dégager une performance supplémentaire mais de maintenir la volatilité du portefeuille sous un niveau annuel de 7%. En raison de la couverture, les porteurs pourraient ne pas bénéficier de la totalité de la hausse des cours des actifs sous-jacents.

L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions. Le portefeuille peut être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire, en obligations d'Etats et privées investment grade, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion jusqu'à 100% de l'actif net, en obligations spéculatives/ high yield, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées jusqu'à 50% de l'actif net, en convertibles (hors Cocos Bonds) jusqu'à 25% de l'actif net, en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) jusqu'à 20% de l'actif net, en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale dans une fourchette d'exposition de 0 à 40% (y compris via des instruments dérivés), en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC jusqu'à 10% de l'actif net ; ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petite capitalisation sont respectivement limitées à 10%. L'exposition globale du Compartiment au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité de -5 à +10.

L'exposition du Compartiment au risque de change est limitée à 50% de l'actif.

Le Compartiment peut utiliser futures, options, swaps et change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net.

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes- gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. L'analyste gestionnaire en charge de la « poche » actions s'assure du maintien d'une notation ESG de la « poche » supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'indice MSCI World Developed et l'analyste-gérant en charge de la « poche » obligataire s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes d'un indice composite constitué à 90% du ICE ER00 et à 10% du ICE HEAE.

Le portefeuille est exposé aux risques actions, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VaR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excèdera pas 400% brut.

Des informations complémentaires relatives à la stratégie d'investissement se trouvent dans la partie prospectus du Compartiment.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- **Affectation du résultat net :** Capitalisation
- **Affectation des plus-values nettes réalisées :** Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvré |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de contreparties
- Risque lié aux dérivés

Période de détention recommandée : **3 ans**

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 \$ | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
| <i>Minimum</i> | | <i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i> | |
| Tension | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 6 000 \$ | 7 940 \$ |
| | Rendement annuel moyen | -40,0% | -7,4% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 8 460 \$ | 7 940 \$ |
| | Rendement annuel moyen | -15,4% | -7,4% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 10 070 \$ | 10 240 \$ |
| | Rendement annuel moyen | 0,7% | 0,8% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 12 920 \$ | 12 140 \$ |
| | Rendement annuel moyen | 29,2% | 6,7% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/08/2016 - 14/08/2017

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/06/2019 - 14/06/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/05/2020 - 14/05/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- que 10 000 USD sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 355 \$ | 584 \$ |
| Incidence des coûts annuels (*) | 3,6% | 1,9% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,7% avant déduction des coûts et de 0,8% après cette déduction.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 2,5% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à 250 \$ |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie. | 0 \$ |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,9% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 83 \$ |
| Coûts de transaction | 0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 22 \$ |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 \$ |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=LP4

4. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le Conseil d'administration de la SICAV Lazard Multi Assets en date du 9 février 2022 a décidé pour le compartiment **LAZARD PATRIMOINE SRI** (code ISIN : FR0012355113), la création d'une nouvelle catégorie d'action « MC EUR » code ISIN : FR0014008GJ5.

➤ **Date d'effet : 25/02/2022.**

Il a été décidé pour le compartiment **LAZARD PATRIMOINE SRI** (code ISIN : FR0012355113) d'ajouter la phrase suivante à la gestion ISR :

« De plus, les analystes-gestionnaires s'assurent d'un taux minimum d'exclusion égal à 10% de l'univers de départ. ».

➤ **Date d'effet : 22/03/2022.**

Il a été décidé pour le compartiment **LAZARD PATRIMOINE SRI** (code ISIN : FR0012355113) :

- L'insertion d'une information relative aux investisseurs russes et biélorusses ;
- La suppression de la mention optionnelle relative au plafonnement des rachats (« Gates ») ;
- L'acceptation des ordres de souscriptions et rachats en parts et/ou en montant.

➤ **Date d'effet : 20/06/2022.**

Il a été décidé pour le compartiment **LAZARD PATRIMOINE SRI** (code ISIN : FR0012355113) la décimalisation en millième d'actions.

➤ **Date d'effet : 15/07/2022.**

Changement à venir :

Le DICl de la Sicav **LAZARD PATRIMOINE SRI** (code ISIN : FR0012355113) est passé au DIC PRIIPS (*Document d'Information Clé et Packaged Retail Investment and Insurance-based Products*) au 1^{er} janvier 2023, conformément au règlement européen visant à uniformiser l'information précontractuelle des produits financiers destinés aux investisseurs de détail.

Section sur le gouvernement d'entreprise (RGE)

I. Liste des mandats

| Noms des Administrateurs | Nombre de mandats | Liste des mandats et fonctions |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| M. Matthieu Grouès <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion</i> | 2 | <ul style="list-style-type: none">▪ Président Directeur Général de la Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Alpha Allocation▪ Président du Conseil d'administration de la Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| Mme Guilaine Perche <i>Directeur de Lazard Frères Gestion</i> | 3 | <ul style="list-style-type: none">▪ Directeur Général administrateur de la Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>)▪ Administrateur dans les SICAV :<ul style="list-style-type: none">○ Norden Family○ Lazard Convertible Global |
| Mme Santillane Coquebert de Neuville <i>Gérant de Lazard Frères Gestion</i> | 1 | <ul style="list-style-type: none">▪ Administrateur de la Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| Mme Isabelle Lascoux <i>Sous-Directeur de Lazard Frères Gestion</i> | 2 | <ul style="list-style-type: none">▪ Administrateur des Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Patrimoine Croissance○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| M. Colin Faivre <i>Directeur Adjoint de Lazard Frères Gestion</i> | 3 | <ul style="list-style-type: none">▪ Directeur Général Délégué Administrateur de la Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Alpha Allocation▪ Administrateur dans les Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Convertible Global○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| M. Eric Durand | 1 | <ul style="list-style-type: none">▪ Administrateur de la Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| Mme Stéphanie Fournel <i>Sous-Directeur de Lazard Frères Gestion</i> | 1 | <ul style="list-style-type: none">▪ Administrateur de la Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |

II. Conventions visées à l'article L.225-37-4 al.2 du Code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L.225-37-4 al.2 du Code de commerce au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

III. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L.225-37-4 al.3 du Code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L.225-37-4 al.3 du code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

IV. Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le conseil d'administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président de celles de Directeur Général.

JETONS DE PRESENCE

La Sicav ne distribue aucun jeton de présence aux administrateurs.

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de : + 0.94% Action PC Eur,
La performance de l'OPC sur la période est de : + 2.98% Action PCH USD,
La performance de l'OPC sur la période est de : + 0.34% Action RC Eur,
La performance de l'OPC sur la période est de : + 0.94% Action PD Eur,
La performance de l'OPC sur la période est de : + 1.34% Action MC Eur.

La performance de l'indice sur la période est de : -16.07%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Economie

La croissance mondiale s'est essouffée en 2022, sur fond de forte inflation. Selon les dernières prévisions du FMI, la croissance mondiale devrait s'établir à 3,2 %, soit un taux inférieur de moitié à celui observé en 2021 pendant le rebond consécutif à la pandémie. La guerre en Ukraine et ses conséquences sur les matières premières ont accentué les tensions inflationnistes préexistantes. Le choc énergétique a toutefois été moins violent qu'anticipé en Europe et certains des facteurs qui avaient alimenté la hausse des prix ont commencé à s'inverser. Les prix de l'énergie sont repartis à la baisse et la résorption des problèmes d'approvisionnement a permis un ralentissement de l'inflation des biens. En revanche, l'inflation des services est demeurée élevée et les marchés du travail globalement tendus, posant le risque que l'inflation s'installe à un niveau durablement supérieur à l'objectif des banques centrales. Les hausses de taux massives déjà réalisées seront-elles suffisantes pour ramener l'inflation à 2% ? Combien de temps l'activité peut-elle résister ?

Aux Etats-Unis, le PIB a augmenté de +1,9% entre le T3 2021 et le T3 2022. 4,5 millions d'emplois ont été créés en 2022, permettant une baisse du taux de chômage de 3,9% à 3,5%. Le salaire horaire a augmenté de +5,0% au cours des douze derniers mois. L'inflation a accéléré au premier semestre avant de ralentir au second, pour atteindre +7,1% sur un an en novembre 2022.

La Fed a augmenté son taux directeur de +425 points de base pour le porter dans la fourchette de 4,25%-4,50%, avec la séquence suivante : +25 points de base en mars, +50 points de base en mai, quatre hausses consécutives de +75 points de base entre juin et novembre et +50 points de base en décembre. En mai 2022, la Fed a annoncé le début de la réduction de son bilan à partir de juin 2022, au rythme maximum de -47,5 Mds USD par mois puis de -95 Mds USD à partir de septembre 2022.

A l'issue des élections américaines de mi-mandat du 8 novembre 2022, les démocrates ont conservé leur majorité au Sénat et les républicains ont remporté la Chambre des représentants.

Dans la zone euro, le PIB a augmenté de +2,3% entre le T3 2021 et le T3 2022. Dans les quatre principales économies, le PIB a augmenté de +1,3% en Allemagne, +1,0% en France, +2,6% en Italie et +4,4% en Espagne. Le taux de chômage dans la zone euro a baissé de 7,0% à 6,5%. L'inflation a nettement accéléré pour atteindre +9,2% sur un an en décembre 2022. Face au choc énergétique, les gouvernements européens ont multiplié les mesures de soutien.

La BCE a augmenté ses taux d'intérêt de +250 points de base, avec la séquence suivante : +50 points de base en juillet, deux hausses de +75 points de base en septembre et en octobre et +50 points de base en décembre. Le taux de dépôt est passé de -0,50% à 2,00%, le taux de refinancement de 0% à 2,50% et la facilité marginale de prêts de 0,25% à 2,75%.

En mars 2022, la BCE a annoncé la fin de son programme d'urgence (PEPP) et une réduction du montant des achats effectués dans le cadre de son programme d'achats d'actifs (APP). En juin 2022, la BCE a annoncé la fin du programme APP. En juillet 2022, la BCE a approuvé la création d'un dispositif (« Transmission Protection Instrument ») qui pourrait être activé en cas d'emballlement des marges de crédit. En décembre 2022, la BCE a annoncé qu'elle commencera à réduire son bilan à partir de début mars 2023, au rythme de 15 Mds d'EUR par mois jusqu'à la fin du T2 2023.

En France, Emmanuel Macron a été réélu président le 24 avril 2022. Les élections législatives ont débouché sur une majorité relative du parti présidentiel à l'Assemblée nationale. En Italie, la coalition de droite a remporté une nette victoire aux élections législatives du 25 septembre 2022. Giorgia Meloni a été élue présidente du Conseil le 22 octobre 2022.

En Chine, le PIB a augmenté de +3,9% entre le T3 2021 et le T3 2022. L'activité a été pénalisée par les confinements et le ralentissement du marché de l'immobilier. Le taux de chômage urbain a augmenté à 5,7%. L'inflation est restée modérée à +1,8% sur un an. La banque centrale chinoise a baissé son taux directeur de 20 points de base, portant le taux de refinancement à 1 an à 2,75%. A l'issue du 20ème Congrès du PCC d'octobre 2022, Xi Jinping a obtenu un troisième mandat en tant que secrétaire général du Parti et de chef des armées. La Commission nationale de la santé a annoncé la levée de la plupart des restrictions sanitaires en décembre 2022.

Marchés

2022 fut une année horrible sur les marchés, avec des performances très mauvaises sur la quasi-totalité des classes d'actifs.

Les marchés actions ont lourdement chuté en 2022. L'indice MSCI World en dollar a perdu 19,8%, sa pire année depuis 2008. Le S&P 500 en dollar a baissé de -19,4%, l'Euro Stoxx en euro de -14,4%, le Topix en yen de -5,1% et l'indice MSCI des actions émergentes en dollar de -22,4%. Au sein des marchés actions, les valeurs cycliques ont mieux résisté que les valeurs de croissance.

Au premier trimestre, la perspective d'un resserrement monétaire plus important par les banques centrales, le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et la flambée des cours des matières premières ont causé une forte baisse des marchés.

Au deuxième trimestre, la baisse s'est amplifiée, le durcissement des politiques monétaires par les banques centrales, les confinements en Chine et la diminution des arrivées de gaz russe en Europe alimentant les craintes de récession.

Au troisième trimestre, les marchés actions ont tenté un rebond, soutenus par l'idée que le cycle de resserrement monétaire des banques centrales approchait de son terme. Cette idée a finalement été battue en brèche par les discours des banquiers centraux lors de leur réunion annuelle à Jackson Hole, en août 2022, indiquant qu'une poursuite des hausses de taux était nécessaire pour juguler l'inflation. Cela a renforcé les craintes de récession et provoqué une rechute.

Au quatrième trimestre, les marchés actions ont enregistré une forte hausse. L'essentiel du rebond s'est fait aux mois d'octobre et novembre, les investisseurs anticipant à nouveau une inflexion des politiques monétaires ainsi qu'un rebond de la croissance chinoise. Le mouvement s'est inversé en décembre, à la suite du discours très dur de la BCE.

Les marchés obligataires ont également souffert en 2022. Le contexte d'inflation très élevée et l'adoption par les banques centrales de mesures ou de discours plus restrictifs ont entraîné une forte tension des taux souverains. Le taux à 10 ans du Trésor américain est passé de 1,51% à 3,87%, avec un pic à 4,24% le 24 octobre 2022. Le taux à 10 ans de l'Etat allemand a terminé l'année au plus haut à 2,57%, contre un niveau de -0,18% fin 2021.

Les spreads de crédit des émetteurs privés européens se sont nettement écartés sur les compartiments investment grade et high yield. D'après les indices ICE Bank of America, les premiers sont passés de 98 à 159 points de base et les seconds de 331 à 498 points de base.

La remontée des taux d'intérêt et l'écartement des spreads ont provoqué des performances négatives sur tous les segments. Dans la zone euro, les obligations d'Etat ont baissé de -18,2%, les obligations investment grade de -13,9%, les obligations high yield de -11,2% et les obligations subordonnées financières de -13,0%. Les obligations de l'Etat américain à échéance 10 ans ont baissé de 14,9%.

Sur le marché des changes, l'euro s'est déprécié de -5,8% contre le dollar et de -4,6% contre le franc suisse. Il s'est apprécié de +7,3% contre yen et de +5,2% contre la livre sterling. Les devises émergentes se sont en moyenne dépréciées de -5,0% contre le dollar, d'après l'indice de JPMorgan.

L'indice S&P GSCI du prix des matières premières a augmenté de +8,7% en 2022. Le prix du baril de Brent est passé de 77 dollars à 85 dollars avec un pic à 128 dollars début mars.

POLITIQUE DE GESTION

La perspective d'un resserrement monétaire plus rapide que prévu aux Etats-Unis et les tensions entre l'Ukraine et la Russie ont pesé sur les actifs risqués en janvier. Les valeurs cycliques ont nettement surperformé les valeurs de croissance qui ont pâti de la remontée des taux d'intérêt. Dividendes réinvestis, le S&P 500 en dollar a baissé de -5,2%, le Topix en yen de -4,8%, l'Euro Stoxx en euro de -3,7% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -1,9%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a baissé de -1,1%. Les indices iBoxx des obligations investment grade et des obligations high yield ont baissé de -1,4% et celui des obligations financières subordonnées de -1,6%. L'euro s'est déprécié de -1,2% contre dollar et contre yen.

En début de mois, nous avons transféré la sensibilité négative du 30 ans au 10 ans américain (niveaux de 2,14 et 1,79) et la couverture de la sensibilité du 30 ans au 10 ans allemand (niveaux de 0,28 et -0,05) pour tenir compte d'une remontée des taux obligataires guidée par les anticipations de hausse des taux directeurs. Pour rendre la poche actions plus sensible à une remontée des taux, nous avons cédé Lazard World Innovations (-2,5%) et Lazard Small Caps Euro SRI (-1,5%) pour souscrire dans Lazard Equity Inflation (+3,3%) et Lazard Alpha Euro SRI (+0,7%). Les objectifs de la Russie demeurent difficiles à cerner et, si les crises géopolitiques ont généralement peu d'impact sur la conjoncture globale, celle-ci se conjugue directement avec une crise énergétique pour la zone euro, créant un deuxième niveau d'incertitude. Cela nous a conduit en toute fin de mois à remonter la sensibilité aux taux allemands de +2 points (+1 sur 5 ans à -0,29, +1 sur 10 ans à -0,03), accentuer la sensibilité négative aux taux américains (-1 sur 5 ans à 1,66) et réduire l'exposition aux actions américaines de -1,9%, européennes de -1,8%, japonaises de -0,5% et émergentes de -0,6% (CAC 40 à 6999). Nous avons renforcé les actions de la zone euro +0,6% dans le cadre du rebalancement de fin de mois (CAC 40 à 6999).

Les marchés ont évolué au gré des anticipations de politique monétaire et de la situation en Ukraine. La baisse des actifs risqués s'est accélérée à partir de la seconde quinzaine, quand la menace d'une offensive russe est devenue plus probable et lorsque ce risque s'est matérialisé, le 24 février. Les actions européennes ont été les plus touchées, la dépendance énergétique de l'Europe à la Russie faisant craindre des répercussions négatives sur l'économie.

Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx en euro a baissé de -5,2%, le S&P 500 en dollar de -3,0%, l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -3,0% et le Topix de -0,4% en yen. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a baissé de -1,9%, le changement de ton de la BCE ayant amené une tension des taux d'intérêt pendant la première quinzaine. L'écartement des spreads a pesé sur le compartiment du crédit. Les indices iBoxx des obligations investment grade et des obligations high yield ont baissé de -2,7% et celui des obligations financières subordonnées de -3,3%. L'euro était quasi stable face au dollar et face au yen.

En milieu de mois, alors que les annonces par la Russie d'une poursuite des discussions et d'un début de retrait des troupes constituaient une première étape de désescalade malgré une situation toujours incertaine, nous avons prudemment pris acte de ces évolutions en baissant la sensibilité 1 point sur le 10 ans allemand (0,32) dans un contexte où les chiffres d'inflation restaient très forts dans les pays occidentaux.

Nous avons renforcé les actions de la zone euro +0,3% et américaines (+0,3%) dans le cadre du rebalancement de fin de mois (CAC 40 à 6659).

L'attaque russe de l'Ukraine et la flambée des matières premières ont fait chuter les actions au début du mois. Elles ont ensuite rebondi pour combler tout ou partie des pertes enregistrées depuis le début de l'offensive grâce au reflux des prix de l'énergie et l'espoir d'un apaisement du conflit. Dividendes réinvestis, le Topix en yen a progressé de +4,3%, le S&P 500 en dollar de +3,7%, l'Euro Stoxx a baissé de -0,2% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -2,3%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a baissé de -2,4%, la hausse des anticipations d'inflation et le discours plus restrictif des banques centrales ayant entraîné une forte tension des taux d'intérêt (+41 points de base pour le 10 ans allemand). L'indice iBoxx des obligations investment grade a baissé de -1,3% et ceux des obligations high yield et financières subordonnées de -0,1%. L'euro s'est déprécié de -1,4% contre dollar et apprécié de +4,4% contre yen.

En début de mois, la forte baisse du marché actions nous a amenés revenir sur les actions pour +4,8% (CAC 40 à 6290). Le mécanisme systématique de réduction du risque a entraîné la couverture d'un quart des expositions entre le 7 mars et le 10 mars. Après un rebond, l'exposition actions a été réduite à deux reprises en fin de mois (CAC à 6554 et 6720, au total -4,1% sur l'Europe, -1,5% sur les Etats-Unis, -0,4% sur le Japon, -0,5% sur les émergents) afin de tenir compte des incertitudes liées à la durée de la guerre en Ukraine et au contexte d'inflation. L'exposition au dollar a été réduite de -2,4% suite à la forte appréciation de la devise américaine (1,0950).

L'attaque russe de l'Ukraine et la flambée des matières premières ont fait chuter les actions au début du mois. Elles ont ensuite rebondi pour combler tout ou partie des pertes enregistrées depuis le début de l'offensive grâce au reflux des prix de l'énergie et l'espoir d'un apaisement du conflit. Dividendes réinvestis, le Topix en yen a progressé de +4,3%, le S&P 500 en dollar de +3,7%, l'Euro Stoxx a baissé de -0,2% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -2,3%.

L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a baissé de -2,4%, la hausse des anticipations d'inflation et le discours plus restrictif des banques centrales ayant entraîné une forte tension des taux d'intérêt (+41 points de base pour le 10 ans allemand). L'indice iBoxx des obligations investment grade a baissé de -1,3% et ceux des obligations high yield et financières subordonnées de -0,1%. L'euro s'est déprécié de -1,4% contre dollar et apprécié de +4,4% contre yen. En début de mois, la forte baisse du marché actions nous a amenés revenir sur les actions pour +4,8% (CAC 40 à 6290). Le mécanisme systématique de réduction du risque a entraîné la couverture d'un quart des expositions entre le 7 mars et le 10 mars. Après un rebond, l'exposition actions a été réduite à deux reprises en fin de mois (CAC à 6554 et 6720, au total -4,1% sur l'Europe, -1,5% sur les Etats-Unis, -0,4% sur le Japon, -0,5% sur les émergents) afin de tenir compte des incertitudes liées à la durée de la guerre en Ukraine et au contexte d'inflation. L'exposition au dollar a été réduite de -2,4% suite à la forte appréciation de la devise américaine (1,0950).

Les actions ont terminé le mois de mai en légère hausse malgré une forte volatilité liée aux inquiétudes sur la croissance et l'inflation. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx en euro a augmenté de +0,4%, le S&P 500 en dollar de +0,2%, le Topix en yen de +0,8% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de +0,4%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -1,9%, les taux d'intérêt européens poursuivant leur hausse. Les indices iBoxx ont reculé de -1,3% pour les obligations investment grade, -1,1% pour les obligations high yield et -1,0% pour les obligations financières subordonnées. L'euro s'est apprécié de +1,8% contre dollar et de +0,8% contre yen.

En milieu de mois, après sa forte hausse, nous avons réduit l'exposition au dollar de -3,5% (parité contre euro à 1,0423) et une nouvelle fois abaissé l'exposition aux actions dans un contexte toujours compliqué du fait des pressions inflationnistes, de la tension persistante des marchés du travail des principales économies occidentales et d'un ralentissement économique en Chine (-1,4% zone euro, -0,6% Etats-Unis, CAC 40 à 6400).

Les marchés actions ont lourdement chuté, l'augmentation des taux d'intérêt par les banques centrales combinée à la dégradation des enquêtes PMI et à la diminution des arrivées de gaz russe en Europe alimentant les craintes de récession. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx a baissé de -9,4%, le S&P 500 en dollar de -8,3%, l'indice MSCI des actions émergentes en dollar de -6,6% et le Topix en yen de -2,1%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -1,8%, pénalisé par la tension des taux d'intérêt. Les indices iBoxx ont reculé de -3,6% pour les obligations investment grade, -4,4% pour les obligations financières subordonnées et -6,2% pour les obligations high yield. L'euro s'est déprécié de -2,3% contre dollar et apprécié de +3,0% contre yen.

En fin de mois, la dégradation des PMI et la menace pesant sur les approvisionnements de gaz en Europe faisant peser de nouveaux risques sur la trajectoire de l'économie et des taux d'intérêt, nous avons augmenté la sensibilité de +1 point (10 ans allemand à 1,44). Dans le cadre du rebalancement de fin de mois, nous avons renforcé les actions euro de +0,7% (CAC 40 à 5923).

Les indices actions européens et américains ont enregistré leur plus forte hausse depuis novembre 2020 soutenus par l'anticipation de banques centrales moins agressives et des publications de résultats d'entreprises supérieures aux attentes. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx en euro a progressé de +7,3%, le S&P 500 en dollar de +9,2% et le Topix en yen de +3,7%. L'indice MSCI des marchés émergents en dollar a baissé de -0,2%. Les indices obligataires ont également bien progressé, soutenus par la baisse des taux d'intérêt : +4,1% pour l'indice ICE BofA des obligations d'Etat, +4,7% pour l'indice iBoxx des obligations investment grade, +4,5% pour celui des obligations high yield et +5,0% pour celui des obligations financières subordonnées. L'euro s'est déprécié de -2,5% contre dollar, passant brièvement sous la parité, et de -4,3% contre yen.

Vers le milieu du mois, le risque de rationnement du gaz en Europe, principalement en Allemagne, constituant un risque très négatif pour la croissance européenne avec des effets inflationnistes, nous avons allégé les actions de la zone euro de -1,5% (CAC 40 à 5935) et remonté la sensibilité aux taux allemand (+0,75 point sur 10 ans allemand à 1,18). En fin de mois, nous avons fermé la position vendeuse de sensibilité aux taux français / acheteuse de taux allemand mise en place avant l'élection présidentielle (spread à 59 points de base).

Le 5 juillet, nous avons mis en place une couverture de 50% des expositions (CAC 40 à 5795), cette couverture a été retirée en deux temps le 8 juillet (CAC 40 à 6033) et le 19 juillet (CAC 40 à 6201).

Les marchés actions avaient bien débuté le mois avant de se retourner du fait de discours plus agressifs des banquiers centraux. A Jackson Hole, Jerome Powell a déclaré qu'une politique monétaire restrictive serait nécessaire "pendant un certain temps" avant que l'inflation ne soit maîtrisée. La crise énergétique en Europe a également pesé sur le sentiment. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx en euro a baissé de -5,0% et le S&P 500 en dollar de -4,1%. A contrario, le Topix en yen a progressé de +1,2% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de +0,4%. La forte hausse des taux d'intérêt a pesé sur les indices obligataires. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -5,2%, l'indice iBoxx des obligations investment grade de -4,2%, celui des obligations high yield de -3,5% et celui des obligations financières subordonnées de -0,8%. L'euro s'est déprécié de -1,6% contre dollar et s'est apprécié de +2,6% contre yen.

En toute fin du mois, pour une exposition aux actions inchangée, nous avons participé, pour 0,4% de l'actif, au lancement du fonds Lazard Human Capital, fonds d'actions internationale qui investit dans des entreprises qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable et se distinguent par la qualité de leur gestion du Capital Humain.

La publication de chiffres d'inflation plus forts que prévu aux Etats-Unis et les annonces de la Fed ont conforté l'idée que les banques centrales vont continuer d'augmenter leurs taux directeurs à un rythme soutenu et que ceux-ci vont rester durablement élevés. Cela a entraîné une forte tension des taux d'intérêt (+64 points de base sur le taux 10 ans d'Etat américain, +57 sur le 10 ans allemand) et renforcé les craintes de récession, faisant chuter le prix des obligations et des actions.

Dividendes réinvestis, le S&P 500 en dollar a baissé de -9,2%, l'Euro Stoxx en euro de -6,2%, le Topix en yen de -5,5% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -11,7%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -3,9%, l'indice iBoxx des obligations financières subordonnées de -4,6%, celui des obligations high yield de -3,8% et celui des obligations investment grade de -3,4%. L'euro s'est déprécié de -2,5% contre dollar et apprécié de +1,6% contre yen.

Nous avons ajusté l'exposition aux actions de +0,8% (CAC 40 à 40 à 5762) dans le cadre du rebalancement de fin de mois.

Les marchés actions des pays développés ont fortement rebondi après leur point bas de mi-octobre. Ils ont été soutenus par la perspective d'inflexion des politiques monétaires, l'annulation de la quasi-totalité des mesures de relance budgétaires au Royaume-Uni et de bonnes surprises pour les publications de résultats d'entreprises. Dividendes réinvestis, le S&P 500 en dollar a augmenté de +8,1%, l'Euro Stoxx en euro de +8,0% et le Topix en yen de +5,1%. A contrario, l'indice MSCI des marchés émergents en dollar a baissé de -3,1%. La volatilité a été forte sur les marchés obligataires, qui terminent néanmoins en hausse. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a progressé de +0,2%, l'indice iBoxx des obligations investment grade de +0,1%, celui des obligations financières subordonnées de +0,9% et celui des obligations high yield de +1,9%. L'euro s'est apprécié de +0,8% contre dollar et de +3,6% contre yen.

En début de mois, nous avons remonté la sensibilité aux taux euro de +1 point et +1,3 point (10 ans allemand à 2,12 et 2,36) pour revenir au niveau de la sensibilité de l'indice. Nous avons ensuite remonté la sensibilité aux taux américains à deux reprises également de +1,0 point (10 ans à 4,01 et 4,25) pour prendre du profit sur cette position.

Un chiffre d'inflation inférieur aux attentes aux Etats-Unis et l'assouplissement des restrictions sanitaires en Chine ont provoqué un violent mouvement de hausse des actions et de baisse des taux d'intérêt, laissant espérer aux investisseurs la fin du cycle de hausse des taux de la Fed et de la politique du zéro-COVID en Chine. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx a progressé de +8,1%, le S&P 500 en dollar de +5,6% et le Topix en yen de +3,0%. L'indice MSCI des marchés émergents en dollar a progressé de +14,8% sous l'impulsion de la Chine. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a progressé de +2,4%, l'indice iBoxx des obligations investment grade de +2,8%, celui des obligations financières subordonnées de +3,2% et celui des obligations high yield de +3,5%. L'euro s'est apprécié de +5,3% contre dollar et déprécié de -2,2% contre yen.

En début de mois, après un fort rebond du marché dans la perspective d'un pivot des banques centrales qui nous paraissait prématuré, nous avons allégé les actions euro de -4,0% (CAC 40 à 6340). La publication aux Etats-Unis d'un chiffre d'inflation plus faible qu'attendu pour le mois d'octobre a provoqué un violent mouvement de baisse des taux, nous avons abaissé la sensibilité aux taux américains de -1 point (10 ans d'Etat à 3,85). Nous avons également abaissé la sensibilité aux taux euro de -1 point à deux reprises (10 ans allemand à 1,97 et 1,86).

Les actions sont reparties à la baisse, dans un contexte de forte tension des taux d'intérêt (+64 points de base pour le taux à 10 ans de l'Etat allemand et +27 points de base pour le taux à 10 ans du Trésor américain). La Fed et la BCE ont comme prévu réduit l'ampleur de la hausse des taux mais le discours très restrictif de Christine Lagarde, promettant encore plusieurs hausses significatives, a surpris les investisseurs. Dividendes réinvestis, le S&P 500 en dollar a baissé de -5,8%, le Topix en yen de -4,6%, l'Euro Stoxx en euro de -3,5% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -1,4%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -4,2%, l'indice iBoxx des obligations investment grade de -1,8%, celui des obligations financières subordonnées de -1,1% et celui des obligations high yield de -0,5%. L'euro s'est apprécié de +2,9% contre dollar et déprécié de -2,3% contre yen, la devise japonaise profitant de la décision de la banque centrale d'assouplir sa politique de contrôle de la courbe des taux.

Nous avons maintenu l'allocation au cours du mois.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres | Mouvements ("Devise de comptabilité") | |
|-------------------------------------------|---------------------------------------|---------------|
| | Acquisitions | Cessions |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39 | 100 885 839,27 | |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44 | 91 355 720,24 | |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-38 | 67 037 869,79 | |
| DBR 0 08/15/30 | 62 390 800,00 | |
| BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-31 | 51 547 750,00 | |
| LAZARD EURO MONEY MARKET "B" | 48 185 931,60 | |
| BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25 | 44 363 000,00 | |
| LAZARD EQUITY INFATION SRI part A | 20 761 458,33 | 2 927 712,76 |
| LAZARD ALPHA EURO SRI I | 21 306 578,25 | |
| LAZARD WORLD INNOVATION IC | | 20 530 606,44 |

6. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : | 333 027 607,56**

- o Change à terme : 2 228 448,65
- o Future : | 299 799 158,91
- o Options :
- o Swap : 31 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés (*) |
|--------------------------------|------------------------------------|
| | CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH |

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Types d'instruments | Montant en devise du portefeuille |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total | Néant |
| Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total | Néant |

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels | Montant en devise du portefeuille |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| . Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus | |
| . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais | 8 723,42 8 723,42 |

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 (SFDR) :

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Compte rendu sur la performance extra-financière :

Au 30/12/2022, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 62,7405 sur une échelle de 0 à 100. Elle était de 40,7253 à la date de démarrage du calcul.

Au cours de la période mesurée, la note moyenne ESG du portefeuille a varié entre 40,7253 et 62,7405. Elle est restée supérieure à celle de son univers.

Rappel de l'objectif de gestion de promotion des critères ESG :

Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (ESG) ainsi que la procédure de filtrage au regard des critères extra financiers se trouvent sur le site internet de la société de gestion (www.lazardfreresgestion.fr)

La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) influence l'analyse des sociétés en portefeuille, la sélection des titres et leur pondération. En appliquant une discipline rigoureuse d'analyse et de sélection ISR, la gestion de Lazard Patrimoine SRI vise à construire un portefeuille qui favorise les meilleures pratiques ESG et les entreprises les mieux notées. Notre volonté est donc d'amener les entreprises à s'assurer de :

- La qualité de leur gouvernance
- La valorisation des ressources humaines
- Le respect des droits humains fondamentaux
- La gestion responsable de l'environnement

L'analyse ESG repose sur un modèle propriétaire partagé par les équipes en charge de la gestion financière sous la forme d'une grille ESG interne. A partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyses extra-financière, prestataires externes, ...), des rapports annuels et des rapports sur la responsabilité sociétale (RSE) de chaque entreprise et des échanges directs avec celles-ci.

Les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne fondée sur une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...). Elle prend en compte les principales incidences des entreprises en matière de durabilité ou Principal Adverse Impacts (émissions carbone, consommation d'énergie, consommation d'eau, production de déchets) et les risques susceptibles d'affecter leur propre durabilité ou Sustainability Risks (risques réglementaires et physiques, risque de réputation grâce, entre autres facteurs, au suivi des controverses).

Les informations relatives aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans les reportings périodiques SFDR du Compartiment présents sur le site Internet de la société de gestion.

Chaque pilier E, S et G est noté de 1 à 5 (5 étant la meilleure note) à partir d'au minimum dix indicateurs-clés pertinents par dimension. La note ESG globale de la société synthétise les scores de chaque pilier selon la pondération suivante : 30% pour l'Environnement et le Social et 40% pour la Gouvernance. Les notations ESG sont directement intégrées aux modèles de valorisation utilisés par les équipes actions.

La part des émetteurs couverte par une analyse ESG dans le portefeuille doit être au minimum de 90%, à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics ou quasi publics et des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires (qui sont alors plafonnés à 10% de l'actif total).

Dans le cadre de la gestion ISR, les indicateurs d'impact suivants font, au moins une fois par an, l'objet d'un reporting :

- Critère environnemental :

- Intensité carbone du portefeuille, exprimée en tonnes équivalent CO2 par M€ de chiffre d'affaires.

- Critère social :

- Note de gestion des risques liés aux controverses en matière de gestion des ressources humaines de notre partenaire ESG.

- Critère droits humains :

- % d'entreprises signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.

- Critère de Gouvernance :

- % moyen d'administrateurs indépendants.

Mécanisme systématique de réduction du risque

Afin de limiter le risque de baisse de la valeur liquidative, une réduction des différentes expositions (actions, crédit, sensibilité, devises) par rapport au niveau justifié par les fondamentaux peut s'imposer dans des conditions de marché spécifiques.

La couverture est déclenchée par le niveau de risque de manière systématique sans s'appuyer sur aucune anticipation. Ce niveau est mesuré à l'aide du suivi quotidien de la performance glissante de l'allocation en place sur quatre horizons de temps. Pour chacun des horizons, si la performance historique glissante excède à la baisse un seuil prédéfini, on obtient un signal qui déclenche une couverture. Chacun des signaux déclenche une couverture à hauteur de 25% de l'allocation cible des expositions actions, crédit, sensibilité et devises. Lorsque les quatre signaux de couverture sont déclenchés, ces expositions sont ainsi totalement couvertes. Pour chacun des horizons, le retrait de la couverture est soumis au franchissement à la hausse de la performance historique glissante d'un seuil prédéfini sur un horizon temporel plus court. La stratégie de couverture, qui n'est pas synonyme de garantie ou de protection du capital, n'a pas pour objectif de dégager une performance supplémentaire à moyen terme mais de maintenir la volatilité du portefeuille sous un niveau annuel de 7% et par conséquent le risque de moins-value. La couverture tactique est déclenchée par le niveau de risque, elle ne s'appuie sur aucune anticipation et vise à protéger le portefeuille des fortes baisses de marché. En raison de la couverture les porteurs pourraient ne pas bénéficier de la hausse potentielle des cours des actifs sous-jacents.

Dans l'hypothèse où le mécanisme de protection est déclenché, le compartiment ne peut pas se réexposer instantanément.

Composition du Compartiment

L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions. Le portefeuille peut être investi en obligations d'Etats et privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, en obligations spéculatives/high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées, en obligations convertibles, en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale, en titres de créances et instruments du marché monétaire, en OPC investis sur ces classes d'actifs, dans les limites suivantes :

- investissement de 0 à 100% maximum de l'actif net en titres de créances et instruments monétaires ;
- investissement de 0 à 100% maximum de l'actif net en dette d'Etat ;
- investissement de 0 à 100% maximum de l'actif net en dette privée ;
- investissement à hauteur de 50% maximum de l'actif net en obligations spéculatives/high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notées ;
- investissement à hauteur de 25% maximum de l'actif net en obligations convertibles (hors Cocos Bonds) ;
- investissement à hauteur de 20% maximum de l'actif net en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) ;
- investissement à hauteur de 10% maximum en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

L'exposition globale au risque action est gérée dans une fourchette comprise entre 0 et 40% maximum de l'actif net du Compartiment (y compris via des instruments dérivés). Les expositions aux actions de pays émergents et aux actions de petite capitalisation sont respectivement limitées à 10%.

L'exposition globale au risque de taux est gérée dans une fourchette de sensibilité comprise entre -5 et +10.

L'exposition au risque de change est limitée à 50% de l'actif.

Le compartiment peut utiliser des futures, des options, des swaps et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net. Le portefeuille est exposé au risque action, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VAR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la Var sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut. L'actif du compartiment peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés. Afin d'effectuer son analyse et sa sélection, le gérant procède de la façon suivante :

Pour les actions détenues en direct :

Le gérant identifie des entreprises françaises et étrangères, de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale, présentant le meilleur profil de performance économique selon notre analyse. La validation de cette performance se fait au travers d'un diagnostic financier et sur les fondements stratégiques. La sélection des titres de ces entreprises se fait également en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance.

Dans le cadre de l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, les notations ESG sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen du capital (WACC).

Le Bêta est constitué des facteurs suivants :

- la cyclicité de l'activité de l'entreprise (30%) ;
- le respect des critères ESG (20%) quantifié par la note ESG interne ;
- le levier financier (20%) ;
- le mix produits (10%) ;
- le mix géographique (10%) ;
- le levier opérationnel (10%).

Afin de satisfaire aux critères de gestion ISR, les analystes-gestionnaires en charge de la « poche » actions s'assurent, pour cette « poche », du maintien d'une notation ESG externe supérieure à la note moyenne des 80% meilleures notes de l'indice MSCI World Developed.

Le département de contrôle des risques s'assure quotidiennement du respect de ce critère.

Les notations ESG externes du Compartiment et de l'indice correspondent à la moyenne pondérée des notes absolues E, S et G fournies par notre partenaire ESG affectées des poids suivants : 50% pour l'Environnement, 25% pour le Social et 25% pour la Gouvernance.

La méthode de notation de notre partenaire ESG repose sur un modèle avec 17 années d'historique, 330 indicateurs regroupés en 38 critères dans 6 domaines. Ces 38 critères sont pondérés de 0 à 3 en fonction de leur matérialité (pertinence) pour le secteur.

L'analyse ESG de notre partenaire se décompose en 6 domaines :

1. Ressources Humaines : 7 critères

Promotion du dialogue social / Promotion de la participation des salariés / Promotion des choix individuels de carrière et de l'employabilité / Gestion maîtrisée des restructurations / Qualité des systèmes de rémunération / Amélioration des conditions de santé-sécurité / Respect et aménagement du temps de travail

2. Environnement : 11 critères

Définition de la stratégie environnementale et éco-conception / Prise en compte des risques de pollutions (sols, accidents) / Offre de produits et de services verts / Prévention des risques d'atteinte à la biodiversité / Maîtrise des impacts sur l'eau / Maîtrise des consommations d'énergie et réductions des émissions polluantes / Maîtrise des impacts sur l'air / Maîtrise et amélioration de la gestion des déchets / Maîtrise des niveaux de pollution locales / Maîtrise des impacts liés à la distribution-transport / Maîtrise des impacts liés à l'utilisation et à l'élimination du produit ou du service.

3. Relations clients-fournisseurs : 9 critères

Sécurité du produit / Information clients / Orientation des contrats / Coopération durable avec les fournisseurs / Intégration des facteurs environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement / Intégration des facteurs sociaux dans la chaîne d'approvisionnement / Prévention de la corruption / Prévention des pratiques anti-concurrentielles / Transparence et intégrité des stratégies et des pratiques d'influence

4. Droits Humains : 4 critères

Respect des droits fondamentaux et prévention des atteintes à ces droits / Respect de la liberté syndicale et du droit de négociation collective / Non-discrimination et promotion de l'égalité des chances / Élimination des formes de travail proscrites

5. Engagement sociétal : 3 critères

Engagements en faveur du développement économique et social du territoire d'implantation / Prise en compte de l'impact sociétal attaché aux produits-services développés par l'entreprise / Contributions de l'entreprise à des causes d'intérêt général

6. Gouvernance : 4 critères

Équilibre des pouvoirs et efficacité du conseil d'administration / Audit de mécanismes de contrôle / Droits des actionnaires / Rémunération des dirigeants. Le score ESG global de l'émetteur est égal à la moyenne pondérée des scores Critères. La notation ESG d'un émetteur est effectuée sur une échelle de notation absolue de 0 à 100, 100 étant la meilleure note.

Pour les obligations détenues en direct :

Pour construire la poche obligataire de son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse. Il peut également s'appuyer sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci. Les obligations sont sélectionnées après une analyse financière des sociétés émettrices des emprunts obligataires et par l'analyse des caractéristiques techniques des contrats d'émission. Le gérant peut investir dans tous types d'obligations et de TCN émis par des entreprises, des institutions financières et des états souverains sans prédétermination entre la dette publique et la dette privée. Le gérant pourra investir dans des obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) à hauteur de 20% maximum de l'actif net. Un processus d'analyse interne ESG a été élaboré et mis en œuvre par les équipes d'analystes/gérants de Lazard Frères Gestion sous forme d'une grille ESG interne. La construction des analyses passe par une étude approfondie, informée, prospective et, si besoin, critique. Les analyses ESG sont réalisées directement par nos analystes-gérants.

Dans la gestion taux, les analystes-gérants obligataires participent activement à l'analyse ESG propriétaire et complètent les grilles internes pour les émetteurs non couverts par l'équipe actions.

Ils veillent à ce que les portefeuilles obligataires intègrent les émetteurs les plus avancés en matière de pratiques et d'engagements ESG tout en s'assurant que le spread reste attractif du point de vue du risque crédit. Les analystes-gérants adoptent une approche non-exclusive en matière d'ESG et privilégient le dialogue avec le management pour comprendre la nature des problèmes éventuels et les enjeux de leur résolution ou d'une amélioration possible. Le processus d'investissement intègre quantitativement l'analyse ESG propriétaire tant en matière de sélection des titres que pour encadrer leur poids en portefeuille. Les analystes-gérants s'assurent ainsi que les spreads de crédit sur les émetteurs en portefeuille sont cohérents avec leurs notations ESG, et privilégient, à niveau de spreads comparables et à profils de risque similaire, les sociétés les mieux notées par notre grille d'analyse interne ESG.

La grille d'analyse interne ESG sert également à filtrer l'univers d'investissement. Chaque entreprise a une note ESG de 1 à 5 (5 étant la meilleure note). L'équipe de gestion obligataire exclut les émetteurs dont les notes internes sont jugées faibles ($\leq 2/5$). De plus, pour les émissions Investment Grade, la part des émetteurs dont la note est supérieure à 2/5 et inférieure ou égale à 3/5 est limitée à 30% des valeurs en portefeuille. Pour les portefeuilles High Yield, plus exposés à des émetteurs de petite taille et traditionnellement moins bien notés, cette part est limitée à 50% des portefeuilles.

L'analyse ESG, intégrée à notre analyse fondamentale, impacte donc directement les décisions d'investissement pour favoriser l'allocation des investissements vers les émetteurs les plus vertueux en matière d'ESG.

Par ailleurs, pour les émetteurs ayant les plus faibles notations extra-financières (Score global « Weak »), avec l'aide de l'analyse qualitative fournie par Vigeo-Eiris, l'équipe ESG rédige un commentaire synthétique également transmis chaque trimestre au gérant du fonds. Ce commentaire sert de fondement aux actions d'engagement menées par les équipes Taux. Ces fiches sont ensuite centralisées dans une base de données, accessible à tous les analystes-gérants du pôle de gestion. Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gestionnaires en charge de la « poche » obligataire s'assurent, pour la partie Corporate (financier et non financier), du maintien d'une notation ESG externe supérieure à celle d'un indice composite constitué à 90% du ICE ER00 (financières et non-financières) et à 10% du ICE HEAE (non financières exclusivement) après élimination des 20% plus mauvaises valeurs. Le département de contrôle des risques s'assure mensuellement du respect de ce critère. Les notations ESG externes du Compartiment et de l'indice correspondent à la moyenne pondérée des notes absolues E, S et G fournies par notre partenaire ESG affectées des mêmes poids et issues du suivi des mêmes domaines et critères que ceux décrits pour les actions détenues en direct.

De plus, les analystes-gestionnaires s'assurent d'un taux minimum d'exclusion égal à 10% de l'univers de départ.

Pour les investissements en titres d'OPC :

Les investissements dans les OPC sont réalisés dans des supports permettant de diversifier les classes d'actifs du compartiment ainsi que les zones géographiques.

Les OPC sont sélectionnés dans la gamme du groupe Lazard ou dans la gamme d'autres sociétés de gestion. La méthodologie de sélection regroupe une analyse quantitative de l'OPC (performance, risque, volatilité...) ainsi qu'une analyse qualitative (process de gestion, composition du portefeuille, équipe de gestion...). Toutes les classifications d'OPC sont autorisées.

L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

ART 29 : LOI ENERGIE CLIMAT (LEC)

L'information concernant l'article 29 LEC sera disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion, https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fonds_71.html

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul retenue est la VaR Absolue.

Niveau maximum de VaR mensuelle : 3,40%.

Niveau minimum de VaR mensuelle : 7,80%.

Niveau moyen de VaR mensuelle : 5,10%.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l'exercice clos le 31/12/2022 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l'investissement consenti dans l'activité de la gestion des OPCVM, en excluant la gestion des FIA et la gestion sous mandats, peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques et des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

La politique de rémunération est réexaminée chaque année.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

Population au 31/12/2022 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

| Effectif au 31-12-2022 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg | Rémunérations fixes annuelles 2022 en € | Rémunération variable au titre de 2022 (cash payé en 2023 et différé attribué en 2023) en € |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 205 | 20 102 615 | 29 964 115 |

"Personnel identifié"

| Catégorie | Nombre de salariés | Rémunérations fixes et variables agrégées 2022 (salaires annuels et bonus cash et différés) |
|-------------------|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Senior Management | 3 | 5 848 796 |
| Autres | 61 | 28 469 324 |
| Total | 64 | 34 318 120 |

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

7. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | | |
| DÉPÔTS | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 1 248 665 455,89 | 803 808 295,23 |
| Actions et valeurs assimilées | 26 406 357,98 | 158 431 802,92 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 26 406 357,98 | 158 431 802,92 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Obligations et valeurs assimilées | 1 055 215 534,02 | 558 907 718,60 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 1 055 215 534,02 | 558 907 718,60 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances | | |
| Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances négociables | | |
| Autres titres de créances | | |
| Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Organismes de placement collectif | 128 922 766,61 | 75 609 071,36 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 128 922 766,61 | 75 609 071,36 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | | |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | | |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | | |
| Autres organismes non européens | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | | |
| Créances représentatives de titres prêtés | | |
| Titres empruntés | | |
| Titres donnés en pension | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | 38 120 797,28 | 10 859 702,35 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 38 120 797,28 | 10 859 702,35 |
| Autres opérations | | |
| Autres instruments financiers | | |
| CRÉANCES | 41 637 970,42 | 59 496 979,64 |
| Opérations de change à terme de devises | 2 228 448,65 | 40 017 581,76 |
| Autres | 39 409 521,77 | 19 479 397,88 |
| COMPTES FINANCIERS | 116 925 662,74 | 37 339 554,79 |
| Liquidités | 116 925 662,74 | 37 339 554,79 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 1 407 229 089,05 | 900 644 829,66 |

PASSIF

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 1 118 184 773,35 | 818 716 774,73 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 240 705,65 | |
| Report à nouveau (a) | 34,04 | 185,36 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | 245 422 461,12 | 12 972 212,48 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | 853 688,07 | 4 132 567,88 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 1 364 701 662,23 | 835 821 740,45 |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i> | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 38 556 788,88 | 14 544 799,62 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | | |
| Dettes représentatives de titres empruntés | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | 38 556 788,88 | 14 544 799,62 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 38 202 939,72 | 10 838 350,41 |
| Autres opérations | 353 849,16 | 3 706 449,21 |
| DETTES | 3 970 637,94 | 40 938 185,65 |
| Opérations de change à terme de devises | 2 232 413,41 | 40 027 814,92 |
| Autres | 1 738 224,53 | 910 370,73 |
| COMPTES FINANCIERS | | 9 340 103,94 |
| Concours bancaires courants | | 9 340 103,94 |
| Emprunts | | |
| TOTAL DU PASSIF | 1 407 229 089,05 | 900 644 829,66 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------|----------------|----------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| FV CBOT UST 5 0323 | 308 423 032,91 | |
| EURO BOBL 0322 | | 205 855 800,00 |
| FGBL BUND 10A 0322 | | 125 100 100,00 |
| FGBL BUND 10A 0323 | 491 841 000,00 | |
| US 10YR NOTE 0322 | | 131 248 900,81 |
| US 10YR NOTE 0323 | 434 035 708,02 | |
| XEUR FGBX BUX 0322 | | 72 359 000,00 |
| CBOT USUL 30A 0322 | | 90 138 058,39 |
| SP 500 MINI 0322 | | 33 265 982,24 |
| MME MSCI EMER 0322 | | 18 871 130,85 |
| MME MSCI EMER 0323 | 8 495 038,65 | |
| NI TOKYO NIKK 0322 | | 770 402,64 |
| EURO STOXX 50 0322 | | 13 205 500,00 |
| EURO STOXX 50 0323 | 20 968 900,00 | |
| EC EURUSD 0322 | | 17 900 935,41 |
| EC EURUSD 0323 | 34 168 845,16 | |
| RY EURJPY 0322 | | 4 255 054,72 |
| RY EURJPY 0323 | 1 866 634,17 | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Credit Default Swaps | | |
| ITRAXX EUR XOVER S36 | | 31 000 000,00 |
| ITRAXX EUR XOVER S38 | 31 000 000,00 | |
| Autres engagements | | |

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 898 731,71 | 802,63 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 2 113 146,20 | 2 615 014,55 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 8 403 323,28 | 7 757 397,23 |
| Produits sur titres de créances | | |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | | |
| Produits sur instruments financiers à terme | | |
| Autres produits financiers | | |
| TOTAL (1) | 11 415 201,19 | 10 373 214,41 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 8 723,42 | 3 612,96 |
| Charges sur instruments financiers à terme | | |
| Charges sur dettes financières | 347 232,74 | 292 854,07 |
| Autres charges financières | | |
| TOTAL (2) | 355 956,16 | 296 467,03 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 11 059 245,03 | 10 076 747,38 |
| Autres produits (3) | | |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 10 681 611,61 | 6 769 737,11 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | 377 633,42 | 3 307 010,27 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | 476 054,65 | 825 557,61 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | | |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | 853 688,07 | 4 132 567,88 |

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux :**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN) à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Les instruments de types « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par l'Assemblée Générale.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Les instruments de types « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

○ **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

○ **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

➤ **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

➤ **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de la SICAV).

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif brut - OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS} \\ & \quad \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \quad \times \frac{\text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}} \end{aligned}$$

Ce montant est alors enregistré au compte de résultat de la SICAV et versé intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de la SICAV et notamment :

- . de la gestion financière ;
 - . de la gestion administrative et comptable ;
 - . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
- . frais de reporting
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Les frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

| Frais facturés au compartiment | Assiette | Action | Taux Barème (TTC maximum) | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------------------|------------------------------|
| Frais de gestion financière | Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion | RC EUR | 1,380% | |
| | | PC EUR | 0,730% | |
| | | PD EUR | 0,730% | |
| | | PC H-USD | 0,780% | |
| | | MC EUR | 0,05% | |
| Frais de fonctionnement et autres services | Actif net | Appliqués à toutes les actions | 0,035% | |
| Frais indirects (commissions et frais de gestion) | N.A | Appliqués à toutes les actions | Néant | |
| Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire) | Prélèvement maximum sur chaque transaction | Appliquées à toutes les actions | Actions, change | De 0 à 20% |
| | | | Instruments sur marché à terme et autres opérations | De 0 à 450 € par lot/contrat |
| Commission de surperformance | Actif net | RC EUR, PC EUR, PD EUR, PC H-USD, MC EUR | Néant | |

Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée.

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Action(s) | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|---------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI MC EUR | Capitalisation | Capitalisation |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC EUR | Capitalisation | Capitalisation |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC H-USD | Capitalisation | Capitalisation |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PD EUR | Distribution | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI RC EUR | Capitalisation | Capitalisation |

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 835 821 740,45 | 531 092 241,56 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 745 983 275,55 | 382 716 866,54 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -226 223 037,14 | -108 442 365,07 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 41 674 428,99 | 11 117 706,74 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -4 367 016,61 | -785 535,56 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 191 255 688,71 | 35 191 991,03 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -43 963 628,11 | -38 579 349,43 |
| Frais de transactions | -1 036 960,58 | -160 602,92 |
| Différences de change | -463 088,53 | 4 267 252,49 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -213 066 590,98 | 18 013 211,55 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | -152 978 783,92 | 60 087 807,06 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -60 087 807,06 | -42 074 595,51 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | 39 105 936,10 | -1 739 212,06 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 37 411 622,23 | -1 694 313,87 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 1 694 313,87 | -44 898,19 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | -183 534,76 | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | -213 184,28 | -177 474,69 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | 377 633,42 | 3 307 010,27 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | | |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | | |
| Autres éléments | | |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 1 364 701 662,23 | 835 821 740,45 |

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 991 393 982,22 | 72,64 |
| Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 793 392,50 | 0,06 |
| Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 2 421 840,40 | 0,18 |
| Autres obligations (indexées, titres participatifs) | 60 606 318,90 | 4,44 |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | 1 055 215 534,02 | 77,32 |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | | |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Actions | 29 463 938,65 | 2,16 |
| Change | 36 035 479,33 | 2,64 |
| Crédit | 31 000 000,00 | 2,27 |
| Taux | 1 234 299 740,93 | 90,45 |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 1 330 799 158,91 | 97,52 |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|------------------|-------|---------------|---|----------------|------|----------------|------|
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | 991 393 982,22 | 72,65 | | | 3 215 232,90 | 0,24 | 60 606 318,90 | 4,44 |
| Titres de créances | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | 116 925 662,74 | 8,57 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | 1 234 299 740,93 | 90,44 | | | | | | |

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|----------------|------|-----------------|------|----------------|-------|----------------|-------|----------------|-------|
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | 2 915 046,75 | 0,21 | 9 749 043,67 | 0,71 | 205 317 845,52 | 15,04 | 192 208 458,24 | 14,08 | 645 025 139,84 | 47,26 |
| Titres de créances | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | 116 925 662,74 | 8,57 | | | | | | | | |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | 308 423 032,91 | 22,60 | 925 876 708,02 | 67,84 |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 USD | | Devise 2 JPY | | Devise 3 GBP | | Devise N AUTRE(S) | |
|--------------------------------------------------|-----------------|-------|-----------------|------|-----------------|------|----------------------|------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | 12 501 270,88 | 0,92 | 3 135 880,78 | 0,23 | 1 737 813,44 | 0,13 | 1 751 247,38 | 0,13 |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | | |
| OPC | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Créances | 17 480 747,83 | 1,28 | 88 833,85 | 0,01 | | | | |
| Comptes financiers | 78 513 821,32 | 5,75 | 1 428 938,80 | 0,10 | 578 186,34 | 0,04 | 14 531,56 | |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Dettes | 4 533,15 | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | 785 122 624,74 | 57,53 | 1 866 634,17 | 0,14 | | | | |

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 30/12/2022 |
|---------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------|
| CRÉANCES | | |
| | Achat à terme de devise | 2 223 893,16 |
| | Fonds à recevoir sur vente à terme de devises | 4 555,49 |
| | Ventes à règlement différé | 18 933,40 |
| | Souscriptions à recevoir | 1 382 221,25 |
| | Dépôts de garantie en espèces | 37 978 333,16 |
| | Coupons et dividendes en espèces | 30 033,96 |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 41 637 970,42 |
| DETTES | | |
| | Vente à terme de devise | 4 533,15 |
| | Fonds à verser sur achat à terme de devises | 2 227 880,26 |
| | Rachats à payer | 528 564,33 |
| | Frais de gestion fixe | 1 209 660,20 |
| TOTAL DES DETTES | | 3 970 637,94 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | 37 667 332,48 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En action | En montant |
|--------------------------------------------------------|---------------|-----------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI MC EUR | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 755 387,8672 | 11 230 082,38 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -84 449,7463 | -1 254 990,63 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 670 938,1209 | 9 975 091,75 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 670 938,1209 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC EUR | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 260 762,658 | 336 492 574,92 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -112 096,343 | -144 712 889,21 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 148 666,315 | 191 779 685,71 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 425 839,747 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PD EUR | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 6 693,867 | 8 214 889,08 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -3 663,881 | -4 478 814,84 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 3 029,986 | 3 736 074,24 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 22 684,517 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI RC EUR | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 3 096 543,884 | 389 803 454,95 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -601 904,877 | -75 535 582,93 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 2 494 639,007 | 314 267 872,02 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 6 066 061,733 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC H-USD | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 207,642 | 242 274,22 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -207,157 | -240 759,53 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 0,485 | 1 514,69 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 1 893,302 | |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI MC EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises | |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises | |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PD EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises | |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI RC EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises | |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC H-USD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises | |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 30/12/2022 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI MC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion | 4 256,03 0,07 |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion | 3 076 224,28 0,69 |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PD EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion | 184 222,57 0,69 |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI RC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion | 7 401 236,98 1,28 |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC H-USD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion | 15 671,75 0,74 |

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 30/12/2022 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | |
| Titres empruntés | |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 30/12/2022 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 30/12/2022 |
|-----------------------------------|--------------|---------------------------------------|-----------------------|
| Actions | | | |
| Obligations | | | |
| TCN | | | |
| OPC | | | 128 922 766,61 |
| | FR0010828913 | LAZARD ALPHA EURO SRI I | 19 763 750,25 |
| | FR0012817567 | LAZARD EQUITY INFATION SRI part A | 15 446 427,70 |
| | FR0010505313 | LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR | 6 526 711,95 |
| | FR0010941815 | LAZARD EURO MONEY MARKET "B" | 81 446 801,83 |
| | FR0014009F63 | LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR | 5 739 074,88 |
| Instruments financiers à terme | | | |
| Total des titres du groupe | | | 128 922 766,61 |

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------|-------------------|---------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 34,04 | 185,36 |
| Résultat | 853 688,07 | 4 132 567,88 |
| Total | 853 722,11 | 4 132 753,24 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|--------------------------------------------|------------------|------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI MC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 79 274,01 | |
| Total | 79 274,01 | |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|--------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 2 152 775,51 | 2 913 368,07 |
| Total | 2 152 775,51 | 2 913 368,07 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PD EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 109 793,06 | 200 672,76 |
| Report à nouveau de l'exercice | 81,81 | 29,47 |
| Capitalisation | | |
| Total | 109 874,87 | 200 702,23 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 22 684,517 | 19 654,531 |
| Distribution unitaire | 4,84 | 10,21 |
| Crédit d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat | 5 504,55 | 8 556,51 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|--------------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI RC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | -1 495 573,30 | 1 003 534,94 |
| Total | -1 495 573,30 | 1 003 534,94 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------------------|-----------------|------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC H-USD | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 7 371,02 | 15 148,00 |
| Total | 7 371,02 | 15 148,00 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 240 705,65 | |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 245 422 461,12 | 12 972 212,48 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | | |
| Total | 245 663 166,77 | 12 972 212,48 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------------------------|---------------------|------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI MC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 1 333 693,96 | |
| Total | 1 333 693,96 | |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 99 946 591,80 | 5 477 131,01 |
| Total | 99 946 591,80 | 5 477 131,01 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PD EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 730 214,60 | 172 763,33 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 4 604 813,39 | 208 554,40 |
| Capitalisation | | |
| Total | 5 335 027,99 | 381 317,73 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 22 684,517 | 19 654,531 |
| Distribution unitaire | 32,19 | 8,79 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------------------------|-----------------------|---------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI RC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 138 495 568,08 | 6 939 486,59 |
| Total | 138 495 568,08 | 6 939 486,59 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC H-USD | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 552 284,94 | 174 277,15 |
| Total | 552 284,94 | 174 277,15 |

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 30/12/2022 |
|---------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------|
| Actif net Global en EUR | 531 092 241,56 | 835 821 740,45 | 1 364 701 662,23 |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI MC EUR en EUR | | | |
| Actif net | | | 10 166 244,48 |
| Nombre de titres | | | 670 938,1209 |
| Valeur liquidative unitaire | | | 15,15 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | | | 1,98 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | | | 0,11 |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC EUR en EUR | | | |
| Actif net | 264 041 210,57 | 358 622 604,31 | 556 129 602,86 |
| Nombre de titres | 215 959,220 | 277 173,432 | 425 839,747 |
| Valeur liquidative unitaire | 1 222,64 | 1 293,85 | 1 305,95 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -10,25 | 19,76 | 234,70 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 10,90 | 10,51 | 5,05 |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PD EUR en EUR | | | |
| Actif net | 22 277 673,96 | 24 580 340,25 | 28 205 261,47 |
| Nombre de titres | 18 706,567 | 19 654,531 | 22 684,517 |
| Valeur liquidative unitaire | 1 190,90 | 1 250,61 | 1 243,37 |
| Distribution unitaire sur +/- values nettes | | 8,79 | 32,19 |
| +/- values nettes unitaire non distribuées | | 10,61 | 202,99 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -10,43 | | |
| Distribution unitaire sur résultat | 9,58 | 10,21 | 4,84 |
| Crédit d'impôt unitaire | | 0,409 | (*) |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI RC EUR en EUR | | | |
| Actif net | 243 102 543,47 | 450 622 168,82 | 768 009 070,76 |
| Nombre de titres | 2 026 840,634 | 3 571 422,726 | 6 066 061,733 |
| Valeur liquidative unitaire | 119,94 | 126,17 | 126,60 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -1,04 | 1,94 | 22,83 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 0,20 | 0,28 | -0,24 |

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 30/12/2022 |
|------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC H-USD en USD | | | |
| Actif net en USD | 2 044 323,93 | 2 270 564,30 | 2 338 859,87 |
| Nombre de titres | 1 813,754 | 1 892,817 | 1 893,302 |
| Valeur liquidative unitaire en USD | 1 127,12 | 1 199,56 | 1 235,33 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR | -29,67 | 92,07 | 291,70 |
| Capitalisation unitaire sur résultat en EUR | 9,29 | 8,00 | 3,89 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|----------------------|-------------|
| Actions et valeurs assimilées | | | | |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| ALLEMAGNE | | | | |
| ADIDAS NOM. | EUR | 2 329 | 296 854,34 | 0,02 |
| ALLIANZ SE-REG | EUR | 3 076 | 617 968,40 | 0,05 |
| BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE | EUR | 8 062 | 672 209,56 | 0,05 |
| DEUTSCHE TELEKOM AG | EUR | 33 138 | 617 626,04 | 0,04 |
| SAP SE | EUR | 4 133 | 398 379,87 | 0,03 |
| TOTAL ALLEMAGNE | | | 2 603 038,21 | 0,19 |
| ESPAGNE | | | | |
| BANCO SANTANDER S.A. | EUR | 225 720 | 632 580,30 | 0,05 |
| TOTAL ESPAGNE | | | 632 580,30 | 0,05 |
| ETATS-UNIS | | | | |
| ADOBE INC | USD | 348 | 109 732,90 | 0,01 |
| ALPHABET- A | USD | 5 853 | 483 869,94 | 0,03 |
| AMAZON.COM INC | USD | 3 430 | 269 964,86 | 0,02 |
| BALL CORP | USD | 6 477 | 310 361,94 | 0,02 |
| BANK OF AMERICA CORP | USD | 20 869 | 647 628,28 | 0,05 |
| BECTON DICKINSON | USD | 2 807 | 668 840,57 | 0,05 |
| CHEVRONTEXACO CORP | USD | 4 732 | 795 827,29 | 0,06 |
| ECOLAB | USD | 1 077 | 146 889,78 | 0,01 |
| ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A- | USD | 1 905 | 442 866,76 | 0,04 |
| HONEYWELL INTERNATIONAL INC | USD | 2 812 | 564 639,59 | 0,04 |
| INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP | USD | 4 243 | 407 860,74 | 0,03 |
| MERCK AND | USD | 8 102 | 842 273,98 | 0,06 |
| MICROSOFT CORP | USD | 2 832 | 636 374,08 | 0,05 |
| MONDELEZ INTERNATIONAL INC | USD | 6 816 | 425 660,72 | 0,03 |
| MORGAN STANLEY | USD | 8 396 | 668 847,90 | 0,05 |
| MOTOROLA SOL. WI | USD | 2 493 | 601 987,38 | 0,04 |
| PARKER-HANNIFIN CORP | USD | 2 084 | 568 230,50 | 0,04 |
| RAYTHEON TECHNO | USD | 6 561 | 620 413,32 | 0,04 |
| ROSS STORES | USD | 4 861 | 528 663,64 | 0,04 |
| TEXAS INSTRUMENTS COM | USD | 3 012 | 466 284,98 | 0,03 |
| THE WALT DISNEY | USD | 4 193 | 341 333,18 | 0,03 |
| VISA INC CLASS A | USD | 3 171 | 617 293,94 | 0,05 |
| TOTAL ETATS-UNIS | | | 11 165 846,27 | 0,82 |
| FRANCE | | | | |
| BNP PARIBAS | EUR | 13 082 | 696 616,50 | 0,05 |
| ESSILORLUXOTTICA | EUR | 2 279 | 385 606,80 | 0,03 |
| LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY) | EUR | 1 615 | 1 098 038,50 | 0,08 |
| SANOFI | EUR | 8 575 | 770 378,00 | 0,06 |
| VINCI SA | EUR | 4 851 | 452 549,79 | 0,03 |
| TOTAL FRANCE | | | 3 403 189,59 | 0,25 |
| IRLANDE | | | | |
| ACCENTURE PLC - CL A | USD | 1 371 | 342 785,33 | 0,03 |
| MEDTRONIC PLC | USD | 5 489 | 399 723,66 | 0,03 |
| TOTAL IRLANDE | | | 742 508,99 | 0,06 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| JAPON | | | | |
| ASAHI GROUP HOLDINGS | JPY | 16 100 | 470 932,40 | 0,03 |
| DAIWA HOUSE INDS | JPY | 24 400 | 526 576,45 | 0,04 |
| HITACHI JPY50 | JPY | 18 700 | 888 532,95 | 0,07 |
| MURATA MFG CO | JPY | 6 700 | 313 450,74 | 0,02 |
| ORIX CORP | JPY | 31 000 | 466 370,49 | 0,04 |
| TAKEDA CHEM INDS JPY50 | JPY | 16 100 | 470 017,75 | 0,03 |
| TOTAL JAPON | | | 3 135 880,78 | 0,23 |
| PAYS-BAS | | | | |
| ASML HOLDING NV | EUR | 1 273 | 641 337,40 | 0,04 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | 641 337,40 | 0,04 |
| ROYAUME-UNI | | | | |
| ASTRAZENECA PLC | GBP | 8 441 | 1 067 243,03 | 0,08 |
| LINDE PLC | USD | 1 940 | 592 915,62 | 0,04 |
| RECKITT BENCKISER GROUP PLC | GBP | 10 340 | 670 570,41 | 0,05 |
| TOTAL ROYAUME-UNI | | | 2 330 729,06 | 0,17 |
| SUEDE | | | | |
| ALFA LAVAL | SEK | 18 611 | 503 925,01 | 0,03 |
| SVENSKA HANDELSBANKEN AB | SEK | 71 810 | 678 692,57 | 0,05 |
| TOTAL SUEDE | | | 1 182 617,58 | 0,08 |
| SUISSE | | | | |
| GEBERIT NOM. | CHF | 297 | 130 987,39 | 0,02 |
| SGS STE GLE SURVEILLANCE NOM | CHF | 201 | 437 642,41 | 0,03 |
| TOTAL SUISSE | | | 568 629,80 | 0,05 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 26 406 357,98 | 1,94 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées | | | 26 406 357,98 | 1,94 |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| ALLEMAGNE | | | | |
| BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-31 | EUR | 60 000 000 | 48 443 100,00 | 3,55 |
| BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25 | EUR | 45 000 000 | 42 133 275,00 | 3,09 |
| CMZB FRANCFORT 0.75% 24-03-26 | EUR | 4 000 000 | 3 678 524,66 | 0,27 |
| CMZB FRANCFORT 6.125% PERP | EUR | 1 200 000 | 1 171 854,49 | 0,08 |
| DBR 0 08/15/30 | EUR | 80 000 000 | 66 293 200,00 | 4,86 |
| DEUTSCHE BK 0.75% 17-02-27 | EUR | 5 000 000 | 4 386 576,71 | 0,33 |
| EEW ENERGY FROM WASTE 0.361% 30-06-26 | EUR | 4 000 000 | 3 451 758,03 | 0,25 |
| ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMBERG 1.375% 31-08-81 | EUR | 3 000 000 | 2 240 291,71 | 0,17 |
| EVONIK INDUSTRIES 0.625% 18-09-25 | EUR | 3 000 000 | 2 774 121,58 | 0,20 |
| HOCHTIEF AG 0.625% 26-04-29 | EUR | 2 000 000 | 1 500 150,14 | 0,11 |
| INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.625% 17-02-25 | EUR | 5 000 000 | 4 724 247,26 | 0,34 |
| MERCK KGAA 3.375% 12-12-74 | EUR | 3 000 000 | 2 969 067,74 | 0,22 |
| TOTAL ALLEMAGNE | | | 183 766 167,32 | 13,47 |
| BELGIQUE | | | | |
| ANHEUSER INBEV SANV 2.125% 02-12-27 | EUR | 2 000 000 | 1 874 606,03 | 0,14 |
| ARGENTA SPAARBANK 5.375% 29-11-27 | EUR | 3 000 000 | 3 002 007,33 | 0,22 |
| BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33 | EUR | 30 000 000 | 25 263 963,70 | 1,85 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|-----------------------------------------------------|--------|---------------------|----------------------|-------------|
| CCBGBB I 10/26/24 | EUR | 3 000 000 | 2 877 961,23 | 0,21 |
| FORTIS BK TV07-191272 CV | EUR | 1 000 000 | 793 392,50 | 0,06 |
| KBC GROUPE 1.5% 29-03-26 EMTN | EUR | 5 000 000 | 4 765 009,25 | 0,35 |
| KBC GROUPE SA 1.625% 18-09-29 | EUR | 1 000 000 | 934 878,70 | 0,07 |
| TOTAL BELGIQUE | | | 39 511 818,74 | 2,90 |
| DANEMARK | | | | |
| CARLB 0 3/8 06/30/27 | EUR | 3 000 000 | 2 597 853,70 | 0,19 |
| TOTAL DANEMARK | | | 2 597 853,70 | 0,19 |
| ESPAGNE | | | | |
| BANCO DE BADELL 0.875% 05-03-23 | EUR | 1 000 000 | 1 004 507,67 | 0,07 |
| BANCO DE SABADELL SA 0.0625% 07-11-25 | EUR | 3 000 000 | 2 791 668,08 | 0,21 |
| BANCO NTANDER 1.125% 23-06-27 | EUR | 2 000 000 | 1 786 568,90 | 0,13 |
| BANCO NTANDER 1.375% 05-01-26 | EUR | 1 200 000 | 1 128 845,59 | 0,08 |
| BANCO NTANDER 4.375% PERP | EUR | 2 000 000 | 1 721 249,51 | 0,13 |
| BANCO NTANDER E3R+0.75% 28-03-23 | EUR | 400 000 | 400 714,73 | 0,03 |
| BANKINTER 0.625% 06-10-27 | EUR | 3 000 000 | 2 531 441,92 | 0,19 |
| BBVA 2.575% 22-02-29 EMTN | EUR | 2 000 000 | 1 993 885,21 | 0,15 |
| BBVA 6.0% PERP | EUR | 1 000 000 | 967 998,48 | 0,07 |
| CAIXABANK 0.625% 01-10-24 EMTN | EUR | 3 000 000 | 2 848 228,77 | 0,20 |
| CAIXABANK SA 2.75% 14-07-28 | EUR | 2 000 000 | 1 988 798,49 | 0,15 |
| COMUNIDAD MADRID 0.827% 30-07-27 | EUR | 3 000 000 | 2 694 021,70 | 0,19 |
| IBERDROLA FINANZAS SAU 0.875% 16-06-25 | EUR | 3 000 000 | 2 845 915,48 | 0,21 |
| IBERDROLA FINANZAS SAU 1.575% PERP | EUR | 1 000 000 | 818 851,23 | 0,06 |
| IBESM I 03/07/24 | EUR | 200 000 | 197 195,79 | 0,01 |
| INSTITUTO DE CREDITO OFICIAL 0.2% 31-01-24 | EUR | 7 000 000 | 6 817 976,03 | 0,50 |
| SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42 | EUR | 30 000 000 | 18 366 791,10 | 1,35 |
| TELEFONICA EMISIONES SAU 1.069% 05-02-24 | EUR | 3 000 000 | 2 963 200,52 | 0,21 |
| TELEFONICA EMISIONES SAU 1.201% 21-08-27 | EUR | 3 000 000 | 2 687 301,16 | 0,20 |
| TOTAL ESPAGNE | | | 56 555 160,36 | 4,14 |
| ETATS-UNIS | | | | |
| AT T 0.8% 04-03-30 | EUR | 1 875 000 | 1 507 846,75 | 0,11 |
| AT T 1.6% 19-05-28 | EUR | 1 125 000 | 1 008 555,03 | 0,07 |
| BECTON DICKINSON AND 1.9% 15-12-26 | EUR | 2 000 000 | 1 863 878,08 | 0,14 |
| INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.625% 22-11-27 | EUR | 6 000 000 | 5 338 255,07 | 0,39 |
| VERIZON COMMUNICATION 0.375% 22-03-29 | EUR | 2 000 000 | 1 615 957,26 | 0,12 |
| TOTAL ETATS-UNIS | | | 11 334 492,19 | 0,83 |
| FRANCE | | | | |
| ACAFP 0 3/8 10/21/25 | EUR | 4 000 000 | 3 681 881,10 | 0,27 |
| ADP 1.5% 07-04-25 | EUR | 2 000 000 | 1 930 603,97 | 0,14 |
| ADP 2.125% 02-10-26 | EUR | 3 200 000 | 3 035 038,03 | 0,22 |
| AGEN FRA 1.375% 17-09-24 EMTN | EUR | 7 000 000 | 6 810 814,45 | 0,50 |
| AIR LIQ FIN 1.375% 02-04-30 | EUR | 3 000 000 | 2 644 956,78 | 0,20 |
| ALD 4.75% 13-10-25 EMTN | EUR | 6 600 000 | 6 795 500,14 | 0,50 |
| ALSTOM 0.125% 27-07-27 | EUR | 4 000 000 | 3 467 331,78 | 0,26 |
| ARKEMA 1.5% PERP | EUR | 2 000 000 | 1 723 360,55 | 0,13 |
| ARKEMA 2.75% PERP EMTN | EUR | 3 000 000 | 2 823 230,96 | 0,20 |
| BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 07-03-25 | EUR | 4 000 000 | 3 698 310,96 | 0,28 |
| BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.0% 23-05-25 | EUR | 5 000 000 | 4 735 096,92 | 0,34 |
| BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.75% 15-03-29 | EUR | 1 000 000 | 877 365,89 | 0,06 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---------------------------------------------------|--------|---------------------|-----------------|-------------|
| BNP PAR 0.25% 13-04-27 EMTN | EUR | 5 000 000 | 4 368 475,34 | 0,32 |
| BNP PAR 1.0% 27-06-24 EMTN | EUR | 2 000 000 | 1 943 090,96 | 0,14 |
| BNP PAR 1.125% 17-04-29 EMTN | EUR | 1 200 000 | 1 016 177,42 | 0,08 |
| BNP PAR 2.1% 07-04-32 EMTN | EUR | 5 000 000 | 4 201 958,90 | 0,30 |
| BNP PAR 2.125% 23-01-27 EMTN | EUR | 3 000 000 | 2 859 856,85 | 0,21 |
| BNP PARIBAS 0.5% 15-07-25 EMTN | EUR | 2 200 000 | 2 092 180,56 | 0,16 |
| BOUYGUES 1.125% 24-07-28 | EUR | 3 000 000 | 2 629 106,92 | 0,20 |
| BOUYGUES 2.25% 29-06-29 | EUR | 3 000 000 | 2 740 929,66 | 0,20 |
| BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN | EUR | 4 000 000 | 3 797 176,16 | 0,28 |
| BPCE 1.125% 18-01-23 EMTN | EUR | 500 000 | 505 241,34 | 0,04 |
| BPCE 1.625% 02-03-29 | EUR | 5 000 000 | 4 421 139,04 | 0,33 |
| BPCE 4.625% 18/07/23 | EUR | 1 000 000 | 1 029 354,38 | 0,07 |
| BQ POSTALE 1.0% 16-10-24 EMTN | EUR | 3 000 000 | 2 864 398,15 | 0,21 |
| BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27 | EUR | 1 000 000 | 898 962,67 | 0,06 |
| BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25 | EUR | 4 000 000 | 3 867 963,56 | 0,28 |
| CA 1.0% 18-09-25 EMTN | EUR | 5 000 000 | 4 714 257,53 | 0,35 |
| CA 1.0% 22-04-26 EMTN | EUR | 4 000 000 | 3 753 754,79 | 0,28 |
| CA ASSURANCES 4.25% PERP | EUR | 2 000 000 | 2 032 291,23 | 0,15 |
| CAPGEMINI SE 1.625% 15-04-26 | EUR | 2 000 000 | 1 903 327,81 | 0,14 |
| CIE FIN INDUSDES AUTOROUT COFIROUTE 1.0% 19-05-31 | EUR | 4 000 000 | 3 278 615,89 | 0,24 |
| COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 2.125% 10-06-28 | EUR | 2 000 000 | 1 851 960,00 | 0,13 |
| COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 2.375% 04-10-27 | EUR | 4 000 000 | 3 816 904,93 | 0,28 |
| COVIVIO SA 1.5% 21-06-27 | EUR | 3 000 000 | 2 716 199,38 | 0,20 |
| CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25% 11-06-29 | EUR | 1 000 000 | 855 894,79 | 0,06 |
| CREDIT MUTUEL ARKEA 1.375% 17-01-25 | EUR | 3 000 000 | 2 907 697,81 | 0,22 |
| CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25% 01-12-32 | EUR | 3 000 000 | 2 967 727,40 | 0,22 |
| DANONE 1.0% PERP | EUR | 1 100 000 | 925 867,97 | 0,07 |
| DASSAULT SYSTMES 0.375% 16-09-29 | EUR | 3 000 000 | 2 458 424,59 | 0,18 |
| EDENRED 1.375% 18-06-29 | EUR | 2 000 000 | 1 734 443,15 | 0,13 |
| EDF 1.0% 13-10-26 EMTN | EUR | 3 000 000 | 2 719 264,73 | 0,20 |
| EDF 2.0% 02-10-30 EMTN | EUR | 1 000 000 | 837 675,89 | 0,06 |
| ENGIE 1.0% 13-03-26 EMTN | EUR | 2 100 000 | 1 948 589,14 | 0,14 |
| ENGIE 2.125% 30-03-32 EMTN | EUR | 2 000 000 | 1 731 416,30 | 0,13 |
| ENGIE 3.25% PERP | EUR | 3 000 000 | 3 012 236,10 | 0,22 |
| ESSILORLUXOTTICA 2.375% 09-04-24 | EUR | 500 000 | 506 334,21 | 0,04 |
| FRAN 0.125% 16-03-26 | EUR | 3 000 000 | 2 699 755,27 | 0,20 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-38 | EUR | 60 000 000 | 60 606 318,90 | 4,44 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44 | EUR | 170 000 000 | 98 440 223,29 | 7,21 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39 | EUR | 150 000 000 | 122 880 821,92 | 9,01 |
| GECINA 1.375% 30-06-27 EMTN | EUR | 1 000 000 | 904 219,52 | 0,06 |
| GROUPE DANONE 1.75% PERP EMTN | EUR | 2 000 000 | 1 997 132,74 | 0,14 |
| HIME SARLU 0.625% 16-09-28 | EUR | 2 000 000 | 1 568 512,88 | 0,12 |
| ICADE 1.5% 13-09-27 | EUR | 800 000 | 697 370,19 | 0,05 |
| ICADFP I 1/8 11/17/25 | EUR | 1 500 000 | 1 354 235,45 | 0,10 |
| IMERYS 1.5% 15-01-27 EMTN | EUR | 500 000 | 457 700,92 | 0,03 |
| INDIGO GROUP SAS 1.625% 19-04-28 | EUR | 2 000 000 | 1 749 411,64 | 0,13 |
| INDIGO GROUP SAS 2.125% 16-04-25 | EUR | 1 000 000 | 980 848,42 | 0,07 |
| JCDECAUX 2.625% 24-04-28 | EUR | 3 000 000 | 2 728 641,37 | 0,20 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|-------------------------------------------|--------|---------------------|------------------------|--------------|
| KERFP 2 3/4 04/08/24 | EUR | 2 000 000 | 2 043 834,93 | 0,15 |
| KERING 0.75% 13-05-28 EMTN | EUR | 3 000 000 | 2 648 381,30 | 0,19 |
| KLEP 1.75% 06-11-24 EMTN | EUR | 3 000 000 | 2 917 187,47 | 0,21 |
| L'OREAL S A 0.375% 29-03-24 | EUR | 3 000 000 | 2 925 635,14 | 0,21 |
| LVMH MOET HENNESSY 0.375% 11-02-31 | EUR | 2 000 000 | 1 600 398,63 | 0,12 |
| LVMH MOET HENNESSY ZCP 11-02-26 | EUR | 2 000 000 | 1 820 180,00 | 0,13 |
| ORANGE 0.125% 16-09-29 EMTN | EUR | 2 000 000 | 1 594 346,58 | 0,11 |
| ORANGE 1.625% 07-04-32 EMTN | EUR | 2 000 000 | 1 704 010,14 | 0,12 |
| ORANGE 2.375% PERP | EUR | 800 000 | 773 410,41 | 0,06 |
| ORANGE 5.25% PERP | EUR | 1 000 000 | 1 057 780,75 | 0,08 |
| PERNOD RICARD 0.5% 24-10-27 | EUR | 3 000 000 | 2 610 127,81 | 0,19 |
| PERNOD RICARD 3.25% 02-11-28 | EUR | 2 500 000 | 2 465 963,87 | 0,18 |
| RATP 0.875% 25-05-27 EMTN | EUR | 3 000 000 | 2 726 672,67 | 0,20 |
| RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN | EUR | 5 000 000 | 4 560 549,32 | 0,33 |
| RCI BANQUE 4.125% 01-12-25 | EUR | 3 200 000 | 3 188 510,25 | 0,23 |
| SANOFI 1.0% 01-04-25 EMTN | EUR | 800 000 | 771 571,23 | 0,05 |
| SANOFI 1.0% 21-03-26 EMTN | EUR | 4 000 000 | 3 762 421,64 | 0,28 |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0000010% 12-06-23 | EUR | 2 000 000 | 1 977 710,00 | 0,15 |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.0% 09-04-27 | EUR | 3 000 000 | 2 738 879,59 | 0,20 |
| SEB 1.375% 16-06-25 | EUR | 1 100 000 | 1 030 933,11 | 0,07 |
| SG 0.5% 13-01-23 EMTN | EUR | 1 000 000 | 1 004 583,01 | 0,08 |
| SG 0.625% 02-12-27 | EUR | 2 200 000 | 1 890 554,48 | 0,14 |
| SG 1.125% 21-04-26 EMTN | EUR | 4 300 000 | 4 033 211,80 | 0,30 |
| SG 1.75% 22-03-29 EMTN | EUR | 3 000 000 | 2 595 525,82 | 0,19 |
| SG E3R+0.8% 22-05-24 EMTN | EUR | 2 000 000 | 2 021 125,67 | 0,15 |
| SNCF EPIC 0.625% 17-04-30 EMTN | EUR | 5 200 000 | 4 293 791,73 | 0,32 |
| SOGECAP SA 4.125% 29-12-49 | EUR | 2 000 000 | 1 990 992,74 | 0,14 |
| STE DES 1.5% 15-01-24 EMTN | EUR | 2 000 000 | 2 002 363,70 | 0,14 |
| SUEZ 1.875% 24-05-27 EMTN | EUR | 4 000 000 | 3 668 827,40 | 0,27 |
| SUEZ SACA 5.0% 03-11-32 EMTN | EUR | 2 000 000 | 2 059 312,33 | 0,15 |
| THALES 0.25% 29-01-27 EMTN | EUR | 3 000 000 | 2 612 015,75 | 0,19 |
| TOTALENERGIES SE 2.0% PERP | EUR | 1 750 000 | 1 344 463,99 | 0,10 |
| TOTALENERGIES SE 2.125% PERP | EUR | 1 000 000 | 737 364,18 | 0,05 |
| TOTALENERGIES SE FR 2.0% PERP | EUR | 1 750 000 | 1 524 698,65 | 0,12 |
| UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP | EUR | 2 500 000 | 2 155 725,86 | 0,16 |
| UNIB ROD 1.375% 31-12-26 EMTN | EUR | 2 000 000 | 1 840 842,74 | 0,13 |
| VALE ELE 1.625% 18-03-26 EMTN | EUR | 300 000 | 273 418,64 | 0,02 |
| VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.0% 14-01-27 | EUR | 2 000 000 | 1 730 290,00 | 0,12 |
| VIEFP 0.314 10/04/23 | EUR | 1 000 000 | 984 097,85 | 0,07 |
| VIEFP 1.496 11/30/26 | EUR | 3 000 000 | 2 775 265,60 | 0,21 |
| WENDEL 1.375% 26-04-26 | EUR | 1 500 000 | 1 382 502,23 | 0,10 |
| WEND INVE 2.5% 09-02-27 | EUR | 800 000 | 765 648,60 | 0,06 |
| WPP FINANCE 2.375% 19-05-27 | EUR | 2 000 000 | 1 896 751,37 | 0,14 |
| TOTAL FRANCE | | | 5 15 699 458,57 | 37,79 |
| IRLANDE | | | | |
| AIB GROUP 1.875% 19-11-29 EMTN | EUR | 4 000 000 | 3 659 646,58 | 0,27 |
| BK IRELAND GROUP 0.75% 08-07-24 | EUR | 1 500 000 | 1 483 212,12 | 0,11 |
| BK IRELAND GROUP 1.0% 25-11-25 | EUR | 3 000 000 | 2 810 380,48 | 0,20 |
| IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31 | EUR | 5 000 000 | 4 493 865,07 | 0,33 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---------------------------------------------------------|--------|---------------------|----------------------|-------------|
| RYANAIR 0.875% 25-05-26 EMTN | EUR | 6 000 000 | 5 394 935,34 | 0,39 |
| SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 1.5% 15-09-27 | EUR | 3 000 000 | 2 696 370,00 | 0,20 |
| UNKNOWN FICTIF 1.25% 05-11-26 | EUR | 4 000 000 | 3 658 162,19 | 0,27 |
| VODAFONE INTL FINANCING DAC 3.25% 02-03-29 | EUR | 5 000 000 | 4 845 671,58 | 0,36 |
| TOTAL IRLANDE | | | 29 042 243,36 | 2,13 |
| ITALIE | | | | |
| AEROPORTI DI ROMA 1.625% 08-06-27 | EUR | 2 386 000 | 2 141 315,21 | 0,16 |
| ASS GENERALI 3.875% 29-01-29 | EUR | 2 500 000 | 2 474 024,32 | 0,18 |
| CREDITO EMILIANO 1.125% 19-01-28 | EUR | 2 800 000 | 2 429 173,18 | 0,17 |
| ENEL 2.25% PERP | EUR | 2 000 000 | 1 756 593,01 | 0,13 |
| ENEL 2.5% 24-11-78 | EUR | 1 000 000 | 981 744,73 | 0,08 |
| ENI 1.25% 18-05-26 EMTN | EUR | 4 000 000 | 3 714 666,85 | 0,28 |
| ENI 3.375% PERP | EUR | 2 000 000 | 1 678 024,38 | 0,12 |
| IGIM 0 1/4 06/24/25 | EUR | 3 000 000 | 2 744 990,75 | 0,20 |
| INTE 1.0% 19-11-26 EMTN | EUR | 2 000 000 | 1 780 815,75 | 0,13 |
| INTE 2.125% 26-05-25 EMTN | EUR | 2 000 000 | 1 941 289,32 | 0,14 |
| INTE 3.75% PERP | EUR | 3 000 000 | 2 596 516,14 | 0,19 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45 | EUR | 40 000 000 | 22 378 334,81 | 1,64 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35 | EUR | 10 000 000 | 9 304 128,57 | 0,68 |
| MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.125% 23-04-25 | EUR | 2 000 000 | 1 899 109,18 | 0,14 |
| MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.625% 07-01-25 | EUR | 1 500 000 | 1 465 787,88 | 0,11 |
| SNAM 0.875% 25-10-26 EMTN | EUR | 3 000 000 | 2 717 739,25 | 0,20 |
| TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.125% 25-07-25 | EUR | 3 000 000 | 2 752 229,38 | 0,20 |
| UNICREDIT 0.325% 19-01-26 EMTN | EUR | 3 000 000 | 2 675 302,60 | 0,19 |
| UNICREDIT 0.925% 18-01-28 EMTN | EUR | 5 000 000 | 4 325 824,32 | 0,31 |
| UNICREDIT 1.25% 16-06-26 EMTN | EUR | 4 000 000 | 3 718 034,25 | 0,27 |
| UNIPOL GRUPPO SPA EX UNIPOL SPA CIA 3.25% 23-09-30 | EUR | 2 000 000 | 1 874 344,38 | 0,14 |
| TOTAL ITALIE | | | 77 349 988,26 | 5,66 |
| LUXEMBOURG | | | | |
| ARCELLOR MITTAL 1.75% 19-11-25 | EUR | 3 000 000 | 2 836 852,60 | 0,20 |
| BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 0.334% 13-08-28 | EUR | 2 000 000 | 1 650 017,10 | 0,12 |
| EUROFINS SCIENTIFIC 3.75% 17-07-26 | EUR | 2 329 000 | 2 400 362,31 | 0,18 |
| HOLCIM FINANCE LUXEMBOURG 0.5% 03-09-30 | EUR | 2 000 000 | 1 506 322,47 | 0,11 |
| HOLCIM FINANCE REGS 0.5% 29-11-26 | EUR | 2 000 000 | 1 757 878,90 | 0,13 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 10 151 433,38 | 0,74 |
| PAYS-BAS | | | | |
| ABN AMRO BK 1.25% 28-05-25 | EUR | 5 000 000 | 4 776 696,23 | 0,35 |
| BMW 0 04/14/23 | EUR | 2 000 000 | 1 988 640,00 | 0,14 |
| BMW FIN 0.5% 22-02-25 EMTN | EUR | 3 000 000 | 2 842 785,21 | 0,21 |
| DAIMLER INTL FINANCE BV 0.625% 06-05-27 | EUR | 2 800 000 | 2 507 690,74 | 0,19 |
| ENEL FINANCE INTL NV 0.0% 17-06-27 | EUR | 3 000 000 | 2 535 330,00 | 0,19 |
| ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 17-06-27 | EUR | 3 000 000 | 2 592 719,38 | 0,19 |
| ENEL FINANCE INTL NV 1.0% 16-09-24 | EUR | 2 000 000 | 1 931 422,60 | 0,14 |
| IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP | EUR | 1 000 000 | 905 165,62 | 0,07 |
| IBERDROLA INTL BV 2.625% PERP | EUR | 500 000 | 497 821,37 | 0,04 |
| IBERDROLA INTL BV 3.25% PERP | EUR | 500 000 | 496 629,18 | 0,04 |
| ING GROEP NV 0.125% 29-11-25 | EUR | 2 000 000 | 1 852 179,73 | 0,14 |
| ING GROEP NV 1.0% 20-09-23 | EUR | 300 000 | 296 541,51 | 0,02 |
| ING GROEP NV 1.125% 14-02-25 | EUR | 500 000 | 482 230,24 | 0,04 |
| ING GROEP NV 1.25% 16-02-27 | EUR | 5 000 000 | 4 589 140,75 | 0,33 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|-------------------------|--------------|
| NATURGY FINANCE BV 1.25% 15-01-26 | EUR | 4 000 000 | 3 732 716,16 | 0,27 |
| NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40 | EUR | 12 000 000 | 8 251 267,40 | 0,60 |
| RABOBK 0.75% 29-08-23 | EUR | 2 000 000 | 1 982 839,18 | 0,15 |
| RABOBK 4.625% PERP | EUR | 2 000 000 | 1 853 920,60 | 0,13 |
| REPSOL INTL FINANCE BV 2.0% 15-12-25 | EUR | 3 000 000 | 2 879 883,29 | 0,21 |
| SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.0% 08-09-33 | EUR | 5 000 000 | 4 766 007,19 | 0,35 |
| STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27 | EUR | 4 000 000 | 3 466 469,59 | 0,25 |
| STELLANTIS NV 3.75% 29-03-24 | EUR | 2 000 000 | 2 057 294,25 | 0,15 |
| THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV 0.8% 18-10-30 | EUR | 3 000 000 | 2 430 428,01 | 0,18 |
| VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.375% PERP | EUR | 2 000 000 | 1 942 006,99 | 0,14 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | 61 657 825,22 | 4,52 |
| PORTUGAL | | | | |
| BCP 3.871% 27-03-30 EMTN | EUR | 3 500 000 | 2 876 238,58 | 0,22 |
| CAIXA GEN 1.25% 25-11-24 EMTN | EUR | 4 000 000 | 3 774 082,47 | 0,27 |
| CAIXA GEN 5.75% 31-10-28 EMTN | EUR | 5 000 000 | 5 105 485,96 | 0,37 |
| ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.625% 15-04-27 | EUR | 3 000 000 | 2 777 681,71 | 0,20 |
| NOS SGPS 1.125% 02-05-23 | EUR | 500 000 | 503 778,90 | 0,04 |
| TOTAL PORTUGAL | | | 15 037 267,62 | 1,10 |
| ROYAUME-UNI | | | | |
| BARCLAYS 0.577% 09-08-29 | EUR | 3 000 000 | 2 372 471,42 | 0,18 |
| BARCLAYS 3.375% 02-04-25 EMTN | EUR | 4 100 000 | 4 161 666,25 | 0,31 |
| HSBC 0.309% 13-11-26 | EUR | 3 000 000 | 2 672 435,26 | 0,19 |
| HSBC 0.875% 06-09-24 | EUR | 3 000 000 | 2 884 598,22 | 0,21 |
| LLOYDS BANKING GROUP 1.0% 09-11-23 | EUR | 1 000 000 | 986 081,85 | 0,07 |
| LLOYDS BANKING GROUP 3.125% 24-08-30 | EUR | 2 000 000 | 1 851 962,74 | 0,14 |
| LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 01-04-26 | EUR | 3 000 000 | 3 031 984,93 | 0,22 |
| NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 1.5% 08-03-26 | EUR | 4 000 000 | 3 790 759,45 | 0,28 |
| RENTOKIL INITIAL FINANCE BV 3.875% 27-06-27 | EUR | 3 000 000 | 3 029 958,70 | 0,22 |
| ROYAL BK SCOTLAND GROUP 2.0% 04-03-25 | EUR | 4 000 000 | 3 970 949,32 | 0,29 |
| SANTANDER UK GROUP 3.53% 25-08-28 | EUR | 3 000 000 | 2 839 662,95 | 0,20 |
| STAN 3.125% 19-11-24 EMTN | EUR | 1 000 000 | 986 622,74 | 0,08 |
| STANDARD CHARTERED 0.9% 02-07-27 | EUR | 4 000 000 | 3 548 926,58 | 0,26 |
| VIRGIN MONEY UK 2.875% 24-06-25 | EUR | 4 000 000 | 3 835 759,34 | 0,28 |
| TOTAL ROYAUME-UNI | | | 39 963 839,75 | 2,93 |
| SUISSE | | | | |
| CRED SUIS SA GROUP AG 1.0% 24-06-27 | EUR | 5 000 000 | 3 954 413,36 | 0,29 |
| CRED SUIS SA GROUP AG 3.25% 02-04-26 | EUR | 1 000 000 | 923 385,34 | 0,07 |
| UBS GROUP AG 0.25% 29-01-26 | EUR | 2 000 000 | 1 838 253,84 | 0,13 |
| UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25 | EUR | 3 000 000 | 2 910 676,23 | 0,22 |
| UBS GROUP AG 1.5% 30-11-24 | EUR | 3 000 000 | 2 921 256,78 | 0,21 |
| TOTAL SUISSE | | | 12 547 985,55 | 0,92 |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 1 055 215 534,02 | 77,32 |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées | | | 1 055 215 534,02 | 77,32 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|-------------------------|---------------|
| Organismes de placement collectif | | | | |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | | |
| FRANCE | | | | |
| LAZARD ALPHA EURO SRI I | EUR | 37 725 | 19 763 750,25 | 1,45 |
| LAZARD EQUITY INFATION SRI part A | EUR | 12 910 | 15 446 427,70 | 1,13 |
| LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR | EUR | 3 747 | 6 526 711,95 | 0,47 |
| LAZARD EURO MONEY MARKET "B" | EUR | 79,965 | 81 446 801,83 | 5,97 |
| LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR | EUR | 5 984 | 5 739 074,88 | 0,42 |
| TOTAL FRANCE | | | 128 922 766,61 | 9,44 |
| TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | 128 922 766,61 | 9,44 |
| TOTAL Organismes de placement collectif | | | 128 922 766,61 | 9,44 |
| Instrument financier à terme | | | | |
| Engagements à terme fermes | | | | |
| Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | | |
| EC EURUSD 0323 | USD | 272 | 354 256,27 | 0,03 |
| EURO STOXX 50 0323 | EUR | -554 | 1 052 600,00 | 0,07 |
| FGBL BUND 10A 0323 | EUR | -3 700 | 31 894 330,00 | 2,34 |
| FV CBOT UST 5 0323 | USD | -3 050 | 873 688,25 | 0,06 |
| MME MSCI EMER 0323 | USD | 189 | -233 759,66 | -0,01 |
| RY EURJPY 0323 | JPY | 15 | -56 455,73 | |
| US 10YR NOTE 0323 | USD | -4 125 | 3 880 812,26 | 0,28 |
| TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | 37 765 471,39 | 2,77 |
| TOTAL Engagements à terme fermes | | | 37 765 471,39 | 2,77 |
| Autres instruments financiers à terme | | | | |
| Credit Default Swap | | | | |
| ITRAXX EUR XOVER S38 | EUR | -31 000 000 | -353 849,16 | -0,02 |
| TOTAL Credit Default Swap | | | -353 849,16 | -0,02 |
| TOTAL Autres instruments financiers à terme | | | -353 849,16 | -0,02 |
| TOTAL Instrument financier à terme | | | 37 411 622,23 | 2,75 |
| Appel de marge | | | | |
| APPEL MARGE CACEIS | USD | -5 299 744 | -4 965 794,33 | -0,36 |
| APPEL MARGE CACEIS | JPY | 9 168 750 | 65 110,50 | |
| APPEL MARGE CACEIS | EUR | -32 946 930 | -32 946 930,00 | -2,42 |
| TOTAL Appel de marge | | | -37 847 613,83 | -2,78 |
| Créances | | | 41 637 970,42 | 3,05 |
| Dettes | | | -3 970 637,94 | -0,29 |
| Comptes financiers | | | 116 925 662,74 | 8,57 |
| Actif net | | | 1 364 701 662,23 | 100,00 |

| | | | | |
|---------------------------------------|-----|---------------|----------|--|
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PD EUR | EUR | 22 684,517 | 1 243,37 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI RC EUR | EUR | 6 066 061,733 | 126,60 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI MC EUR | EUR | 670 938,1209 | 15,15 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC EUR | EUR | 425 839,747 | 1 305,95 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE SRI PC H-USD | USD | 1 893,302 | 1 235,33 | |

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action LAZARD PATRIMOINE SRI PD EUR

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|--------|--------------|--------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 47 183,80 | EUR | 2,08 | EUR |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 62 609,26 | EUR | 2,76 | EUR |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Revenus non déclarables et non imposables | | | | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | 730 214,60 | EUR | 32,19 | EUR |
| TOTAL | 840 007,66 | EUR | 37,03 | EUR |

LAZARD MULTI ASSETS

Société d'investissement à capital variable
(SICAV à compartiments)

Siège social : 10, avenue Percier – 75008 Paris
882 094 428 RCS PARIS

**RESOLUTION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES
PROPOSÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE POUR LE COMPARTIMENT
LAZARD PATRIMOINE SRI**

EXERCICE CLOS LE 30 DECEMBRE 2022

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **Lazard Patrimoine SRI** qui s'élèvent à :

853 722,11 € somme distribuable afférente au résultat,

245 663 166,77 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente au résultat

| | | |
|-------------------------|------------------|-----------------|
| - Action « MC EUR » : | Capitalisation : | 79 274,01 € |
| - Action « PC EUR » : | Capitalisation : | 2 152 775,51 € |
| - Action « PC H-USD » : | Capitalisation : | 7 371,02 € |
| - Action « PD EUR » : | Distribution : | 109 793,06 € |
| | Report : | 81,81 € |
| - Action « RC EUR » : | Capitalisation : | -1 495 573,30 € |

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

| | | |
|-------------------------|------------------|------------------|
| - Action « MC EUR » : | Capitalisation : | 1 333 693,96 € |
| - Action « PC EUR » : | Capitalisation : | 99 946 591,80 € |
| - Action « PC H-USD » : | Capitalisation : | 552 284,94 € |
| - Action « PD EUR » : | Distribution : | 730 214,60 € |
| | Report : | 4 604 813,39 € |
| - Action « RC EUR » : | Capitalisation : | 138 495 568,08 € |

Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD EUR » au jour du détachement recevra un **dividende unitaire de 37,03 €** (soit 4,84 € au titre de l'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat et 32,19 € au titre de l'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values) qui sera détaché le 24 avril 2023 et mis en paiement le 26 avril 2023.

8. ANNEXE(S)

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : LAZARD PATRIMOINE SRI

Identifiant d'entité juridique : 969500BJU67G05AQ1711

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires appliquent des bonnes pratiques de gouvernance

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (EU) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques au plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** :

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social**

Non

Il promouvait **des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien, qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 68,23% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **ne réalisera pas d'investissements durables**



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Politique environnementale :

- Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
- Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
- Élaboration d'une stratégie climatique

Maîtrise des impacts environnementaux :

- Limitation et adaptation au réchauffement climatique
- Gestion responsable de l'eau et des déchets
- Préservation de la biodiversité

Gestion de l'impact environnemental des produits et services :

- Écoconception des produits et services
- Innovation environnementale

De plus, le portefeuille promeut les caractéristiques sociales suivantes :

Respect des droits humains :

- Prévention des situations de violations des droits humains
- Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
- Respect de la vie privée et protection des données

Gestion des ressources humaines :

- Dialogue social constructif
- Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
- Promotion de la diversité
- Santé, sécurité et bien-être au travail

Gestion de la chaîne de valeur :

- Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
- Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues

par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité à plusieurs niveaux :

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :

L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. A partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

Chaque pilier E S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum dix indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital (WACC) pour la gestion Actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externes :

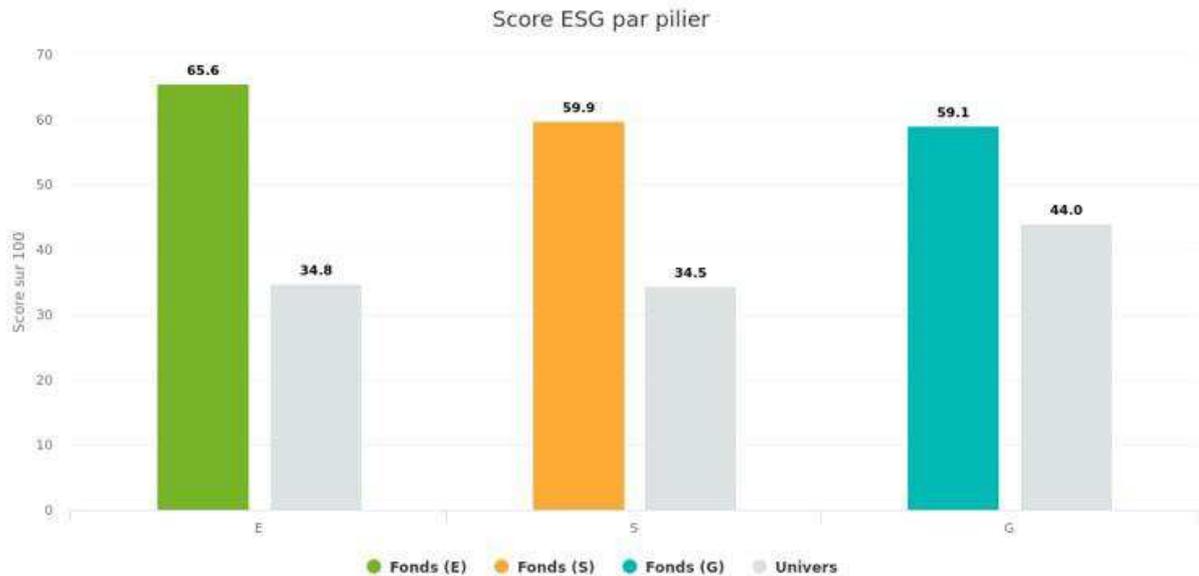
De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes-gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence en utilisant les notations Moody's ESG Solutions (notations comprise entre 0 et 100)

Evolution du score ESG



L'univers ESG de référence du portefeuille est :
La poche actions : MSCI World

Code Bloomberg : MSDEWIN Index ;
 Poche taux : 90% BofA Merrill Lynch Euro Corporate Index Total Return
 EUR
 Code Bloomberg : ER00 Index ;
 10% indice ICE BofA Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield
 Constrained Index



- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La définition de l'investissement durable au sens du règlement SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale et sociale, qui ne portent pas préjudice à aucun des indicateurs d'incidence négative et s'assure des principes de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :

- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :

- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux

- Politiques de diversité par le management

Un objectif d'investissement durable est réalisé s'il y a validation de la contribution substantielle de l'indicateur correspondant, absence de préjudice aux autres indicateurs, et respect de principes de bonne gouvernance. La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils pour chaque indicateur cité ci-dessus.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

| | Règle | Part moyenne du portefeuille |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Empreinte carbone en M euros | Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur | 5,58% |
| Intensité carbone | Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur | 6,76% |
| Augmentation température implicite en 2100 | ≤2°C | 20,08% |
| Nombre de brevets bas carbone | Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers | 10,80% |
| % femmes dans le management exécutif | Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers | 2,36% |
| Nombre heures de formation pour les salariés | Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers | 0,84% |
| Couverture des avantages sociaux | Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr | 6,58% |
| Politiques de diversité par le management | Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr | 16,67% |

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I du Règlement délégué (UE) 2022/1288 du 6 avril 2022. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés (tels que pour le PAI 12, recours à un indicateur portant sur l'attention à la diversité par le management). Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique « méthodologie de l'investissement durable ».

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux.

D'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.

De plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

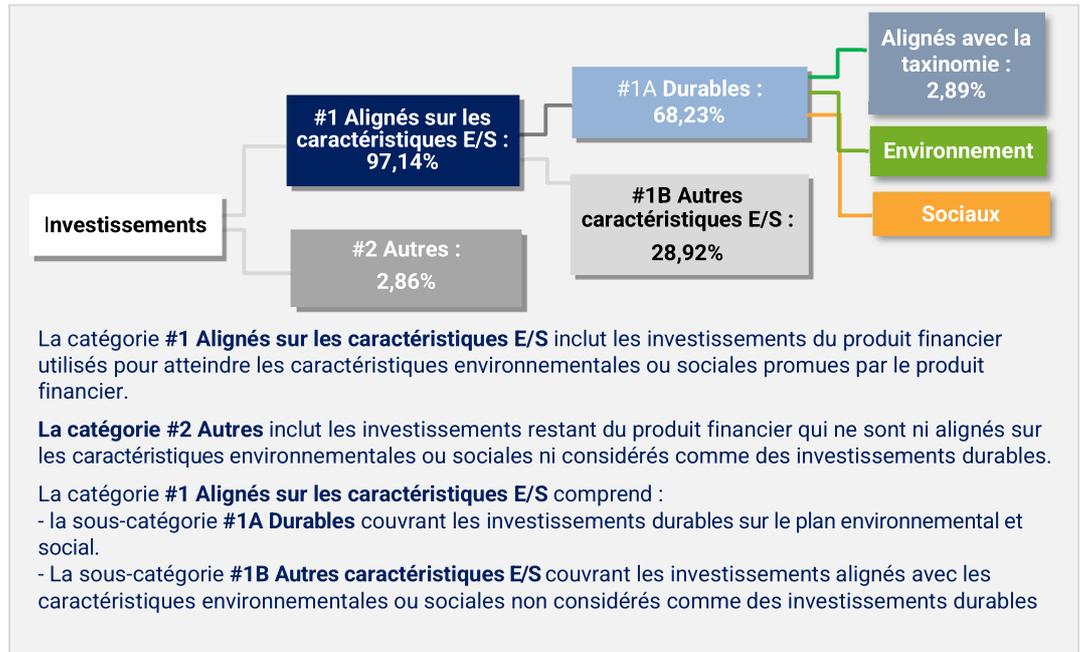
La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
01/01/2022 au
30/12/2022

| Investissements les plus importants | Secteur | Pourcentage d'actifs | Pays |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------|-----------|
| 1. FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39 | Administration publique | 5,83% | France |
| 2. LAZARD EURO MONEY MARKET | OPC | 5,34% | France |
| 3. FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44 | Administration publique | 5,07% | France |
| 4. FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-38 | Administration publique | 2,87% | France |
| 5. DBR 0 08/15/30 | Administration publique | 2,67% | Allemagne |
| 6. BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25 | Administration publique | 2,59% | Allemagne |
| 7. ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45 | Administration publique | 2,22% | Italie |
| 8. SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42 | Administration publique | 2,10% | Espagne |
| 9. LAZARD ALPHA EURO SRI I | OPC | 1,61% | France |
| 10. LAZARD EQUITY INFATION SRI PART A | OPC | 1,51% | France |
| 11. BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-31 | Administration publique | 1,42% | Allemagne |
| 12. BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33 | Administration publique | 1,29% | Belgique |
| 13. NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40 | Administration publique | 0,93% | Pays-Bas |
| 14. AGEN FRA 1.375% 17-09-24 EMTN | Administration publique | 0,65% | France |



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

La catégorie #1 **Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 **Autres** inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

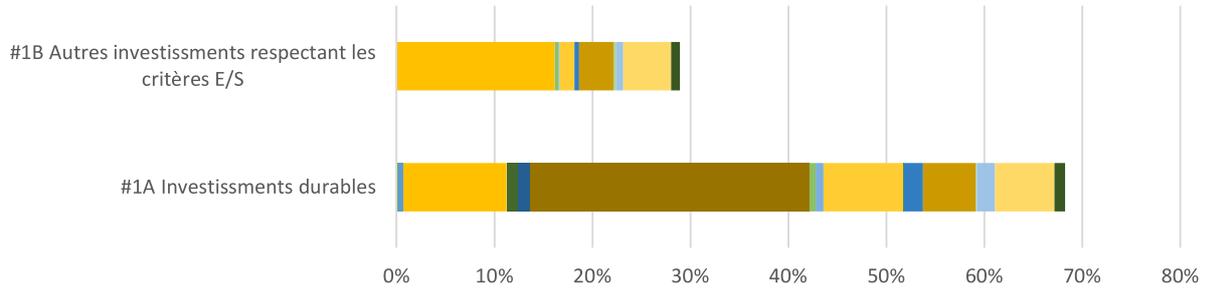
La catégorie #1 **Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie #1A **Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie #1B **Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables

| Détail des investissements durables | |
|--------------------------------------------------------------|--------|
| Rappel du poids des investissements durables en portefeuille | 68,23% |
| Dont investissements durables E | 58,97% |
| Dont investissements durables S | 23,02% |

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut, tout en ne portant pas préjudice à aucun des indicateurs d'incidence négative et en s'assurant de critères de bonne gouvernance. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



| | #1A Investissements durables | #1B Autres investissements respectant les critères E/S |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------------------------------------------------|
| ■ Activités de services administratifs et de soutien | 0% | 0% |
| ■ Activités extra territoriales | 1% | 0% |
| ■ Activités financières et d'assurance | 11% | 16% |
| ■ Activités immobilières | 1% | 0% |
| ■ Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 1% | 0% |
| ■ Administration publique | 29% | 0% |
| ■ Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles | 1% | 0% |
| ■ Construction | 1% | 0% |
| ■ Industrie manufacturière | 8% | 1% |
| ■ Industries extractives | 0% | 0% |
| ■ Information et communication | 2% | 0% |
| ■ OPC | 5% | 4% |
| ■ Production et distribution d'eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution | 0% | 0% |
| ■ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné | 2% | 1% |
| ■ Secteur inconnu | 6% | 5% |
| ■ Transports et entreposage | 1% | 1% |

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 5,66% en moyenne sur la période.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Est-ce que le produit financier a investi dans les activités liées aux combustibles fossiles et/ou à l'énergie nucléaire alignées avec la Taxinomie ?

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités liées aux secteurs des combustibles fossiles et/ou de l'énergie nucléaire alignées avec la Taxinomie.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités habilitantes

permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires

sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobre en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence**

Non Applicable



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne **tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 58,95%

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social est de 23,02%.

Elle correspond à l'ensemble des activités réalisant un ou plusieurs objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 2,86%.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, les éléments suivants ont été respectés :

- Le taux d'analyse extra-financière

Le taux d'analyse extra-financière des investissements du produit est supérieur à 90%.

Ce taux s'entend en pourcentage de l'actif total.

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 97,14%.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de Moody's

ESG Solutions (notations comprise entre 0 et 100), après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées.

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :

- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac et charbon thermique).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).

Pour plus d'informations sur la politique d'engagement et de votes, merci de vous référer aux rapports de vote et d'engagement, disponibles sur <https://www.lazardfreresgestion.fr>.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet.

● **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable.

**Compartment :
LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI**

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Patrimoine Opportunities SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Patrimoine Opportunities SRI - Action RC EUR, compartiment de LAZARD MULTI ASSETS
Code ISIN : FR0007028543
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 23/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Maturité : Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (5 ans).

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à atteindre, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée, une performance, nette de frais, supérieure à l'indice composite suivant : 50% ICE BofAML Euro Broad Market + 50% MSCI World All Countries L'indice est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en euro, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

L'allocation d'actifs du Compartiment est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque, via une gestion dynamique de l'allocation du portefeuille, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines).

L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions.

Le portefeuille peut être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire, en obligations d'Etats et privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion jusqu'à 100% de l'actif net, en obligations spéculatives/ high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées jusqu'à 50% de l'actif net, en convertibles (hors Cocos Bonds) jusqu'à 25% de l'actif net, en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) jusqu'à 20% de l'actif net, en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale dans une fourchette d'exposition de 20% à 80% de l'actif net (y compris via des instruments dérivés), en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC jusqu'à 10% de l'actif net ; ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petite capitalisation sont respectivement limitées à 20%.

L'exposition globale du Compartiment au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité de -5 à +10. L'exposition du Compartiment au risque de change est limitée à 70%.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. L'analyste gestionnaire en charge de la « poche » actions s'assure du maintien d'une notation ESG de la « poche » supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'indice MSCI World Developed. L'analyste-gérant en charge de la « poche » obligataire s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes d'un indice composite constitué à 90% du ICE ER00 et à 10% du ICE HEAE.

Le Compartiment peut utiliser futures, options, swaps et change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net.

Le portefeuille est exposé au risque action, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VaR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut. L'actif du Compartiment peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés. Des informations complémentaires relatives à la stratégie d'investissement se trouvent dans la partie prospectus du Compartiment.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

5 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de contreparties
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <i>Minimum</i> | <i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i> | | |
| Tension | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 2 270 € | 5 610 € |
| | Rendement annuel moyen | -77,3% | -10,9% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 8 500 € | 5 610 € |
| | Rendement annuel moyen | -15,0% | -10,9% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 10 160 € | 12 650 € |
| | Rendement annuel moyen | 1,6% | 4,8% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 12 440 € | 15 020 € |
| | Rendement annuel moyen | 24,4% | 8,5% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/02/2015 - 14/02/2016

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/10/2013 - 14/10/2014

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/03/2020 - 14/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 570 € | 1 557 € |

| | | |
|---------------------------------|------|-------------------|
| Incidence des coûts annuels (*) | 5,8% | 2,7% chaque année |
|---------------------------------|------|-------------------|

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,5% avant déduction des coûts et de 4,8% après cette déduction.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à 400 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie. | 0 € |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 1,6% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 154 € |
| Coûts de transaction | 0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 16 € |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=PO3

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Patrimoine Opportunities SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Patrimoine Opportunities SRI - Action PD EUR, compartiment de LAZARD MULTI ASSETS
Code ISIN : FR0012620342
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 23/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Maturité : Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (5 ans).

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à atteindre, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée, une performance, nette de frais, supérieure à l'indice composite suivant : 50% ICE BofAML Euro Broad Market + 50% MSCI World All Countries L'indice est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en euro, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

L'allocation d'actifs du Compartiment est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque, via une gestion dynamique de l'allocation du portefeuille, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines).

L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions.

Le portefeuille peut être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire, en obligations d'Etats et privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion jusqu'à 100% de l'actif net, en obligations spéculatives/ high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées jusqu'à 50% de l'actif net, en convertibles (hors Cocos Bonds) jusqu'à 25% de l'actif net, en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) jusqu'à 20% de l'actif net, en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale dans une fourchette d'exposition de 20% à 80% de l'actif net (y compris via des instruments dérivés), en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC jusqu'à 10% de l'actif net ; ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petite capitalisation sont respectivement limitées à 20%.

L'exposition globale du Compartiment au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité de -5 à +10. L'exposition du Compartiment au risque de change est limitée à 70%.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. L'analyste gestionnaire en charge de la « poche » actions s'assure du maintien d'une notation ESG de la « poche » supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'indice MSCI World Developed. L'analyste-gérant en charge de la « poche » obligataire s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes d'un indice composite constitué à 90% du ICE ER00 et à 10% du ICE HEAE.

Le Compartiment peut utiliser futures, options, swaps et change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net.

Le portefeuille est exposé au risque action, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VaR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut. L'actif du Compartiment peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés. Des informations complémentaires relatives à la stratégie d'investissement se trouvent dans la partie prospectus du Compartiment.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Distribution
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

5 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de contreparties
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <i>Minimum</i> | <i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i> | | |
| Tension | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 2 270 € | 5 610 € |
| | Rendement annuel moyen | -77,3% | -10,9% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 8 130 € | 5 610 € |
| | Rendement annuel moyen | -18,7% | -10,9% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 900 € | 11 440 € |
| | Rendement annuel moyen | -1,0% | 2,7% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 12 530 € | 14 090 € |
| | Rendement annuel moyen | 25,3% | 7,1% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/02/2015 - 14/02/2016

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/12/2012 - 14/12/2013

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/03/2020 - 14/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 500 € | 1 008 € |

| | | |
|---------------------------------|------|-------------------|
| Incidence des coûts annuels (*) | 5,0% | 1,9% chaque année |
|---------------------------------|------|-------------------|

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,6% avant déduction des coûts et de 2,7% après cette déduction.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à 400 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie. | 0 € |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,9% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 84 € |
| Coûts de transaction | 0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 16 € |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=PO2

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Patrimoine Opportunities SRI

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Patrimoine Opportunities SRI - Action PC EUR, compartiment de LAZARD MULTI ASSETS
Code ISIN : FR0013409463
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 23/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Maturité : Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (5 ans).

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à atteindre, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée, une performance, nette de frais, supérieure à l'indice composite suivant : 50% ICE BofAML Euro Broad Market + 50% MSCI World All Countries L'indice est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en euro, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

L'allocation d'actifs du Compartiment est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque, via une gestion dynamique de l'allocation du portefeuille, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines).

L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions.

Le portefeuille peut être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire, en obligations d'Etats et privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion jusqu'à 100% de l'actif net, en obligations spéculatives/ high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées jusqu'à 50% de l'actif net, en convertibles (hors Cocos Bonds) jusqu'à 25% de l'actif net, en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) jusqu'à 20% de l'actif net, en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale dans une fourchette d'exposition de 20% à 80% de l'actif net (y compris via des instruments dérivés), en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC jusqu'à 10% de l'actif net ; ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petite capitalisation sont respectivement limitées à 20%.

L'exposition globale du Compartiment au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité de -5 à +10. L'exposition du Compartiment au risque de change est limitée à 70%.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gérants procèdent à l'analyse des sociétés en portefeuille à l'aune de critères extra-financiers. L'analyste gestionnaire en charge de la « poche » actions s'assure du maintien d'une notation ESG de la « poche » supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes de l'indice MSCI World Developed. L'analyste-gérant en charge de la « poche » obligataire s'assure du maintien durable d'une notation ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures notes d'un indice composite constitué à 90% du ICE ER00 et à 10% du ICE HEAE.

Le Compartiment peut utiliser futures, options, swaps et change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net.

Le portefeuille est exposé au risque action, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VaR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut. L'actif du Compartiment peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés. Des informations complémentaires relatives à la stratégie d'investissement se trouvent dans la partie prospectus du Compartiment.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

5 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de contreparties
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <i>Minimum</i> | <i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i> | | |
| Tension | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 2 250 € | 4 720 € |
| | Rendement annuel moyen | -77,5% | -14,0% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 8 330 € | 4 720 € |
| | Rendement annuel moyen | -16,7% | -14,0% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 900 € | 9 820 € |
| | Rendement annuel moyen | -1,0% | -0,4% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 12 510 € | 13 190 € |
| | Rendement annuel moyen | 25,1% | 5,7% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/08/2016 - 14/08/2017

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/12/2012 - 14/12/2013

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/03/2020 - 14/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 500 € | 921 € |

| | | |
|---------------------------------|------|-------------------|
| Incidence des coûts annuels (*) | 5,0% | 1,9% chaque année |
|---------------------------------|------|-------------------|

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,5% avant déduction des coûts et de -0,4% après cette déduction.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à 400 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie. | 0 € |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,9% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 84 € |
| Coûts de transaction | 0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 16 € |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=PO1

10. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Il a été décidé pour le compartiment **LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI** (code ISIN : FR0007028543) d'ajouter la phrase suivante à la gestion ISR :
« De plus, les analystes-gestionnaires s'assurent d'un taux minimum d'exclusion égal à 10% de l'univers de départ. ».

➤ **Date d'effet : 22/03/2022.**

Il a été décidé pour le compartiment **LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI** (code ISIN : FR0007028543) la division de la VL par 100 pour les actions : « PC EUR » et « PD EUR ».

➤ **Date d'effet : 27/04/2022.**

Il a été décidé pour le compartiment **LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI** (code ISIN : FR0007028543) :

- L'insertion d'une information relative aux investisseurs russes et biélorusses ;
- La suppression de la mention optionnelle relative au plafonnement des rachats (« Gates ») ;
- L'acceptation des ordres de souscriptions et rachats en parts et/ou en montant.

➤ **Date d'effet : 20/06/2022.**

Changement à venir :

Le DICI la Sicav **LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI** (code ISIN : FR0007028543), est passé au DICI PRIIPS (*Document d'Information Clé et Packaged Retail Investment and Insurance-based Products*) au 1^{er} janvier 2023, conformément au règlement européen visant à uniformiser l'information précontractuelle des produits financiers destinés aux investisseurs de détail.

Section sur le gouvernement d'entreprise (RGE)

V. Liste des mandats

| Noms des Administrateurs | Nombre de mandats | Liste des mandats et fonctions |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| M. Matthieu Grouès <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion</i> | 2 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Président Directeur Général de la Sicav : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lazard Alpha Allocation ▪ Président du Conseil d'administration de la Sicav : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| Mme Guilaine Perche <i>Directeur de Lazard Frères Gestion</i> | 3 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur Général administrateur de la Sicav : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) ▪ Administrateur dans les SICAV : <ul style="list-style-type: none"> ○ Norden Family ○ Lazard Convertible Global |
| Mme Santillane Coquebert de Neuville <i>Gérant de Lazard Frères Gestion</i> | 1 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la Sicav : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| Mme Isabelle Lascoux <i>Sous-Directeur de Lazard Frères Gestion</i> | 2 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur des Sicav : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lazard Patrimoine Croissance ○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| M. Colin Faivre <i>Directeur Adjoint de Lazard Frères Gestion</i> | 3 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur Général Délégué Administrateur de la Sicav : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lazard Alpha Allocation ▪ Administrateur dans les Sicav : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lazard Convertible Global ○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| M. Eric Durand | 1 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la Sicav : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| Mme Stéphanie Fournel <i>Sous-Directeur de Lazard Frères Gestion</i> | 1 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur de la Sicav : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |

VI. Conventions visées à l'article L.225-37-4 al.2 du Code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L.225-37-4 al.2 du Code de commerce au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

VII. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L.225-37-4 al.3 du Code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L.225-37-4 al.3 du code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

VIII. Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le conseil d'administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président de celles de Directeur Général.

JETONS DE PRESENCE

La Sicav ne distribue aucun jeton de présence aux administrateurs.

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

1.66% Action PC EUR,

1.65% Action PD EUR,

0.93% Action RC EUR.

La performance de l'indice sur la période est de **-14.85%**

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Economie

La croissance mondiale s'est essouffée en 2022, sur fond de forte inflation. Selon les dernières prévisions du FMI, la croissance mondiale devrait s'établir à 3,2 %, soit un taux inférieur de moitié à celui observé en 2021 pendant le rebond consécutif à la pandémie. La guerre en Ukraine et ses conséquences sur les matières premières ont accentué les tensions inflationnistes préexistantes. Le choc énergétique a toutefois été moins violent qu'anticipé en Europe et certains des facteurs qui avaient alimenté la hausse des prix ont commencé à s'inverser. Les prix de l'énergie sont repartis à la baisse et la résorption des problèmes d'approvisionnement a permis un ralentissement de l'inflation des biens. En revanche, l'inflation des services est demeurée élevée et les marchés du travail globalement tendus, posant le risque que l'inflation s'installe à un niveau durablement supérieur à l'objectif des banques centrales. Les hausses de taux massives déjà réalisées seront-elles suffisantes pour ramener l'inflation à 2% ? Combien de temps l'activité peut-elle résister ?

Aux Etats-Unis, le PIB a augmenté de +1,9% entre le T3 2021 et le T3 2022. 4,5 millions d'emplois ont été créés en 2022, permettant une baisse du taux de chômage de 3,9% à 3,5%. Le salaire horaire a augmenté de +5,0% au cours des douze derniers mois. L'inflation a accéléré au premier semestre avant de ralentir au second, pour atteindre +7,1% sur un an en novembre 2022.

La Fed a augmenté son taux directeur de +425 points de base pour le porter dans la fourchette de 4,25%-4,50%, avec la séquence suivante : +25 points de base en mars, +50 points de base en mai, quatre hausses consécutives de +75 points de base entre juin et novembre et +50 points de base en décembre. En mai 2022, la Fed a annoncé le début de la réduction de son bilan à partir de juin 2022, au rythme maximum de -47,5 Mds USD par mois puis de -95 Mds USD à partir de septembre 2022.

A l'issue des élections américaines de mi-mandat du 8 novembre 2022, les démocrates ont conservé leur majorité au Sénat et les républicains ont remporté la Chambre des représentants.

Dans la zone euro, le PIB a augmenté de +2,3% entre le T3 2021 et le T3 2022. Dans les quatre principales économies, le PIB a augmenté de +1,3% en Allemagne, +1,0% en France, +2,6% en Italie et +4,4% en Espagne. Le taux de chômage dans la zone euro a baissé de 7,0% à 6,5%. L'inflation a nettement accéléré pour atteindre +9,2% sur un an en décembre 2022. Face au choc énergétique, les gouvernements européens ont multiplié les mesures de soutien.

La BCE a augmenté ses taux d'intérêt de +250 points de base, avec la séquence suivante : +50 points de base en juillet, deux hausses de +75 points de base en septembre et en octobre et +50 points de base en décembre. Le taux de dépôt est passé de -0,50% à 2,00%, le taux de refinancement de 0% à 2,50% et la facilité marginale de prêts de 0,25% à 2,75%.

En mars 2022, la BCE a annoncé la fin de son programme d'urgence (PEPP) et une réduction du montant des achats effectués dans le cadre de son programme d'achats d'actifs (APP). En juin 2022, la BCE a annoncé la fin du programme APP. En juillet 2022, la BCE a approuvé la création d'un dispositif (« Transmission Protection Instrument ») qui pourrait être activé en cas d'emballement des marges de crédit. En décembre 2022, la BCE a annoncé qu'elle commencera à réduire son bilan à partir de début mars 2023, au rythme de 15 Mds d'EUR par mois jusqu'à la fin du T2 2023.

En France, Emmanuel Macron a été réélu président le 24 avril 2022. Les élections législatives ont débouché sur une majorité relative du parti présidentiel à l'Assemblée nationale. En Italie, la coalition de droite a remporté une nette victoire aux élections législatives du 25 septembre 2022. Giorgia Meloni a été élue présidente du Conseil le 22 octobre 2022.

En Chine, le PIB a augmenté de +3,9% entre le T3 2021 et le T3 2022. L'activité a été pénalisée par les confinements et le ralentissement du marché de l'immobilier. Le taux de chômage urbain a augmenté à 5,7%. L'inflation est restée modérée à +1,8% sur un an. La banque centrale chinoise a baissé son taux directeur de 20 points de base, portant le taux de refinancement à 1 an à 2,75%. A l'issue du 20ème Congrès du PCC d'octobre 2022, Xi Jinping a obtenu un troisième mandat en tant que secrétaire général du Parti et de chef des armées. La Commission nationale de la santé a annoncé la levée de la plupart des restrictions sanitaires en décembre 2022.

Marchés

2022 fut une année horrible sur les marchés, avec des performances très mauvaises sur la quasi-totalité des classes d'actifs.

Les marchés actions ont lourdement chuté en 2022. L'indice MSCI World en dollar a perdu 19,8%, sa pire année depuis 2008. Le S&P 500 en dollar a baissé de -19,4%, l'Euro Stoxx en euro de -14,4%, le Topix en yen de -5,1% et l'indice MSCI des actions émergentes en dollar de -22,4%. Au sein des marchés actions, les valeurs cycliques ont mieux résisté que les valeurs de croissance.

Au premier trimestre, la perspective d'un resserrement monétaire plus important par les banques centrales, le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et la flambée des cours des matières premières ont causé une forte baisse des marchés.

Au deuxième trimestre, la baisse s'est amplifiée, le durcissement des politiques monétaires par les banques centrales, les confinements en Chine et la diminution des arrivées de gaz russe en Europe alimentant les craintes de récession.

Au troisième trimestre, les marchés actions ont tenté un rebond, soutenus par l'idée que le cycle de resserrement monétaire des banques centrales approchait de son terme. Cette idée a finalement été battue en brèche par les discours des banquiers centraux lors de leur réunion annuelle à Jackson Hole, en août 2022, indiquant qu'une poursuite des hausses de taux était nécessaire pour juguler l'inflation. Cela a renforcé les craintes de récession et provoqué une rechute.

Au quatrième trimestre, les marchés actions ont enregistré une forte hausse. L'essentiel du rebond s'est fait aux mois d'octobre et novembre, les investisseurs anticipant à nouveau une inflexion des politiques monétaires ainsi qu'un rebond de la croissance chinoise. Le mouvement s'est inversé en décembre, à la suite du discours très dur de la BCE.

Les marchés obligataires ont également souffert en 2022. Le contexte d'inflation très élevée et l'adoption par les banques centrales de mesures ou de discours plus restrictifs ont entraîné une forte tension des taux souverains. Le taux à 10 ans du Trésor américain est passé de 1,51% à 3,87%, avec un pic à 4,24% le 24 octobre 2022. Le taux à 10 ans de l'Etat allemand a terminé l'année au plus haut à 2,57%, contre un niveau de -0,18% fin 2021.

Les spreads de crédit des émetteurs privés européens se sont nettement écartés sur les compartiments investment grade et high yield. D'après les indices ICE Bank of America, les premiers sont passés de 98 à 159 points de base et les seconds de 331 à 498 points de base.

La remontée des taux d'intérêt et l'écartement des spreads ont provoqué des performances négatives sur tous les segments. Dans la zone euro, les obligations d'Etat ont baissé de -18,2%, les obligations investment grade de -13,9%, les obligations high yield de -11,2% et les obligations subordonnées financières de -13,0%. Les obligations de l'Etat américain à échéance 10 ans ont baissé de 14,9%.

Sur le marché des changes, l'euro s'est déprécié de -5,8% contre le dollar et de -4,6% contre le franc suisse. Il s'est apprécié de +7,3% contre yen et de +5,2% contre la livre sterling. Les devises émergentes se sont en moyenne dépréciées de -5,0% contre le dollar, d'après l'indice de JPMorgan.

L'indice S&P GSCI du prix des matières premières a augmenté de +8,7% en 2022. Le prix du baril de Brent est passé de 77 dollars à 85 dollars avec un pic à 128 dollars début mars.

POLITIQUE DE GESTION

La perspective d'un resserrement monétaire plus rapide que prévu aux Etats-Unis et les tensions entre l'Ukraine et la Russie ont pesé sur les actifs risqués en janvier. Les valeurs cycliques ont nettement surperformé les valeurs de croissance qui ont pâti de la remontée des taux d'intérêt. Dividendes réinvestis, le S&P 500 en dollar a baissé de -5,2%, le Topix en yen de -4,8%, l'Euro Stoxx en euro de -3,7% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -1,9%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a baissé de -1,1%. Les indices iBoxx des obligations investment grade et des obligations high yield ont baissé de -1,4% et celui des obligations financières subordonnées de -1,6%. L'euro s'est déprécié de -1,2% contre dollar et contre yen.

En début de mois, nous avons transféré la sensibilité négative du 30 ans au 10 ans américain (niveaux de 2,14 et 1,79) et la couverture de la sensibilité du 30 ans au 10 ans allemand (niveaux de 0,28 et -0,05) pour tenir compte d'une remontée des taux obligataires guidée par les anticipations de hausse des taux directeurs. Pour rendre la poche actions plus sensible à une remontée des taux, nous avons cédé Lazard Small Caps Euro SRI (-2,5%) pour souscrire dans Lazard Equity Inflation (+2,5%). Les objectifs de la Russie demeurent difficiles à cerner et, si les crises géopolitiques ont généralement peu d'impact sur la conjoncture globale, celle-ci se conjugue directement avec une crise énergétique pour la zone euro, créant un deuxième niveau d'incertitude. Cela nous a conduit en toute fin de mois à remonter la sensibilité aux taux allemands de +2 points (+1 sur 5 ans à -0,29, +1 sur 10 ans à -0,03), accentuer la sensibilité négative aux taux américains (-1 sur 5 ans à 1,66) et réduire l'exposition aux actions américaines de -3,6%, européennes de -1,9%, japonaises de -0,7% et émergentes de -0,9% (CAC 40 à 6999). Nous avons renforcé les actions de la zone euro +0,8% dans le cadre du rebalancement de fin de mois (CAC 40 à 6999).

Les marchés ont évolué au gré des anticipations de politique monétaire et de la situation en Ukraine. La baisse des actifs risqués s'est accélérée à partir de la seconde quinzaine, quand la menace d'une offensive russe est devenue plus probable et lorsque ce risque s'est matérialisé, le 24 février. Les actions européennes ont été les plus touchées, la dépendance énergétique de l'Europe à la Russie faisant craindre des répercussions négatives sur l'économie.

Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx en euro a baissé de -5,2%, le S&P 500 en dollar de -3,0%, l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -3,0% et le Topix de -0,4% en yen. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a baissé de -1,9%, le changement de ton de la BCE ayant amené une tension des taux d'intérêt pendant la première quinzaine. L'écartement des spreads a pesé sur le compartiment du crédit. Les indices iBoxx des obligations investment grade et des obligations high yield ont baissé de -2,7% et celui des obligations financières subordonnées de -3,3%. L'euro était quasi stable face au dollar et face au yen.

En milieu de mois, alors que les annonces par la Russie d'une poursuite des discussions et d'un début de retrait des troupes constituaient une première étape de désescalade malgré une situation toujours incertaine, nous avons prudemment pris acte de ces évolutions en baissant la sensibilité 1 point sur le 10 ans allemand (0,32) dans un contexte où les chiffres d'inflation restaient très forts dans les pays occidentaux.

Nous avons renforcé les actions de la zone euro +0,5% et américaines (+0,5%) dans le cadre du rebalancement de fin de mois (CAC 40 à 6659).

L'attaque russe de l'Ukraine et la flambée des matières premières ont fait chuter les actions au début du mois. Elles ont ensuite rebondi pour combler tout ou partie des pertes enregistrées depuis le début de l'offensive grâce au reflux des prix de l'énergie et l'espoir d'un apaisement du conflit. Dividendes réinvestis, le Topix en yen a progressé de +4,3%, le S&P 500 en dollar de +3,7%, l'Euro Stoxx a baissé de -0,2% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -2,3%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a baissé de -2,4%, la hausse des anticipations d'inflation et le discours plus restrictif des banques centrales ayant entraîné une forte tension des taux d'intérêt (+41 points de base pour le 10 ans allemand). L'indice iBoxx des obligations investment grade a baissé de -1,3% et ceux des obligations high yield et financières subordonnées de -0,1%. L'euro s'est déprécié de -1,4% contre dollar et apprécié de +4,4% contre yen.

En début de mois, la forte baisse du marché actions nous a amenés revenir sur les actions pour +7,2% (CAC 40 à 6290). Après un rebond, l'exposition actions a été réduite à deux reprises en fin de mois (CAC à 6554 et 6720, au total -5,7% sur l'Europe, -1,5% sur les Etats-Unis, -0,6% sur le Japon, -0,8% sur les émergents) afin de tenir compte des incertitudes liées à la durée de la guerre en Ukraine et au contexte d'inflation. L'exposition au dollar a été réduite de -8,0% suite à la forte appréciation de la devise américaine (1,0950).

Les actions continuent d'être pénalisées par le discours plus restrictif des banques centrales, le conflit ukrainien et les confinements en Chine, qui pèsent sur les perspectives de croissance. Dividendes réinvestis, le S&P 500 en dollar a baissé de -8,7%, l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -5,6%, le Topix en yen de -2,4% et l'Euro Stoxx de -1,7%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -3,8%, les taux d'intérêt poursuivant leur hausse. Les indices iBoxx ont baissé de -3,2% pour les obligations financières subordonnées, -2,8% pour les obligations investment grade et -2,6% pour les obligations high yield. L'euro s'est déprécié de -4,7% contre dollar, qui bénéficie de la hausse des taux d'intérêt, et apprécié de +1,7% contre yen.

En protection à l'approche de l'élection présidentielle française, nous avons transféré 1,5 point de couverture de la sensibilité du taux 10 ans allemand au 10 ans français (spread à 54 points de base). Mi-avril nous avons encore réduit la sensibilité en vendant -1 point de sensibilité au 10 ans allemand (à 0,79). En fin de mois, l'augmentation de la probabilité d'un boycott des hydrocarbures russes et les confinements en Chine constituant des facteurs négatifs supplémentaires pour la croissance dans un contexte d'inflation toujours forte, nous avons allégé les actions de -2,4% (CAC 40 à 6575, Etats-Unis -0,6%, Europe -1,4%, Japon -0,2%, Emergents -0,2%). Dans le cadre du rebalancement de fin de mois, nous avons renforcé les actions euro et américaines de +1,5% chacune (CAC 40 à 6534).

Les actions ont terminé le mois de mai en légère hausse malgré une forte volatilité liée aux inquiétudes sur la croissance et l'inflation. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx en euro a augmenté de +0,4%, le S&P 500 en dollar de +0,2%, le Topix en yen de +0,8% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de +0,4%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -1,9%, les taux d'intérêt européens poursuivant leur hausse. Les indices iBoxx ont reculé de -1,3% pour les obligations investment grade, -1,1% pour les obligations high yield et -1,0% pour les obligations financières subordonnées. L'euro s'est apprécié de +1,8% contre dollar et de +0,8% contre yen.

En milieu de mois, après sa forte hausse, nous avons réduit l'exposition au dollar de -7,5% (parité contre euro à 1,0423) et une nouvelle fois abaissé l'exposition aux actions dans un contexte toujours compliqué du fait des pressions inflationnistes, de la tension persistante des marchés du travail des principales économies occidentales et d'un ralentissement économique en Chine (-2,0% zone euro, -1,0% Etats-Unis, CAC 40 à 6400).

Les marchés actions ont lourdement chuté, l'augmentation des taux d'intérêt par les banques centrales combinée à la dégradation des enquêtes PMI et à la diminution des arrivées de gaz russe en Europe alimentant les craintes de récession. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx a baissé de -9,4%, le S&P 500 en dollar de -8,3%, l'indice MSCI des actions émergentes en dollar de -6,6% et le Topix en yen de -2,1%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -1,8%, pénalisé par la tension des taux d'intérêt. Les indices iBoxx ont reculé de -3,6% pour les obligations investment grade, -4,4% pour les obligations financières subordonnées et -6,2% pour les obligations high yield. L'euro s'est déprécié de -2,3% contre dollar et apprécié de +3,0% contre yen.

Le portefeuille a profité de sa sous-exposition aux actions et d'une sensibilité aux taux euro inférieure à celle de son indice. Il a également profité de sa sensibilité négative aux taux américains, en hausse sur le mois (+17 points de base pour le 10 ans d'Etat américain).

En fin de mois, la dégradation des PMI et la menace pesant sur les approvisionnements de gaz en Europe faisant peser de nouveaux risques sur la trajectoire de l'économie et des taux d'intérêt, nous avons augmenté la sensibilité de +1 point (10 ans allemand à 1,44). Dans le cadre du rebalancement de fin de mois, nous avons renforcé les actions euro de +1,6% (CAC 40 à 5923).

Les indices actions européens et américains ont enregistré leur plus forte hausse depuis novembre 2020 soutenus par l'anticipation de banques centrales moins agressives et des publications de résultats d'entreprises supérieures aux attentes. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx en euro a progressé de +7,3%, le S&P 500 en dollar de +9,2% et le Topix en yen de +3,7%. L'indice MSCI des marchés émergents en dollar a baissé de -0,2%. Les indices obligataires ont également bien progressé, soutenus par la baisse des taux d'intérêt : +4,1% pour l'indice ICE BofA des obligations d'Etat, +4,7% pour l'indice iBoxx des obligations investment grade, +4,5% pour celui des obligations high yield et +5,0% pour celui des obligations financières subordonnées. L'euro s'est déprécié de -2,5% contre dollar, passant brièvement sous la parité, et de -4,3% contre yen.

Vers le milieu du mois, le risque de rationnement du gaz en Europe, principalement en Allemagne, constituant un risque très négatif pour la croissance européenne avec des effets inflationnistes, nous avons allégé les actions de la zone euro de -3,0% (CAC 40 à 5935) et remonté la sensibilité aux taux allemand (+1 point sur 10 ans allemand à 1,18). En fin de mois, nous avons fermé la position vendeuse de sensibilité aux taux français / acheteuse de taux allemand mise en place avant l'élection présidentielle (spread à 59 points de base).

Les marchés actions avaient bien débuté le mois avant de se retourner du fait de discours plus agressifs des banquiers centraux. A Jackson Hole, Jerome Powell a déclaré qu'une politique monétaire restrictive serait nécessaire "pendant un certain temps" avant que l'inflation ne soit maîtrisée. La crise énergétique en Europe a également pesé sur le sentiment. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx en euro a baissé de -5,0% et le S&P 500 en dollar de -4,1%. A contrario, le Topix en yen a progressé de +1,2% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de +0,4%. La forte hausse des taux d'intérêt a pesé sur les indices obligataires. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -5,2%, l'indice iBoxx des obligations investment grade de -4,2%, celui des obligations high yield de -3,5% et celui des obligations financières subordonnées de -0,8%. L'euro s'est déprécié de -1,6% contre dollar et s'est apprécié de +2,6% contre yen.

En toute fin du mois, pour une exposition aux actions inchangée, nous avons participé, pour 1,0% de l'actif, au lancement du fonds Lazard Human Capital, fonds d'actions internationale qui investit dans des entreprises qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable et se distinguent par la qualité de leur gestion du Capital Humain.

La publication de chiffres d'inflation plus forts que prévu aux Etats-Unis et les annonces de la Fed ont conforté l'idée que les banques centrales vont continuer d'augmenter leurs taux directeurs à un rythme soutenu et que ceux-ci vont rester durablement élevés. Cela a entraîné une forte tension des taux d'intérêt (+64 points de base sur le taux 10 ans d'Etat américain, +57 sur le 10 ans allemand) et renforcé les craintes de récession, faisant chuter le prix des obligations et des actions.

Dividendes réinvestis, le S&P 500 en dollar a baissé de -9,2%, l'Euro Stoxx en euro de -6,2%, le Topix en yen de -5,5% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -11,7%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -3,9%, l'indice iBoxx des obligations financières subordonnées de -4,6%, celui des obligations high yield de -3,8% et celui des obligations investment grade de -3,4%. L'euro s'est déprécié de -2,5% contre dollar et apprécié de +1,6% contre yen. Nous avons ajusté l'exposition aux actions de +1,6% (CAC 40 à 40 à 5762) dans le cadre du rebalancement de fin de mois.

Les marchés actions des pays développés ont fortement rebondi après leur point bas de mi-octobre. Ils ont été soutenus par la perspective d'inflexion des politiques monétaires, l'annulation de la quasi-totalité des mesures de relance budgétaires au Royaume-Uni et de bonnes surprises pour les publications de résultats d'entreprises. Dividendes réinvestis, le S&P 500 en dollar a augmenté de +8,1%, l'Euro Stoxx en euro de +8,0% et le Topix en yen de +5,1%. A contrario, l'indice MSCI des marchés émergents en dollar a baissé de -3,1%. La volatilité a été forte sur les marchés obligataires, qui terminent néanmoins en hausse. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a progressé de +0,2%, l'indice iBoxx des obligations investment grade de +0,1%, celui des obligations financières subordonnées de +0,9% et celui des obligations high yield de +1,9%. L'euro s'est apprécié de +0,8% contre dollar et de +3,6% contre yen.

En début de mois, nous avons remonté la sensibilité aux taux euro de +0,4 point (10 ans allemand à 2,36) pour revenir au niveau de la sensibilité de l'indice. Nous avons ensuite remonté la sensibilité aux taux américains à deux reprises +1,0 point (10 ans à 4,01 et 4,25) pour prendre du profit sur cette position.

Un chiffre d'inflation inférieur aux attentes aux Etats-Unis et l'assouplissement des restrictions sanitaires en Chine ont provoqué un violent mouvement de hausse des actions et de baisse des taux d'intérêt, laissant espérer aux investisseurs la fin du cycle de hausse des taux de la Fed et de la politique du zéro-COVID en Chine. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx a progressé de +8,1%, le S&P 500 en dollar de +5,6% et le Topix en yen de +3,0%. L'indice MSCI des marchés émergents en dollar a progressé de +14,8% sous l'impulsion de la Chine. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a progressé de +2,4%, l'indice iBoxx des obligations investment grade de +2,8%, celui des obligations financières subordonnées de +3,2% et celui des obligations high yield de +3,5%. L'euro s'est apprécié de +5,3% contre dollar et déprécié de -2,2% contre yen.

En début de mois, après un fort rebond du marché dans la perspective d'un pivot des banques centrales qui nous paraissait prématuré, nous avons allégé les actions euro de -6% (CAC 40 à 6340). La publication aux Etats-Unis d'un chiffre d'inflation plus faible qu'attendu pour le mois d'octobre a provoqué un violent mouvement de baisse des taux, nous avons abaissé la sensibilité aux taux américains de -1 point (10 ans d'Etat à 3,85). Nous avons également abaissé la sensibilité aux taux euro de -1 point à deux reprises (10 ans allemand à 1,97 et 1,86).

Les actions sont reparties à la baisse, dans un contexte de forte tension des taux d'intérêt (+64 points de base pour le taux à 10 ans de l'Etat allemand et +27 points de base pour le taux à 10 ans du Trésor américain). La Fed et la BCE ont comme prévu réduit l'ampleur de la hausse des taux mais le discours très restrictif de Christine Lagarde, promettant encore plusieurs hausses significatives, a surpris les investisseurs. Dividendes réinvestis, le S&P 500 en dollar a baissé de -5,8%, le Topix en yen de -4,6%, l'Euro Stoxx en euro de -3,5% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -1,4%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -4,2%, l'indice iBoxx des obligations investment grade de -1,8%, celui des obligations financières subordonnées de -1,1% et celui des obligations high yield de -0,5%. L'euro s'est apprécié de +2,9% contre dollar et déprécié de -2,3% contre yen, la devise japonaise profitant de la décision de la banque centrale d'assouplir sa politique de contrôle de la courbe des taux.

Nous avons renforcé l'exposition aux actions européennes et américaines (respectivement +1% et +1,7%) dans le cadre du rebalancement de fin de mois (CAC 40 à 6474).

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres | Mouvements ("Devise de comptabilité") | |
|-------------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| | Acquisitions | Cessions |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39 | 27 525 300,56 | |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44 | 17 569 309,95 | |
| BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25 | 11 673 780,00 | |
| BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-31 | 9 900 360,00 | |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-38 | 8 511 428,77 | |
| DBR 0 08/15/30 | 8 496 400,00 | |
| LAZARD EURO MONEY MARKET "B" | 4 371 140,57 | 3 961 386,24 |
| LAZARD EQUITY INFATION SRI part A | 6 895 113,88 | |
| LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C" | 2 267 112,50 | 2 269 769,50 |
| SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42 | 3 876 665,75 | |

12. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 244 612 130,18**

- o Change à terme :
- o Future : 240 112 130,18
- o Options :
- o Swap : 4 500 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés (*) |
|--------------------------------|------------------------------------|
| Néant | Néant |

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Types d'instruments | Montant en devise du portefeuille |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total | Néant |
| Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total | Néant |

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels | Montant en devise du portefeuille |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| . Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus | |
| . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais | 626,26 626,26 |

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 (SFDR) :

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Compte rendu sur la performance extra-financière :

Au 30/12/2022, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 58,6763 sur une échelle de 0 à 100. Elle était de 40,7253 à la date de démarrage du calcul.

Au cours de la période mesurée, la note moyenne ESG du portefeuille a varié entre 40,7253 et 58,6763. Elle est restée supérieure à celle de son univers.

Rappel de l'objectif de gestion de promotion des critères ESG :

Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (ESG) ainsi que la procédure de filtrage au regard des critères extra financiers se trouvent sur le site internet de la société de gestion (www.lazardfreresgestion.fr)

La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) influence l'analyse des sociétés en portefeuille, la sélection des titres et leur pondération. En appliquant une discipline rigoureuse d'analyse et de sélection ISR, la gestion de Lazard Patrimoine SRI vise à construire un portefeuille qui favorise les meilleures pratiques ESG et les entreprises les mieux notées.

Notre volonté est donc d'amener les entreprises à s'assurer de :

- La qualité de leur gouvernance
- La valorisation des ressources humaines
- Le respect des droits humains fondamentaux
- La gestion responsable de l'environnement

L'analyse ESG repose sur un modèle propriétaire partagé par les équipes en charge de la gestion financière sous la forme d'une grille ESG interne. A partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyses extra-financière, prestataires externes, ...), des rapports annuels et des rapports sur la responsabilité sociétale (RSE) de chaque entreprise et des échanges directs avec celles-ci.

Les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne fondée sur une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...). Elle prend en compte les principales incidences des entreprises en matière de durabilité ou Principal Adverse Impacts (émissions carbone, consommation d'énergie, consommation d'eau, production de déchets) et les risques susceptibles d'affecter leur propre durabilité ou Sustainability Risks (risques réglementaires et physiques, risque de réputation grâce, entre autres facteurs, au suivi des controverses).

Les informations relatives aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont publiées dans les reportings périodiques SFDR du Compartiment présents sur le site Internet de la société de gestion.

Chaque pilier E, S et G est noté de 1 à 5 (5 étant la meilleure note) à partir d'au minimum dix indicateurs-clés pertinents par dimension. La note ESG globale de la société synthétise les scores de chaque pilier selon la pondération suivante : 30% pour l'Environnement et le Social et 40% pour la Gouvernance. Les notations ESG sont directement intégrées aux modèles de valorisation utilisés par les équipes actions.

La part des émetteurs couverte par une analyse ESG dans le portefeuille doit être au minimum de 90%, à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics ou quasi publics et des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires (qui sont alors plafonnés à 10% de l'actif total).

Dans le cadre de la gestion ISR, les indicateurs d'impact suivants font, au moins une fois par an, l'objet d'un reporting :

- Critère environnemental :

- Intensité carbone du portefeuille, exprimée en tonnes équivalent CO2 par M€ de chiffre d'affaires.

- Critère social :

- Note de gestion des risques liés aux controverses en matière de gestion des ressources humaines de notre partenaire ESG.

- Critère droits humains :

- % d'entreprises signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.

- Critère de Gouvernance :
- % moyen d'administrateurs indépendants.

Mécanisme systématique de réduction du risque

Afin de limiter le risque de baisse de la valeur liquidative, une réduction des différentes expositions (actions, crédit, sensibilité, devises) par rapport au niveau justifié par les fondamentaux peut s'imposer dans des conditions de marché spécifiques.

La couverture est déclenchée par le niveau de risque de manière systématique sans s'appuyer sur aucune anticipation. Ce niveau est mesuré à l'aide du suivi quotidien de la performance glissante de l'allocation en place sur quatre horizons de temps. Pour chacun des horizons, si la performance historique glissante excède à la baisse un seuil prédéfini, on obtient un signal qui déclenche une couverture. Chacun des signaux déclenche une couverture à hauteur de 25% de l'allocation cible des expositions actions, crédit, sensibilité et devises. Lorsque les quatre signaux de couverture sont déclenchés, ces expositions sont ainsi totalement couvertes. Pour chacun des horizons, le retrait de la couverture est soumis au franchissement à la hausse de la performance historique glissante d'un seuil prédéfini sur un horizon temporel plus court. La stratégie de couverture, qui n'est pas synonyme de garantie ou de protection du capital, n'a pas pour objectif de dégager une performance supplémentaire à moyen terme mais de maintenir la volatilité du portefeuille sous un niveau annuel de 7% et par conséquent le risque de moins-value. La couverture tactique est déclenchée par le niveau de risque, elle ne s'appuie sur aucune anticipation et vise à protéger le portefeuille des fortes baisses de marché. En raison de la couverture les porteurs pourraient ne pas bénéficier de la hausse potentielle des cours des actifs sous-jacents.

Dans l'hypothèse où le mécanisme de protection est déclenché, le compartiment ne peut pas se réexposer instantanément.

Composition du Compartiment

L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions. Le portefeuille peut être investi en obligations d'Etats et privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, en obligations spéculatives/high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées, en obligations convertibles, en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale, en titres de créances et instruments du marché monétaire, en OPC investis sur ces classes d'actifs, dans les limites suivantes :

- investissement de 0 à 100% maximum de l'actif net en titres de créances et instruments monétaires ;
- investissement de 0 à 100% maximum de l'actif net en dette d'Etat ;
- investissement de 0 à 100% maximum de l'actif net en dette privée ;
- investissement à hauteur de 50% maximum de l'actif net en obligations spéculatives/high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notées ;
- investissement à hauteur de 25% maximum de l'actif net en obligations convertibles (hors Cocos Bonds) ;
- investissement à hauteur de 20% maximum de l'actif net en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) ;
- investissement à hauteur de 10% maximum en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

L'exposition globale au risque action est gérée dans une fourchette comprise entre 0 et 40% maximum de l'actif net du Compartiment (y compris via des instruments dérivés). Les expositions aux actions de pays émergents et aux actions de petite capitalisation sont respectivement limitées à 10%.

L'exposition globale au risque de taux est gérée dans une fourchette de sensibilité comprise entre -5 et +10.
L'exposition au risque de change est limitée à 50% de l'actif.

Le compartiment peut utiliser des futures, des options, des swaps et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net. Le portefeuille est exposé au risque action, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VAR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la Var sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut. L'actif du compartiment peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés. Afin d'effectuer son analyse et sa sélection, le gérant procède de la façon suivante :

Pour les actions détenues en direct :

Le gérant identifie des entreprises françaises et étrangères, de toute taille de capitalisation de la zone européenne et/ou internationale, présentant le meilleur profil de performance économique selon notre analyse. La validation de cette performance se fait au travers d'un diagnostic financier et sur les fondements stratégiques. La sélection des titres de ces entreprises se fait également en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance.

Dans le cadre de l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, les notations ESG sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen du capital (WACC). Le Bêta est constitué des facteurs suivants :

- la cyclicité de l'activité de l'entreprise (30%) ;
- le respect des critères ESG (20%) quantifié par la note ESG interne ;
- le levier financier (20%) ;
- le mix produits (10%) ;
- le mix géographique (10%) ;
- le levier opérationnel (10%).

Afin de satisfaire aux critères de gestion ISR, les analystes-gestionnaires en charge de la « poche » actions s'assurent, pour cette « poche », du maintien d'une notation ESG externe supérieure à la note moyenne des 80% meilleures notes de l'indice MSCI World Developed.

Le département de contrôle des risques s'assure quotidiennement du respect de ce critère.

Les notations ESG externes du Compartiment et de l'indice correspondent à la moyenne pondérée des notes absolues E, S et G fournies par notre partenaire ESG affectées des poids suivants : 50% pour l'Environnement, 25% pour le Social et 25% pour la Gouvernance.

La méthode de notation de notre partenaire ESG repose sur un modèle avec 17 années d'historique, 330 indicateurs regroupés en 38 critères dans 6 domaines. Ces 38 critères sont pondérés de 0 à 3 en fonction de leur matérialité (pertinence) pour le secteur.

L'analyse ESG de notre partenaire se décompose en 6 domaines :

1. Ressources Humaines : 7 critères

Promotion du dialogue social / Promotion de la participation des salariés / Promotion des choix individuels de carrière et de l'employabilité / Gestion maîtrisée des restructurations / Qualité des systèmes de rémunération / Amélioration des conditions de santé-sécurité / Respect et aménagement du temps de travail.

2. Environnement : 11 critères

Définition de la stratégie environnementale et éco-conception / Prise en compte des risques de pollutions (sols, accidents) / Offre de produits et de services verts / Prévention des risques d'atteinte à la biodiversité / Maîtrise des impacts sur l'eau / Maîtrise des consommations d'énergie et réductions des émissions polluantes / Maîtrise des impacts sur l'air / Maîtrise et amélioration de la gestion des déchets / Maîtrise des niveaux de pollution locales / Maîtrise des impacts liés à la distribution-transport / Maîtrise des impacts liés à l'utilisation et à l'élimination du produit ou du service.

3. Relations clients-fournisseurs : 9 critères

Sécurité du produit / Information clients / Orientation des contrats / Coopération durable avec les fournisseurs / Intégration des facteurs environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement / Intégration des facteurs sociaux dans la chaîne d'approvisionnement / Prévention de la corruption / Prévention des pratiques anti-concurrentielles / Transparence et intégrité des stratégies et des pratiques d'influence.

4. Droits Humains : 4 critères

Respect des droits fondamentaux et prévention des atteintes à ces droits / Respect de la liberté syndicale et du droit de négociation collective / Non-discrimination et promotion de l'égalité des chances / Élimination des formes de travail proscrites.

5. Engagement sociétal : 3 critères

Engagements en faveur du développement économique et social du territoire d'implantation / Prise en compte de l'impact sociétal attaché aux produits-services développés par l'entreprise / Contributions de l'entreprise à des causes d'intérêt général.

6. Gouvernance : 4 critères

Équilibre des pouvoirs et efficacité du conseil d'administration / Audit de mécanismes de contrôle / Droits des actionnaires / Rémunération des dirigeants. Le score ESG global de l'émetteur est égal à la moyenne pondérée des scores Critères. La notation ESG d'un émetteur est effectuée sur une échelle de notation absolue de 0 à 100, 100 étant la meilleure note.

Pour les obligations détenues en direct :

Pour construire la poche obligataire de son portefeuille le gérant procède à sa propre analyse. Il peut également s'appuyer sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci. Les obligations sont sélectionnées après une analyse financière des sociétés émettrices des emprunts obligataires et par l'analyse des caractéristiques techniques des contrats d'émission. Le gérant peut investir dans tous types d'obligations et de TCN émis par des entreprises, des institutions financières et des états souverains sans prédétermination entre la dette publique et la dette privée. Le gérant pourra investir dans des obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) à hauteur de 20% maximum de l'actif net. Un processus d'analyse interne ESG a été élaboré et mis en œuvre par les équipes d'analystes/gérants de Lazard Frères Gestion sous forme d'une grille ESG interne. La construction des analyses passe par une étude approfondie, informée, prospective et, si besoin, critique. Les analyses ESG sont réalisées directement par nos analystes-gérants.

Dans la gestion taux, les analystes-gérants obligataires participent activement à l'analyse ESG propriétaire et complètent les grilles internes pour les émetteurs non couverts par l'équipe actions.

Ils veillent à ce que les portefeuilles obligataires intègrent les émetteurs les plus avancés en matière de pratiques et d'engagements ESG tout en s'assurant que le spread reste attractif du point de vue du risque crédit. Les analystes-gérants adoptent une approche non-exclusive en matière d'ESG et privilégient le dialogue avec le management pour comprendre la nature des problèmes éventuels et les enjeux de leur résolution ou d'une amélioration possible. Le processus d'investissement intègre quantitativement l'analyse ESG propriétaire tant en matière de sélection des titres que pour encadrer leur poids en portefeuille. Les analystes-gérants s'assurent ainsi que les spreads de crédit sur les émetteurs en portefeuille sont cohérents avec leurs notations ESG, et privilégient, à niveau de spreads comparables et à profils de risque similaire, les sociétés les mieux notées par notre grille d'analyse interne ESG.

La grille d'analyse interne ESG sert également à filtrer l'univers d'investissement. Chaque entreprise a une note ESG de 1 à 5 (5 étant la meilleure note). L'équipe de gestion obligataire exclut les émetteurs dont les notes internes sont jugées faibles ($\leq 2/5$). De plus, pour les émissions Investment Grade, la part des émetteurs dont la note est supérieure à 2/5 et inférieure ou égale à 3/5 est limitée à 30% des valeurs en portefeuille. Pour les portefeuilles High Yield, plus exposés à des émetteurs de petite taille et traditionnellement moins bien notés, cette part est limitée à 50% des portefeuilles.

L'analyse ESG, intégrée à notre analyse fondamentale, impacte donc directement les décisions d'investissement pour favoriser l'allocation des investissements vers les émetteurs les plus vertueux en matière d'ESG.

Par ailleurs, pour les émetteurs ayant les plus faibles notations extra-financières (Score global « Weak »), avec l'aide de l'analyse qualitative fournie par Vigeo-Eiris, l'équipe ESG rédige un commentaire synthétique également transmis chaque trimestre au gérant du fonds. Ce commentaire sert de fondement aux actions d'engagement menées par les équipes Taux. Ces fiches sont ensuite centralisées dans une base de données, accessible à tous les analystes-gérants du pôle de gestion. Dans le cadre de la gestion ISR, les analystes-gestionnaires en charge de la « poche » obligataire s'assurent, pour la partie Corporate (financier et non financier), du maintien d'une notation ESG externe supérieure à celle d'un indice composite constitué à 90% du ICE ER00 (financières et non-financières) et à 10% du ICE HEAE (non financières exclusivement) après élimination des 20% plus mauvaises valeurs. Le département de contrôle des risques s'assure mensuellement du respect de ce critère. Les notations ESG externes du Compartiment et de l'indice correspondent à la moyenne pondérée des notes absolues E, S et G fournies par notre partenaire ESG affectées des mêmes poids et issues du suivi des mêmes domaines et critères que ceux décrits pour les actions détenues en direct.

De plus, les analystes-gestionnaires s'assurent d'un taux minimum d'exclusion égal à 10% de l'univers de départ.

Pour les investissements en titres d'OPC :

Les investissements dans les OPC sont réalisés dans des supports permettant de diversifier les classes d'actifs du compartiment ainsi que les zones géographiques.

Les OPC sont sélectionnés dans la gamme du groupe Lazard ou dans la gamme d'autres sociétés de gestion. La méthodologie de sélection regroupe une analyse quantitative de l'OPC (performance, risque, volatilité...) ainsi qu'une analyse qualitative (process de gestion, composition du portefeuille, équipe de gestion...). Toutes les classifications d'OPC sont autorisées.

L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul retenue est la VaR Absolue.

Niveau maximum de VaR mensuelle : 2,50%.

Niveau minimum de VaR mensuelle : 11,80%.

Niveau moyen de VaR mensuelle : 8,50%.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l'exercice clos le 31/12/2022 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l'investissement consenti dans l'activité de la gestion des OPCVM, en excluant la gestion des FIA et la gestion sous mandats, peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques et des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

La politique de rémunération est réexaminée chaque année.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

Population au 31/12/2022 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

| Effectif au 31-12-2022 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg | Rémunérations fixes annuelles 2022 en € | Rémunération variable au titre de 2022 (cash payé en 2023 et différé attribué en 2023) en € |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 205 | 20 102 615 | 29 964 115 |

"Personnel identifié"

| Catégorie | Nombre de salariés | Rémunérations fixes et variables agrégées 2022 (salaires annuels et bonus cash et différés) |
|-------------------|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Senior Management | 3 | 5 848 796 |
| Autres | 61 | 28 469 324 |
| Total | 64 | 34 318 120 |

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

13. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | | |
| DÉPÔTS | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 176 156 942,73 | 117 862 315,07 |
| Actions et valeurs assimilées | 24 135 484,50 | 74 041 606,93 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 24 135 484,50 | 74 041 606,93 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Obligations et valeurs assimilées | 126 870 897,59 | 31 304 866,90 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 126 870 897,59 | 31 304 866,90 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances | 2 999 760,02 | |
| Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé | 2 999 760,02 | |
| Titres de créances négociables | 2 999 760,02 | |
| Autres titres de créances | | |
| Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Organismes de placement collectif | 15 979 664,65 | 11 330 949,48 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 15 979 664,65 | 11 330 949,48 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | | |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | | |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | | |
| Autres organismes non européens | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | | |
| Créances représentatives de titres prêtés | | |
| Titres empruntés | | |
| Titres donnés en pension | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | 6 171 135,97 | 1 184 891,76 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 6 171 135,97 | 1 184 891,76 |
| Autres opérations | | |
| Autres instruments financiers | | |
| CRÉANCES | 10 423 503,95 | 9 746 487,23 |
| Opérations de change à terme de devises | | 6 000 908,31 |
| Autres | 10 423 503,95 | 3 745 578,92 |
| COMPTES FINANCIERS | 13 160 437,41 | 5 939 616,99 |
| Liquidités | 13 160 437,41 | 5 939 616,99 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 199 740 884,09 | 133 548 419,29 |

PASSIF

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 157 801 377,67 | 123 083 978,65 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 131 122,45 | 0,78 |
| Report à nouveau (a) | 1,44 | 0,35 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | 35 287 720,71 | 1 512 202,34 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | 113 540,61 | 189 400,06 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 193 333 762,88 | 124 785 582,18 |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i> | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 6 203 556,73 | 1 722 927,91 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | | |
| Dettes représentatives de titres empruntés | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | 6 203 556,73 | 1 722 927,91 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 6 152 191,53 | 1 184 894,96 |
| Autres opérations | 51 365,20 | 538 032,95 |
| DETTES | 203 564,48 | 6 147 524,47 |
| Opérations de change à terme de devises | | 6 000 000,00 |
| Autres | 203 564,48 | 147 524,47 |
| COMPTES FINANCIERS | | 892 384,73 |
| Concours bancaires courants | | 892 384,73 |
| Emprunts | | |
| TOTAL DU PASSIF | 199 740 884,09 | 133 548 419,29 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------|----------------|---------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| FV CBOT UST 5 0323 | 40 853 411,57 | |
| EURO BOBL 0322 | | 21 984 600,00 |
| FGBL BUND 10A 0322 | | 2 399 180,00 |
| FGBL BUND 10A 0323 | 117 244 260,00 | |
| US 10YR NOTE 0322 | | 19 962 682,47 |
| US 10YR NOTE 0323 | 57 976 648,52 | |
| CBOT USUL 30A 0322 | | 13 347 366,34 |
| SP 500 MINI 0322 | | 9 205 680,62 |
| SP 500 MINI 0323 | 1 989 739,99 | |
| MME MSCI EMER 0322 | | 7 656 287,37 |
| MME MSCI EMER 0323 | 4 045 256,50 | |
| NI TOKYO NIKK 0322 | | 550 287,60 |
| EURO STOXX 50 0322 | | 13 162 625,00 |
| EURO STOXX 50 0323 | 9 841 000,00 | |
| EC EURUSD 0322 | | 3 384 051,84 |
| EC EURUSD 0323 | 7 788 486,77 | |
| RY EURJPY 0323 | 373 326,83 | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Credit Default Swaps | | |
| ITRAXX EUR XOVER S36 | | 4 500 000,00 |
| ITRAXX EUR XOVER S38 | 4 500 000,00 | |
| Autres engagements | | |

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 107 726,62 | 176,79 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 1 116 113,90 | 1 178 903,41 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 696 338,94 | 528 440,80 |
| Produits sur titres de créances | | |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | | |
| Produits sur instruments financiers à terme | | |
| Autres produits financiers | | |
| TOTAL (1) | 1 920 179,46 | 1 707 521,00 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 626,26 | 2 721,54 |
| Charges sur instruments financiers à terme | | |
| Charges sur dettes financières | 39 893,13 | 41 996,21 |
| Autres charges financières | | |
| TOTAL (2) | 40 519,39 | 44 717,75 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 1 879 660,07 | 1 662 803,25 |
| Autres produits (3) | | |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 1 901 937,61 | 1 510 496,67 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | -22 277,54 | 152 306,58 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | 135 818,15 | 37 093,48 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | | |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | 113 540,61 | 189 400,06 |

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux :**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Les instruments de types « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par l'Assemblée Générale.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Les instruments de types « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

○ **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

○ **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

➤ **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

➤ **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de la SICAV).

Frais de gestion

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif brut - OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS} \\ & \quad \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \quad \times \frac{\text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}} \end{aligned}$$

Ce montant est alors enregistré au compte de résultat de la SICAV et versé intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de la SICAV et notamment :

- . de la gestion financière ;
 - . de la gestion administrative et comptable ;
 - . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
- . frais de reporting
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

| Frais facturés au Compartiment | Assiette | Action | Taux Barème (TTC maximum) | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------------------|------------------------------|
| Frais de gestion financière | Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion | RC EUR | 1,580% | |
| | | PC EUR | 0,780% | |
| | | PD EUR | 0,780% | |
| Frais de fonctionnement et autres services | Actif net | Appliqués à toutes les actions | 0,035% | |
| Frais indirects (commissions et frais de gestion) | N.A | Appliqués à toutes les actions | Néant | |
| Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire) | Prélèvement maximum sur chaque transaction | Appliquées à toutes les actions | Actions, change | De 0 à 0,20% |
| | | | Instruments sur marché à terme et autres opérations | De 0 à 450 € par lot/contrat |
| Commission de surperformance | Actif net | RC EUR, PC EUR, PD EUR | Néant | |

Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée.

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Action(s) | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|---------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PC EUR | Capitalisation | Capitalisation |
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PD EUR | Distribution | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV |
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI RC EUR | Capitalisation | Capitalisation |

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 124 785 582,18 | 103 847 455,71 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 91 822 373,04 | 23 048 676,98 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -24 949 066,80 | -16 138 836,57 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 12 622 994,96 | 2 051 064,34 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -1 542 360,36 | -347 699,41 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 23 467 143,07 | 6 179 435,56 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -7 609 433,52 | -6 521 866,65 |
| Frais de transactions | -249 801,42 | -53 902,12 |
| Différences de change | 730 790,79 | 2 015 467,00 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -32 814 103,16 | 12 704 432,20 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | -10 296 529,55 | 22 517 573,61 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -22 517 573,61 | -9 813 141,41 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | 7 320 960,19 | -1 800 649,46 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 5 888 438,72 | -1 432 521,47 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 1 432 521,47 | -368 127,99 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | -119 512,27 | -305 127,90 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | -109 526,28 | -45 174,08 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -22 277,54 | 152 306,58 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | | |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | | |
| Autres éléments | | |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 193 333 762,88 | 124 785 582,18 |

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 1 18 790 055,07 | 61,44 |
| Autres obligations (indexées, titres participatifs) | 8 080 842,52 | 4,18 |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | 126 870 897,59 | 65,62 |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| Bons du Trésor | 2 999 760,02 | 1,55 |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | 2 999 760,02 | 1,55 |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Actions | 15 875 996,49 | 8,21 |
| Change | 8 161 813,60 | 4,22 |
| Crédit | 4 500 000,00 | 2,33 |
| Taux | 216 074 320,09 | 111,76 |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 244 612 130,18 | 126,52 |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------------|--------|---------------|---|----------------|---|---------------|------|
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | 1 18 790 055,07 | 61,44 | | | | | 8 080 842,52 | 4,18 |
| Titres de créances | 2 999 760,02 | 1,55 | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | 13 160 437,41 | 6,81 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | 216 074 320,09 | 111,76 | | | | | | |

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|---------------|------|--------------------|------|---------------|-------|---------------|-------|----------------|-------|
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | 1 088 007,58 | 0,56 | 22 748 647,38 | 11,77 | 13 462 990,59 | 6,96 | 89 571 252,04 | 46,33 |
| Titres de créances | 2 999 760,02 | 1,55 | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | 13 160 437,41 | 6,81 | | | | | | | | |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | 40 853 411,57 | 21,13 | 175 220 908,52 | 90,63 |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 USD | | Devise 2 JPY | | Devise 3 GBP | | Devise N AUTRE(S) | |
|--------------------------------------------------|-----------------|-------|-----------------|------|-----------------|------|----------------------|------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | 1 142 226,55 | 5,91 | 2 874 547,90 | 1,49 | 1 588 176,41 | 0,82 | 1 600 343,49 | 0,83 |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | | |
| OPC | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Créances | 2 382 607,60 | 1,23 | 17 873,17 | 0,01 | | | | |
| Comptes financiers | 5 587 058,26 | 2,89 | 224 024,29 | 0,12 | 751 249,28 | 0,39 | 6 666,96 | |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Dettes | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | 1 12 653 543,35 | 58,27 | 373 326,83 | 0,19 | | | | |

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 30/12/2022 |
|---------------------------------|----------------------------------|----------------------|
| CRÉANCES | | |
| | Souscriptions à recevoir | 323 644,98 |
| | Dépôts de garantie en espèces | 8 346 051,56 |
| | Coupons et dividendes en espèces | 23 807,41 |
| | Collatéraux | 1 730 000,00 |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 10 423 503,95 |
| DETTES | | |
| | Frais de gestion fixe | 203 564,48 |
| TOTAL DES DETTES | | 203 564,48 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | 10 219 939,47 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En action | En montant |
|----------------------------------------------------------|---------------|----------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PC EUR | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 23 309,770 | 22 811 508,85 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -2 626,798 | -3 404 885,75 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 20 682,972 | 19 406 623,10 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 20 742,365 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PD EUR | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 20 205,018 | 11 342 345,81 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -1 263,603 | -3 600 048,29 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 18 941,415 | 7 742 297,52 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 19 072,712 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI RC EUR | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 625 820,136 | 57 668 518,38 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -196 560,848 | -17 944 132,76 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 429 259,288 | 39 724 385,62 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 1 506 201,536 | |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|----------------------------------------------------------|------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PC EUR | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PD EUR | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI RC EUR | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 30/12/2022 |
|----------------------------------------------------------|--------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PC EUR | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 82 844,67 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,74 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PD EUR | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 153 219,42 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,74 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI RC EUR | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 1 665 873,52 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,46 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 30/12/2022 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | |
| Titres empruntés | |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 30/12/2022 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 30/12/2022 |
|-----------------------------------|--------------|----------------------------------------------------|----------------------|
| Actions | | | |
| Obligations | | | |
| TCN | | | |
| OPC | | | 15 979 664,65 |
| | FR0012817567 | LAZARD EQUITY INFATION SRI part A | 6 458 545,06 |
| | FR0010505313 | LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR | 2 177 312,50 |
| | FR001400DLP8 | LAZARD EURO CREDIT SRI PC EUR | 2 507 122,58 |
| | FR0010941815 | LAZARD EURO MONEY MARKET "B" | 916 677,57 |
| | FR0013507019 | LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC | 680 268,48 |
| | FR0014009F63 | LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR | 3 239 738,46 |
| Instruments financiers à terme | | | |
| Total des titres du groupe | | | 15 979 664,65 |

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 1,44 | 0,35 |
| Résultat | 113 540,61 | 189 400,06 |
| Total | 113 542,05 | 189 400,41 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------------------------------|-------------------|------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 157 171,00 | 54 433,97 |
| Total | 157 171,00 | 54 433,97 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PD EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 145 524,79 | 124 191,21 |
| Report à nouveau de l'exercice | 167,27 | 0,99 |
| Capitalisation | | |
| Total | 145 692,06 | 124 192,20 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 19 072,712 | 131,297 |
| Distribution unitaire | 7,63 | 945,88 |
| Crédit d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat | 18 203,35 | 18 901,63 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------------------------------|--------------------|------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI RC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | -189 321,01 | 10 774,24 |
| Total | -189 321,01 | 10 774,24 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 131 122,45 | 0,78 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 35 287 720,71 | 1 512 202,34 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | | |
| Total | 35 418 843,16 | 1 512 203,12 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------------------------------|---------------------|------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 4 965 158,38 | 91 664,30 |
| Total | 4 965 158,38 | 91 664,30 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PD EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 602 506,97 | 135 514,26 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 4 128 607,45 | 83 969,88 |
| Capitalisation | | |
| Total | 4 731 114,42 | 219 484,14 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 19 072,712 | 131,297 |
| Distribution unitaire | 31,59 | 1 032,12 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI RC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 25 722 570,36 | 1 201 054,68 |
| Total | 25 722 570,36 | 1 201 054,68 |

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 30/12/2022 |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Actif net Global en EUR | 103 847 455,71 | 124 785 582,18 | 193 333 762,88 |
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PC EUR en EUR | | | |
| Actif net | 3 724 427,30 | 7 692 980,33 | 27 311 682,25 |
| Nombre de titres | 33,000 | 59,393 | 20 742,365 |
| Valeur liquidative unitaire | 112 861,43 | 129 526,71 | 1 316,71 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 2 975,72 | 1 543,35 | 239,37 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 534,40 | 916,50 | 7,57 |
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PD EUR en EUR | | | |
| Actif net | 11 583 404,32 | 17 316 003,42 | 25 189 653,84 |
| Nombre de titres | 98,000 | 131,297 | 19 072,712 |
| Valeur liquidative unitaire | 118 198,00 | 131 884,22 | 1 320,71 |
| Distribution unitaire sur +/- values nettes | 3 113,55 | 1 032,12 | 31,59 |
| +/- values nettes unitaire non distribuées | | 639,54 | 216,46 |
| Distribution unitaire sur résultat | 460,96 | 945,88 | 7,63 |
| Crédit d'impôt unitaire | 131,454 | 163,236 | (*) |
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI RC EUR en EUR | | | |
| Actif net | 88 539 624,09 | 99 776 598,43 | 140 832 426,79 |
| Nombre de titres | 1 088 872,000 | 1 076 942,248 | 1 506 201,536 |
| Valeur liquidative unitaire | 81,31 | 92,64 | 93,50 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 2,14 | 1,11 | 17,07 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -0,14 | 0,01 | -0,12 |

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|----------------------|-------------|
| Actions et valeurs assimilées | | | | |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| ALLEMAGNE | | | | |
| ADIDAS NOM. | EUR | 2 127 | 271 107,42 | 0,14 |
| ALLIANZ SE-REG | EUR | 2 810 | 564 529,00 | 0,29 |
| BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE | EUR | 7 364 | 614 010,32 | 0,32 |
| DEUTSCHE TELEKOM AG | EUR | 30 281 | 564 377,28 | 0,29 |
| SAP SE | EUR | 3 774 | 363 775,86 | 0,19 |
| TOTAL ALLEMAGNE | | | 2 377 799,88 | 1,23 |
| ESPAGNE | | | | |
| BANCO SANTANDER S.A. | EUR | 206 246 | 578 004,42 | 0,30 |
| TOTAL ESPAGNE | | | 578 004,42 | 0,30 |
| ETATS-UNIS | | | | |
| ADOBE INC | USD | 317 | 99 957,84 | 0,06 |
| ALPHABET- A | USD | 5 348 | 442 121,38 | 0,22 |
| AMAZON.COM INC | USD | 3 135 | 246 746,31 | 0,13 |
| BALL CORP | USD | 5 919 | 283 623,95 | 0,14 |
| BANK OF AMERICA CORP | USD | 19 069 | 591 768,83 | 0,31 |
| BECTON DICKINSON | USD | 2 567 | 611 654,35 | 0,32 |
| CHEVRONTEXACO CORP | USD | 4 321 | 726 705,35 | 0,37 |
| ECOLAB | USD | 982 | 133 932,93 | 0,07 |
| ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A- | USD | 1 741 | 404 740,70 | 0,21 |
| HONEYWELL INTERNATIONAL INC | USD | 2 568 | 515 645,26 | 0,26 |
| INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP | USD | 3 879 | 372 871,03 | 0,20 |
| MERCK AND | USD | 7 402 | 769 502,83 | 0,39 |
| MICROSOFT CORP | USD | 2 586 | 581 095,83 | 0,30 |
| MONDELEZ INTERNATIONAL INC | USD | 6 227 | 388 877,54 | 0,20 |
| MORGAN STANLEY | USD | 7 673 | 611 251,78 | 0,32 |
| MOTOROLA SOL. WI | USD | 2 279 | 550 312,57 | 0,29 |
| PARKER-HANNIFIN CORP | USD | 1 903 | 518 878,43 | 0,27 |
| RAYTHEON TECHNO | USD | 5 996 | 566 986,48 | 0,29 |
| ROSS STORES | USD | 4 440 | 482 877,30 | 0,25 |
| TEXAS INSTRUMENTS COM | USD | 2 753 | 426 189,42 | 0,22 |
| THE WALT DISNEY | USD | 3 832 | 311 945,80 | 0,16 |
| VISA INC CLASS A | USD | 2 898 | 564 149,43 | 0,30 |
| TOTAL ETATS-UNIS | | | 10 201 835,34 | 5,28 |
| FRANCE | | | | |
| BNP PARIBAS | EUR | 11 955 | 636 603,75 | 0,33 |
| ESSILORLUXOTTICA | EUR | 2 080 | 351 936,00 | 0,18 |
| LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY) | EUR | 1 475 | 1 002 852,50 | 0,52 |
| SANOFI | EUR | 7 833 | 703 716,72 | 0,37 |
| VINCI SA | EUR | 4 432 | 413 461,28 | 0,21 |
| TOTAL FRANCE | | | 3 108 570,25 | 1,61 |
| IRLANDE | | | | |
| ACCENTURE PLC - CL A | USD | 1 255 | 313 782,34 | 0,16 |
| MEDTRONIC PLC | USD | 5 014 | 365 132,89 | 0,19 |
| TOTAL IRLANDE | | | 678 915,23 | 0,35 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| JAPON | | | | |
| ASAHI GROUP HOLDINGS | JPY | 14 800 | 432 906,80 | 0,23 |
| DAIWA HOUSE INDS | JPY | 22 300 | 481 256,34 | 0,25 |
| HITACHI JPY50 | JPY | 17 100 | 812 508,74 | 0,42 |
| MURATA MFG CO | JPY | 6 200 | 290 058,89 | 0,15 |
| ORIX CORP | JPY | 28 300 | 425 751,13 | 0,22 |
| TAKEDA CHEM INDS JPY50 | JPY | 14 800 | 432 066,00 | 0,22 |
| TOTAL JAPON | | | 2 874 547,90 | 1,49 |
| PAYS-BAS | | | | |
| ASML HOLDING NV | EUR | 1 162 | 585 415,60 | 0,30 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | 585 415,60 | 0,30 |
| ROYAUME-UNI | | | | |
| ASTRAZENECA PLC | GBP | 7 714 | 975 324,34 | 0,50 |
| LINDE PLC | USD | 1 773 | 541 875,98 | 0,28 |
| RECKITT BENCKISER GROUP PLC | GBP | 9 450 | 612 852,07 | 0,32 |
| TOTAL ROYAUME-UNI | | | 2 130 052,39 | 1,10 |
| SUEDE | | | | |
| ALFA LAVAL | SEK | 17 007 | 460 493,94 | 0,24 |
| SVENSKA HANDELSBANKEN AB | SEK | 65 615 | 620 142,22 | 0,32 |
| TOTAL SUEDE | | | 1 080 636,16 | 0,56 |
| SUISSE | | | | |
| GEBERIT NOM. | CHF | 270 | 119 079,45 | 0,06 |
| SGS STE GLE SURVEILLANCE NOM | CHF | 184 | 400 627,88 | 0,21 |
| TOTAL SUISSE | | | 519 707,33 | 0,27 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 24 135 484,50 | 12,49 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées | | | 24 135 484,50 | 12,49 |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| ALLEMAGNE | | | | |
| BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-31 | EUR | 12 000 000 | 9 688 620,00 | 5,01 |
| BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25 | EUR | 12 000 000 | 11 235 540,00 | 5,81 |
| CMZB FRANCFORT 4.0% 05-12-30 | EUR | 200 000 | 188 909,62 | 0,10 |
| DBR 0 08/15/30 | EUR | 9 000 000 | 7 457 985,00 | 3,86 |
| ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMBERG 1.375% 31-08-81 | EUR | 200 000 | 149 352,78 | 0,07 |
| INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.625% 17-02-25 | EUR | 500 000 | 472 424,73 | 0,25 |
| MERCK KGAA 3.375% 12-12-74 | EUR | 500 000 | 494 844,62 | 0,25 |
| TOTAL ALLEMAGNE | | | 29 687 676,75 | 15,35 |
| BELGIQUE | | | | |
| ARGENTA SPAARBANK 5.375% 29-11-27 | EUR | 500 000 | 500 334,55 | 0,26 |
| KBC GROUPE 1.5% 29-03-26 EMTN | EUR | 600 000 | 571 801,11 | 0,30 |
| TOTAL BELGIQUE | | | 1 072 135,66 | 0,56 |
| DANEMARK | | | | |
| CARLB 0 3/8 06/30/27 | EUR | 500 000 | 432 975,62 | 0,23 |
| TOTAL DANEMARK | | | 432 975,62 | 0,23 |
| ESPAGNE | | | | |
| BANCO DE SABADELL SA 0.0625% 07-11-25 | EUR | 500 000 | 465 278,01 | 0,24 |
| BANCO SANTANDER 1.125% 23-06-27 | EUR | 300 000 | 267 985,34 | 0,13 |
| BANKINTER 0.625% 06-10-27 | EUR | 500 000 | 421 906,99 | 0,22 |
| BBVA 2.575% 22-02-29 EMTN | EUR | 200 000 | 199 388,52 | 0,10 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|------------------------------------------------------|--------|---------------------|---------------------|-------------|
| CAIXABANK 1.75% 24-10-23 EMTN | EUR | 600 000 | 595 124,47 | 0,31 |
| IBERDROLA FINANZAS SAU 1.575% PERP | EUR | 200 000 | 163 770,25 | 0,08 |
| INSTITUTO DE CREDITO OFICIAL 0.2% 31-01-24 | EUR | 1 500 000 | 1 460 994,86 | 0,76 |
| SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42 | EUR | 4 500 000 | 2 755 018,66 | 1,43 |
| TOTAL ESPAGNE | | | 6 329 467,10 | 3,27 |
| ETATS-UNIS | | | | |
| AT T 0.8% 04-03-30 | EUR | 375 000 | 301 569,35 | 0,16 |
| BECTON DICKINSON AND 1.9% 15-12-26 | EUR | 500 000 | 465 969,52 | 0,24 |
| TOTAL ETATS-UNIS | | | 767 538,87 | 0,40 |
| FINLANDE | | | | |
| CASTELLUM HELSINKI FINANCE 0.875% 17-09-29 | EUR | 100 000 | 65 263,90 | 0,03 |
| TOTAL FINLANDE | | | 65 263,90 | 0,03 |
| FRANCE | | | | |
| ADP 1.5% 07-04-25 | EUR | 500 000 | 482 650,99 | 0,24 |
| AGEN FRA 1.375% 17-09-24 EMTN | EUR | 1 000 000 | 972 973,49 | 0,50 |
| AIR LIQ FIN 2.875% 16-09-32 | EUR | 500 000 | 477 147,81 | 0,25 |
| ALD 4.75% 13-10-25 EMTN | EUR | 700 000 | 720 734,86 | 0,37 |
| BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.625% 15-11-27 | EUR | 600 000 | 530 949,90 | 0,28 |
| BNP PAR 0.25% 13-04-27 EMTN | EUR | 500 000 | 436 847,53 | 0,23 |
| BNP PAR 1.0% 27-06-24 EMTN | EUR | 500 000 | 485 772,74 | 0,25 |
| BNP PAR 2.125% 23-01-27 EMTN | EUR | 200 000 | 190 657,12 | 0,10 |
| BOUYGUES 1.125% 24-07-28 | EUR | 800 000 | 701 095,18 | 0,36 |
| BOUYGUES 2.25% 29-06-29 | EUR | 400 000 | 365 457,29 | 0,19 |
| BPCE 1.0% 01-04-25 EMTN | EUR | 600 000 | 569 576,42 | 0,29 |
| BPCE 1.625% 02-03-29 | EUR | 300 000 | 265 268,34 | 0,13 |
| BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25 | EUR | 300 000 | 290 097,27 | 0,15 |
| CAPGEMINI SE 1.625% 15-04-26 | EUR | 100 000 | 95 166,39 | 0,05 |
| CIE FIN INDUSDES AUTOROUT COFIROUTE 1.0% 19-05-31 | EUR | 800 000 | 655 723,18 | 0,34 |
| COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 2.375% 04-10-27 | EUR | 500 000 | 477 113,12 | 0,25 |
| CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25% 31-05-24 | EUR | 500 000 | 488 528,25 | 0,25 |
| CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25% 01-12-32 | EUR | 300 000 | 296 772,74 | 0,15 |
| DANONE 1.0% PERP | EUR | 100 000 | 84 169,82 | 0,04 |
| DASSAULT SYSTMES 0.375% 16-09-29 | EUR | 300 000 | 245 842,46 | 0,13 |
| EDF 3.875% 12-01-27 EMTN | EUR | 500 000 | 495 980,82 | 0,26 |
| ENGIE 3.25% PERP | EUR | 100 000 | 100 407,87 | 0,05 |
| FRAN 0.125% 16-03-26 | EUR | 300 000 | 269 975,53 | 0,14 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-38 | EUR | 8 000 000 | 8 080 842,52 | 4,18 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44 | EUR | 31 000 000 | 17 950 864,25 | 9,29 |
| FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39 | EUR | 33 000 000 | 27 033 780,82 | 13,98 |
| JCDECAUX 2.625% 24-04-28 | EUR | 300 000 | 272 864,14 | 0,14 |
| KERING 0.75% 13-05-28 EMTN | EUR | 500 000 | 441 396,88 | 0,23 |
| L'OREAL S A 0.375% 29-03-24 | EUR | 500 000 | 487 605,86 | 0,25 |
| LVMH MOET HENNESSY ZCP 11-02-26 | EUR | 800 000 | 728 072,00 | 0,37 |
| MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 3.5% PERP | EUR | 100 000 | 75 156,50 | 0,04 |
| ORANGE 2.375% PERP | EUR | 200 000 | 193 352,60 | 0,10 |
| PERNOD RICARD 0.5% 24-10-27 | EUR | 500 000 | 435 021,30 | 0,23 |
| RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN | EUR | 500 000 | 456 054,93 | 0,23 |
| RCI BANQUE 4.125% 01-12-25 | EUR | 650 000 | 647 666,14 | 0,34 |
| SANOFI 1.0% 21-03-26 EMTN | EUR | 500 000 | 470 302,71 | 0,25 |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.0% 09-04-27 | EUR | 700 000 | 639 071,90 | 0,33 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|-------------------------------------------------------|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| SCOR 3.875% PERP | EUR | 500 000 | 485 537,23 | 0,25 |
| SEB 1.375% 16-06-25 | EUR | 400 000 | 374 884,77 | 0,20 |
| SG 1.375% 23-02-28 EMTN | EUR | 400 000 | 400 845,51 | 0,21 |
| SG 1.75% 22-03-29 EMTN | EUR | 400 000 | 346 070,11 | 0,18 |
| SG 4.25% 06-12-30 EMTN | EUR | 500 000 | 480 901,20 | 0,25 |
| SOGECAP SA 4.125% 29-12-49 | EUR | 300 000 | 298 648,91 | 0,15 |
| SUEZ SACA 5.0% 03-11-32 EMTN | EUR | 500 000 | 514 828,08 | 0,27 |
| THALES SA | EUR | 500 000 | 443 335,00 | 0,23 |
| TOTALENERGIES SE 2.0% PERP | EUR | 250 000 | 192 066,28 | 0,10 |
| TOTALENERGIES SE 2.125% PERP | EUR | 200 000 | 147 472,84 | 0,07 |
| TOTALENERGIES SE FR 2.0% PERP | EUR | 250 000 | 217 814,09 | 0,11 |
| UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP | EUR | 200 000 | 172 458,07 | 0,09 |
| VEOL 1.59% 10-01-28 EMTN | EUR | 1 000 000 | 918 570,07 | 0,48 |
| VIEFP 0.314 10/04/23 | EUR | 200 000 | 196 819,57 | 0,10 |
| WENDEL 1.375% 26-04-26 | EUR | 800 000 | 737 334,52 | 0,38 |
| WPP FINANCE 2.375% 19-05-27 | EUR | 200 000 | 189 675,14 | 0,10 |
| TOTAL FRANCE | | | 73 728 223,06 | 38,13 |
| IRLANDE | | | | |
| RYANAIR 0.875% 25-05-26 EMTN | EUR | 700 000 | 629 409,12 | 0,33 |
| VODAFONE INTL FINANCING DAC 3.25% 02-03-29 | EUR | 500 000 | 484 567,16 | 0,24 |
| TOTAL IRLANDE | | | 1 113 976,28 | 0,57 |
| ITALIE | | | | |
| AEROPORTI DI ROMA 1.625% 02-02-29 | EUR | 500 000 | 414 627,19 | 0,22 |
| CREDITO EMILIANO 1.125% 19-01-28 | EUR | 350 000 | 303 646,65 | 0,16 |
| ENI 3.375% PERP | EUR | 125 000 | 104 876,52 | 0,05 |
| IGIM 0 1/4 06/24/25 | EUR | 500 000 | 457 498,46 | 0,23 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45 | EUR | 1 500 000 | 839 187,56 | 0,44 |
| ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35 | EUR | 3 000 000 | 2 791 238,57 | 1,45 |
| MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.625% 07-01-25 | EUR | 300 000 | 293 157,58 | 0,15 |
| SNAM 0.875% 25-10-26 EMTN | EUR | 500 000 | 452 956,54 | 0,23 |
| TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 1.0% 10-04-26 | EUR | 500 000 | 465 011,23 | 0,24 |
| UNICREDIT 0.325% 19-01-26 EMTN | EUR | 600 000 | 535 060,52 | 0,28 |
| UNICREDIT 4.875% 20-02-29 EMTN | EUR | 200 000 | 206 104,81 | 0,10 |
| TOTAL ITALIE | | | 6 863 365,63 | 3,55 |
| LUXEMBOURG | | | | |
| ARCELLOR MITTAL 1.75% 19-11-25 | EUR | 800 000 | 756 494,03 | 0,40 |
| BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 0.334% 13-08-28 | EUR | 300 000 | 247 502,56 | 0,13 |
| HOLCIM FINANCE LUXEMBOURG 0.5% 03-09-30 | EUR | 250 000 | 188 290,31 | 0,10 |
| SES 2.0% 02-07-28 | EUR | 150 000 | 129 872,55 | 0,06 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 1 322 159,45 | 0,69 |
| PAYS-BAS | | | | |
| ABN AMRO BK 4.25% 21-02-30 | EUR | 500 000 | 495 945,92 | 0,26 |
| ASR NEDERLAND NV 3.375% 02-05-49 | EUR | 100 000 | 88 099,16 | 0,05 |
| ENEL FINANCE INTL NV 0.0% 17-06-27 | EUR | 300 000 | 253 533,00 | 0,13 |
| ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 17-06-27 | EUR | 500 000 | 432 119,90 | 0,22 |
| GAS NATURAL FENOSA FINANCE BV 0.875% 15-05-25 | EUR | 100 000 | 93 772,56 | 0,05 |
| IBERDROLA INTL BV 3.25% PERP | EUR | 200 000 | 198 651,67 | 0,11 |
| ING GROEP NV 1.0% 20-09-23 | EUR | 100 000 | 98 847,17 | 0,05 |
| TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP | EUR | 200 000 | 198 563,92 | 0,10 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | 1 859 533,30 | 0,97 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| PORTUGAL | | | | |
| CAIXA GEN 1.25% 25-11-24 EMTN | EUR | 500 000 | 471 760,31 | 0,24 |
| TOTAL PORTUGAL | | | 471 760,31 | 0,24 |
| ROYAUME-UNI | | | | |
| CASA LONDON 1.375% 13-03-25 | EUR | 600 000 | 580 068,41 | 0,30 |
| HSBC 0.309% 13-11-26 | EUR | 500 000 | 445 405,88 | 0,23 |
| LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 2.375% 09-04-26 | EUR | 500 000 | 484 461,71 | 0,26 |
| LLOYDS BANKING GROUP 1.0% 09-11-23 | EUR | 200 000 | 197 216,37 | 0,10 |
| RENTOKIL INITIAL FINANCE BV 3.875% 27-06-27 | EUR | 500 000 | 504 993,12 | 0,26 |
| TOTAL ROYAUME-UNI | | | 2 212 145,49 | 1,15 |
| SUISSE | | | | |
| UBS GROUP AG 0.25% 29-01-26 | EUR | 500 000 | 459 563,46 | 0,23 |
| UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25 | EUR | 500 000 | 485 112,71 | 0,25 |
| TOTAL SUISSE | | | 944 676,17 | 0,48 |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 126 870 897,59 | 65,62 |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées | | | 126 870 897,59 | 65,62 |
| Titres de créances | | | | |
| Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| FRANCE | | | | |
| FREN REP PRES ZCP 04-01-23 | EUR | 3 000 000 | 2 999 760,02 | 1,55 |
| TOTAL FRANCE | | | 2 999 760,02 | 1,55 |
| TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | | 2 999 760,02 | 1,55 |
| TOTAL Titres de créances | | | 2 999 760,02 | 1,55 |
| Organismes de placement collectif | | | | |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | | |
| FRANCE | | | | |
| LAZARD EQUITY INFATION SRI part A | EUR | 5 398 | 6 458 545,06 | 3,34 |
| LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR | EUR | 1 250 | 2 177 312,50 | 1,13 |
| LAZARD EURO CREDIT SRI PC EUR | EUR | 2 546 | 2 507 122,58 | 1,29 |
| LAZARD EURO MONEY MARKET "B" | EUR | 0,9 | 916 677,57 | 0,47 |
| LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC | EUR | 631 | 680 268,48 | 0,35 |
| LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR | EUR | 3 378 | 3 239 738,46 | 1,68 |
| TOTAL FRANCE | | | 15 979 664,65 | 8,26 |
| TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | 15 979 664,65 | 8,26 |
| TOTAL Organismes de placement collectif | | | 15 979 664,65 | 8,26 |
| Instrument financier à terme | | | | |
| Engagements à terme fermes | | | | |
| Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | | |
| EC EURUSD 0323 | USD | -62 | -52 986,65 | -0,03 |
| EURO STOXX 50 0323 | EUR | 260 | -66 880,00 | -0,03 |
| FGBL BUND 10A 0323 | EUR | -882 | 5 526 130,00 | 2,86 |
| FV CBOT UST 5 0323 | USD | -404 | 117 760,12 | 0,06 |
| MME MSCI EMER 0323 | USD | 90 | -110 892,48 | -0,06 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|-----------------------|---------------|
| RY EURJPY 0323 | JPY | -3 | -186,41 | |
| SP 500 MINI 0323 | USD | 11 | -386,51 | |
| US 10YR NOTE 0323 | USD | -551 | 527 245,85 | 0,27 |
| TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglémenté ou assimilé | | | 5 939 803,92 | 3,07 |
| TOTAL Engagements à terme fermes | | | 5 939 803,92 | 3,07 |
| Autres instruments financiers à terme | | | | |
| Credit Default Swap | | | | |
| ITRAXX EUR XOVER S38 | EUR | -4 500 000 | -51 365,20 | -0,02 |
| TOTAL Credit Default Swap | | | -51 365,20 | -0,02 |
| TOTAL Autres instruments financiers à terme | | | -51 365,20 | -0,02 |
| TOTAL Instrument financier à terme | | | 5 888 438,72 | 3,05 |
| Appel de marge | | | | |
| APPEL MARGE CACEIS | USD | -491 004,31 | -460 064,94 | -0,24 |
| APPEL MARGE CACEIS | JPY | -217 500 | -1 544,54 | |
| APPEL MARGE CACEIS | EUR | -5 459 250 | -5 459 250,00 | -2,82 |
| TOTAL Appel de marge | | | -5 920 859,48 | -3,06 |
| Créances | | | 10 423 503,95 | 5,39 |
| Dettes | | | -203 564,48 | -0,11 |
| Comptes financiers | | | 13 160 437,41 | 6,81 |
| Actif net | | | 193 333 762,88 | 100,00 |

| | | | |
|----------------------------------------------------------|------------|----------------------|-----------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI RC EUR | EUR | 1 506 201,536 | 93,50 |
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PD EUR | EUR | 19 072,712 | 1 320,71 |
| Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PC EUR | EUR | 20 742,365 | 1 316,71 |

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI PD EUR

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|--------|--------------|--------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 145 524,79 | EUR | 7,63 | EUR |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Revenus non déclarables et non imposables | | | | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | 602 506,97 | | 31,59 | |
| TOTAL | 748 031,76 | EUR | 39,22 | EUR |

LAZARD MULTI ASSETS

Société d'investissement à capital variable
(SICAV à compartiments)
Siège social : 10, avenue Percier – 75008 Paris
882 094 428 RCS PARIS

**RESOLUTION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES
PROPOSÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE POUR LE COMPARTIMENT
LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI**

EXERCICE CLOS LE 30 DECEMBRE 2022

Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **Lazard Patrimoine Opportunités SRI** qui s'élèvent à :

113 542,05 € somme distribuable afférente au résultat,

35 418 843,16 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente au résultat

| | | |
|-----------------------|------------------|---------------|
| - Action « PC EUR » : | Capitalisation : | 157 171,00 € |
| - Action « PD EUR » : | Distribution : | 145 524,79 € |
| | Report : | 167,27 € |
| - Action « RC EUR » : | Capitalisation : | -189 321,01 € |

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

| | | |
|-----------------------|------------------|-----------------|
| - Action « PC EUR » : | Capitalisation : | 4 965 158,38 € |
| - Action « PD EUR » : | Distribution : | 602 506,97 € |
| | Report : | 4 128 607,45 € |
| - Action « RC EUR » : | Capitalisation : | 25 722 570,36 € |

Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD EUR » au jour du détachement recevra un **dividende unitaire de 39,22 €** (soit 7,63 € au titre des sommes distribuables afférente au résultat 31,59 € au titre de l'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values) qui sera détaché le 24 avril 2023 et mis en paiement le 26 avril 2023.

14. ANNEXE(S)

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : LAZARD PATRIMOINE OPPORTUNITIES SRI

Identifiant d'entité juridique : 96950014X56THWFAPP09

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires appliquent des bonnes pratiques de gouvernance

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (EU) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques au plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** :

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social**

Non

Il promouvait **des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien, qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 68,74% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **ne réalisera pas d'investissements durables**



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Politique environnementale :

- Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
- Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
- Élaboration d'une stratégie climatique

Maîtrise des impacts environnementaux :

- Limitation et adaptation au réchauffement climatique
- Gestion responsable de l'eau et des déchets
- Préservation de la biodiversité

Gestion de l'impact environnemental des produits et services :

- Écoconception des produits et services
- Innovation environnementale

De plus, le portefeuille promeut les caractéristiques sociales suivantes :

Respect des droits humains :

- Prévention des situations de violations des droits humains
- Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
- Respect de la vie privée et protection des données

Gestion des ressources humaines :

- Dialogue social constructif
- Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
- Promotion de la diversité
- Santé, sécurité et bien-être au travail

Gestion de la chaîne de valeur :

- Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
- Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité à plusieurs niveaux :

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :

L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. A partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

Chaque pilier E S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum dix indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital (WACC) pour la gestion Actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externes :

De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes-gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence en utilisant les notations Moody's ESG Solutions (notations comprise entre 0 et 100).

Evolution du score ESG



L'univers ESG de référence du portefeuille est :

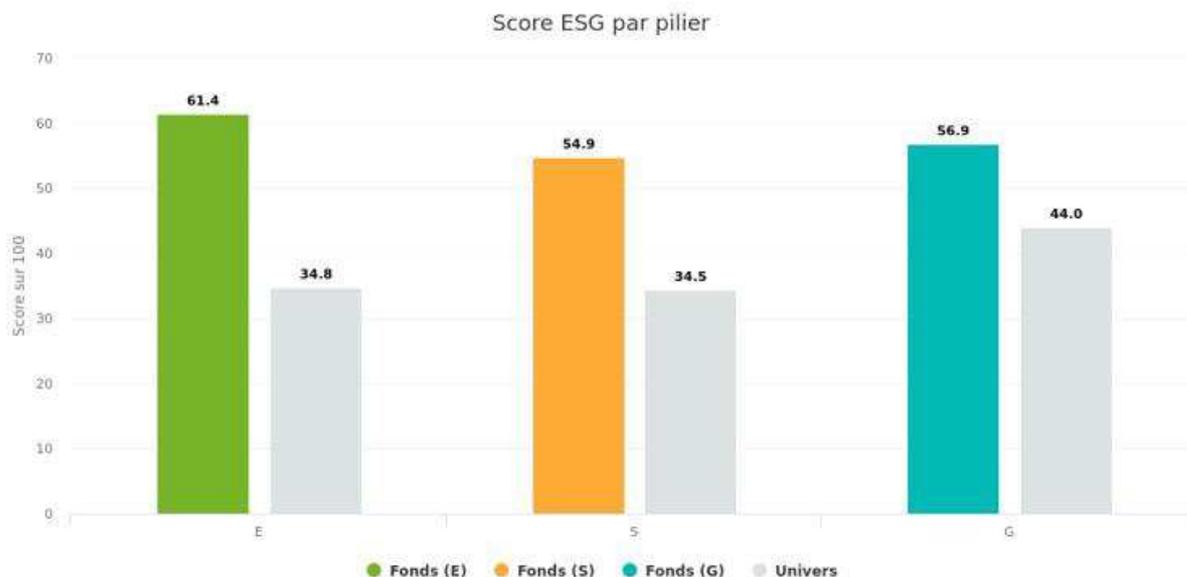
La Poche actions : MSCI World

Code Bloomberg : MSDEWIN Index ;

Poche taux : 90% BofA Merrill Lynch Euro Corporate Index Total Return EUR

Code Bloomberg : ER00 Index ;

10% indice ICE BofA Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield Constrained Index



- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La définition de l'investissement durable au sens du règlement SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale et sociale, qui ne portent pas préjudice à aucun des indicateurs d'incidence négative et s'assure des principes de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :

- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :

- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

Un objectif d'investissement durable est réalisé s'il y a validation de la contribution substantielle de l'indicateur correspondant, absence de préjudice aux autres indicateurs, et respect de principes de bonne gouvernance. La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils pour chaque indicateur cité ci-dessus.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

| | Règle | Part moyenne du portefeuille |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Empreinte carbone en M euros | Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur | 10,90% |
| Intensité carbone | Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur | 12,70% |
| Augmentation température implicite en 2100 | ≤2°C | 25,56% |
| Nombre de brevets bas carbone | Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers | 20,67% |
| % femmes dans le management exécutif | Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers | 3,50% |
| Nombre heures de formation pour les salariés | Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers | 0,57% |
| Couverture des avantages sociaux | Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr | 5,81% |
| Politiques de diversité par le management | Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr | 23,92% |

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I du Règlement délégué (UE) 2022/1288 du 6 avril 2022. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés (tels que pour le PAI 12, recours à un indicateur portant sur l'attention à la diversité par le management). Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique « méthodologie de l'investissement durable ».

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux.

D'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.

De plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

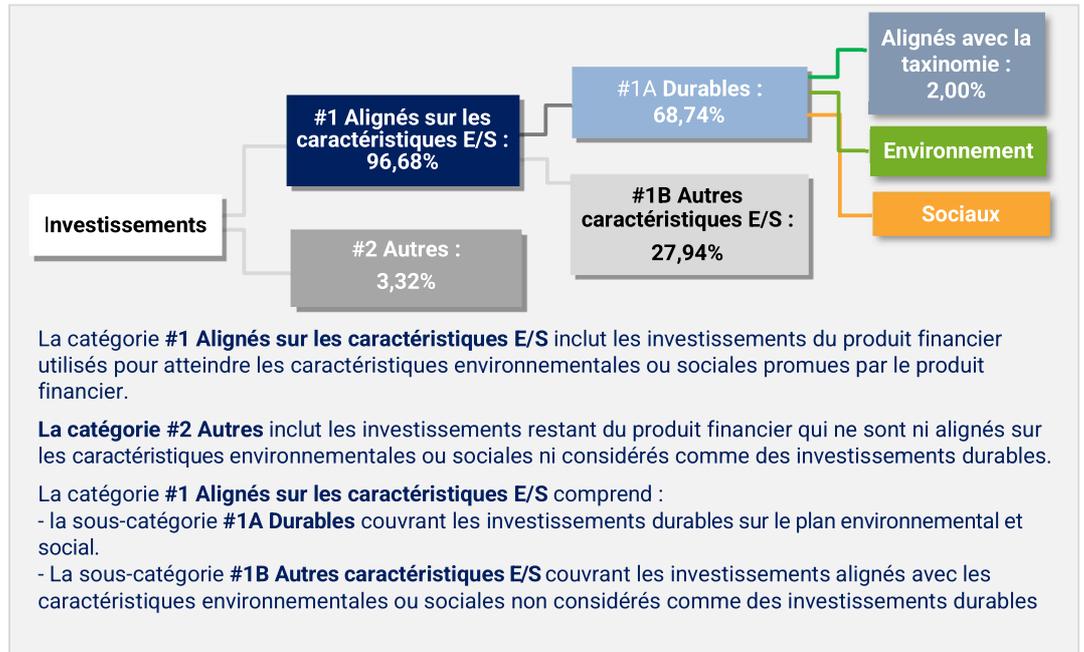
La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
01/01/2022 au
30/12/2022

| Investissements les plus importants | Secteur | Pourcentage d'actifs | Pays |
|-------------------------------------------------------|------------------------------|----------------------|-------------|
| 1. FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39 | Administration publique | 5,95% | France |
| 2. BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25 | Administration publique | 4,03% | Allemagne |
| 3. DBR 0 08/15/30 | Administration publique | 3,78% | Allemagne |
| 4. LAZARD EQUITY INFATION SRI PART A | OPC | 3,22% | France |
| 5. FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44 | Administration publique | 2,90% | France |
| 6. FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-38 | Administration publique | 2,69% | France |
| 7. SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42 | Administration publique | 2,29% | Espagne |
| 8. FREN REP PRES ZCP 04-01-23 | Administration publique | 2,02% | France |
| 9. LAZARD EURO CREDIT SRI RC EUR | OPC | 1,60% | France |
| 10. LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR | OPC | 1,47% | France |
| 11. LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE | Industrie manufacturière | 1,22% | France |
| 12. ASTRAZENECA PLC | Industrie manufacturière | 1,18% | Royaume-Uni |
| 13. HITACHI JPY50 | Information et communication | 1,01% | Japon |
| 14. INSTITUTO DE CREDITO OFICIAL 0.2% 31-01-24 | Secteur inconnu | 1,00% | Espagne |



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

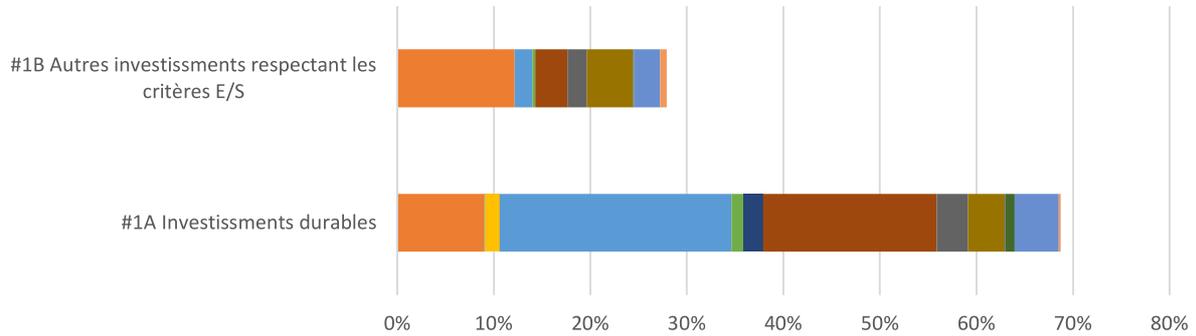
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables

| Détail des investissements durables | |
|--------------------------------------------------------------|--------|
| Rappel du poids des investissements durables en portefeuille | 68,74% |
| Dont investissements durables E | 60,63% |
| Dont investissements durables S | 29,73% |

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut, tout en ne portant pas préjudice à aucun des indicateurs d'incidence négative et en s'assurant de critères de bonne gouvernance. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



| | #1A Investissements durables | #1B Autres investissements respectant les critères E/S |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------------------------------------------------|
| ■ Activités de services administratifs et de soutien | 0% | 0% |
| ■ Activités financières et d'assurance | 9% | 12% |
| ■ Activités immobilières | 0% | 0% |
| ■ Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 1% | 0% |
| ■ Administration publique | 24% | 2% |
| ■ Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles | 1% | 0% |
| ■ Construction | 2% | 0% |
| ■ Industrie manufacturière | 18% | 3% |
| ■ Information et communication | 3% | 2% |
| ■ OPC | 4% | 5% |
| ■ Production et distribution d'eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution | 0% | 0% |
| ■ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné | 1% | 0% |
| ■ Secteur inconnu | 5% | 3% |
| ■ Transports et entreposage | 0% | 1% |

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 4,69% en moyenne sur la période.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

● **Est-ce que le produit financier a investi dans les activités liées aux combustibles fossiles et/ou à l'énergie nucléaire alignées avec la Taxinomie ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités liées aux secteurs des combustibles fossiles et/ou de l'énergie nucléaire alignées avec la Taxinomie.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

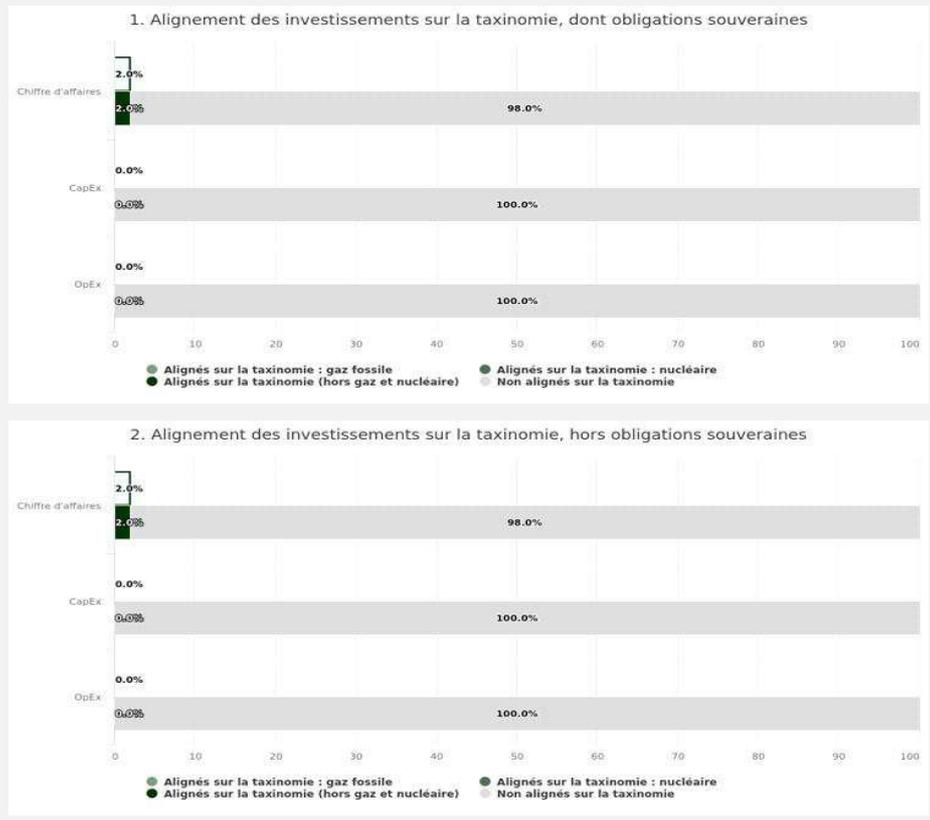
Les activités habilitantes

permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires

sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobre en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence**

Non Applicable



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne **tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 60,61%

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social est de 29,73%.

Elle correspond à l'ensemble des activités réalisant un ou plusieurs objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 3,32%.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, les éléments suivants ont été respectés :

- Le taux d'analyse extra-financière

Le taux d'analyse extra-financière des investissements du produit est supérieur à 90%.

Ce taux s'entend en pourcentage de l'actif total.

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 96,68%.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de Moody's

ESG Solutions (notations comprise entre 0 et 100), après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées.

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :

- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac et charbon thermique).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).

Pour plus d'informations sur la politique d'engagement et de votes, merci de vous référer aux rapports de vote et d'engagement, disponibles sur <https://www.lazardfreresgestion.fr>.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet.

● **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable.

Compartiment :
LAZARD PATRIMOINE MODERATO

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Patrimoine Moderato

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Patrimoine Moderato - Action MC EUR, compartiment de LAZARD MULTI ASSETS
Code ISIN : FR0014008GI7
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 23/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Maturité : Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (3 ans).

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 10% MSCI World All Countries ; 90% ICE BofAML Euro Broad Market Index. Les constituants de l'indicateur sont exprimés en EUR. Les constituants de l'indicateur s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement.

En s'appuyant sur une allocation discrétionnaire et en cherchant à optimiser le couple rendement/risque, la réalisation de l'objectif de gestion passe par la construction d'un portefeuille à faible volatilité. Sur l'horizon d'investissement recommandé le niveau de volatilité de l'allocation stratégique devrait être proche de 3,5% et généralement inférieur à 5%. Le poids des actions et l'exposition cumulée aux obligations High Yield et aux dettes subordonnées financières sont définis de manière discrétionnaire en ligne avec le scénario de Lazard Frères Gestion dans le respect des marges de manœuvre. La construction de portefeuille finale s'appuie sur une optimisation ayant pour objectif de réduire la volatilité.

Les investissements seront réalisés aussi bien en direct que via des OPC qui n'investissent pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. L'allocation stratégique sera principalement composée de titres obligataires et complétée par une exposition accessoire aux marchés actions.

Des obligations d'Etats et des obligations privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion seront notamment associées à des obligations spéculatives/high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion (limitées à 15% maximum de l'actif net) et/ou à des obligations convertibles (limitées à 15% maximum de l'actif net) et/ou des actions d'entreprises françaises et étrangères de toute taille de capitalisation sans zone géographique prépondérante (limitées à 20 % maximum de l'actif net).

L'allocation cible devrait présenter sur la durée de placement recommandée les fourchettes suivantes :

- exposition de 0 à 100% de l'actif net pour le monétaire ET pour la dette d'Etat,
- exposition de 0 à 60% maximum de l'actif net pour la dette privée,
- exposition de 0 à 20% maximum de l'actif net pour les actions.

Dans le but de limiter le risque de baisse de la valeur liquidative, une couverture partielle ou totale des éléments les plus volatils sera mise en place via la vente de contrats futures. La stratégie de couverture n'a pas pour objectif de dégager une performance supplémentaire mais de contenir la volatilité du portefeuille et par conséquent le risque de baisse de la valeur liquidative. La couverture est déclenchée par des signaux systématiques et vise à protéger le portefeuille des fortes baisses de marché. Le niveau de volatilité du portefeuille est défini a priori et fera l'objet d'un contrôle mensuel. L'allocation optimale sera alors ajustée si le niveau de volatilité ex ante s'éloigne à la hausse de sa cible de 3,5%. Dans le cas contraire l'allocation stratégique restera inchangée.

Le gestionnaire peut utiliser des futures, des options et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux ou de change. Le portefeuille peut être investi jusqu'à 100 % en parts ou actions d'OPCVM français ou européens et dans la limite de 30% maximum en parts ou actions de FIA de droit français ou établis dans l'Union Européenne ou de fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R.214 13 du Comofi.

Le portefeuille peut également être investi jusqu'à 100% de l'actif net en TCN français ou étrangers et à hauteur de 20% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés. Des informations complémentaires sur la stratégie d'investissement se trouvent dans la partie prospectus du Compartiment.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de contreparties
- Risque de liquidité
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Minimum | <i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i> | | |
| Tension | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 130 € | 9 600 € |
| | Rendement annuel moyen | -8,7% | -1,3% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 560 € | 9 600 € |
| | Rendement annuel moyen | -4,4% | -1,3% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 10 080 € | 10 230 € |
| | Rendement annuel moyen | 0,8% | 0,8% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 10 290 € | 10 540 € |
| | Rendement annuel moyen | 2,9% | 1,8% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/11/2021 - 14/11/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/09/2014 - 14/09/2015

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/09/2012 - 14/09/2013

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 5 € | 15 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 0,0% | 0,1% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,9% avant déduction des coûts et de 0,8% après cette déduction.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée | Nous ne facturons pas de coûts d'entrée. | Jusqu'à 0 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie. | 0 € |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,1% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 5 € |
| Coûts de transaction | 0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 0 € |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=DV4

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Patrimoine Moderato

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Patrimoine Moderato - Action PC EUR, compartiment de LAZARD MULTI ASSETS
Code ISIN : FR0011261163
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 23/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Maturité : Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (3 ans).

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 10% MSCI World All Countries ; 90% ICE BofAML Euro Broad Market Index. Les constituants de l'indicateur sont exprimés en EUR. Les constituants de l'indicateur s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement.

En s'appuyant sur une allocation discrétionnaire et en cherchant à optimiser le couple rendement/risque, la réalisation de l'objectif de gestion passe par la construction d'un portefeuille à faible volatilité. Sur l'horizon d'investissement recommandé le niveau de volatilité de l'allocation stratégique devrait être proche de 3,5% et généralement inférieur à 5%. Le poids des actions et l'exposition cumulée aux obligations High Yield et aux dettes subordonnées financières sont définis de manière discrétionnaire en ligne avec le scénario de Lazard Frères Gestion dans le respect des marges de manœuvre. La construction de portefeuille finale s'appuie sur une optimisation ayant pour objectif de réduire la volatilité.

Les investissements seront réalisés aussi bien en direct que via des OPC qui n'investissent pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. L'allocation stratégique sera principalement composée de titres obligataires et complétée par une exposition accessoire aux marchés actions.

Des obligations d'Etats et des obligations privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion seront notamment associées à des obligations spéculatives/high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion (limitées à 15% maximum de l'actif net) et/ou à des obligations convertibles (limitées à 15% maximum de l'actif net) et/ou des actions d'entreprises françaises et étrangères de toute taille de capitalisation sans zone géographique prépondérante (limitées à 20 % maximum de l'actif net).

L'allocation cible devrait présenter sur la durée de placement recommandée les fourchettes suivantes :

- exposition de 0 à 100% de l'actif net pour le monétaire ET pour la dette d'Etat,
- exposition de 0 à 60% maximum de l'actif net pour la dette privée,
- exposition de 0 à 20% maximum de l'actif net pour les actions.

Dans le but de limiter le risque de baisse de la valeur liquidative, une couverture partielle ou totale des éléments les plus volatils sera mise en place via la vente de contrats futures. La stratégie de couverture n'a pas pour objectif de dégager une performance supplémentaire mais de contenir la volatilité du portefeuille et par conséquent le risque de baisse de la valeur liquidative. La couverture est déclenchée par des signaux systématiques et vise à protéger le portefeuille des fortes baisses de marché. Le niveau de volatilité du portefeuille est défini a priori et fera l'objet d'un contrôle mensuel. L'allocation optimale sera alors ajustée si le niveau de volatilité ex ante s'éloigne à la hausse de sa cible de 3,5%. Dans le cas contraire l'allocation stratégique restera inchangée.

Le gestionnaire peut utiliser des futures, des options et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux ou de change. Le portefeuille peut être investi jusqu'à 100 % en parts ou actions d'OPCVM français ou européens et dans la limite de 30% maximum en parts ou actions de FIA de droit français ou établis dans l'Union Européenne ou de fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R.214 13 du Comofi.

Le portefeuille peut également être investi jusqu'à 100% de l'actif net en TCN français ou étrangers et à hauteur de 20% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés. Des informations complémentaires sur la stratégie d'investissement se trouvent dans la partie prospectus du Compartiment.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de contreparties
- Risque de liquidité
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Minimum | <i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i> | | |
| Tension | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 010 € | 9 130 € |
| | Rendement annuel moyen | -9,9% | -3,0% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 370 € | 9 130 € |
| | Rendement annuel moyen | -6,3% | -3,0% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 920 € | 10 130 € |
| | Rendement annuel moyen | -0,8% | 0,4% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 10 400 € | 10 480 € |
| | Rendement annuel moyen | 4,0% | 1,6% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/11/2021 - 14/11/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/01/2016 - 14/01/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/04/2014 - 14/04/2015

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 310 € | 440 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 3,1% | 1,5% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,9% avant déduction des coûts et de 0,4% après cette déduction.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 2,5% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à 250 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie. | 0 € |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,6% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 57 € |
| Coûts de transaction | 0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 3 € |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=DV1

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Patrimoine Moderato

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Patrimoine Moderato - Action RC EUR, compartiment de LAZARD MULTI ASSETS
Code ISIN : FR0013520798
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 23/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Maturité : Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (3 ans).

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 10% MSCI World All Countries ; 90% ICE BofAML Euro Broad Market Index. Les constituants de l'indicateur sont exprimés en EUR. Les constituants de l'indicateur s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement.

En s'appuyant sur une allocation discrétionnaire et en cherchant à optimiser le couple rendement/risque, la réalisation de l'objectif de gestion passe par la construction d'un portefeuille à faible volatilité. Sur l'horizon d'investissement recommandé le niveau de volatilité de l'allocation stratégique devrait être proche de 3,5% et généralement inférieur à 5%. Le poids des actions et l'exposition cumulée aux obligations High Yield et aux dettes subordonnées financières sont définis de manière discrétionnaire en ligne avec le scénario de Lazard Frères Gestion dans le respect des marges de manœuvre. La construction de portefeuille finale s'appuie sur une optimisation ayant pour objectif de réduire la volatilité.

Les investissements seront réalisés aussi bien en direct que via des OPC qui n'investissent pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. L'allocation stratégique sera principalement composée de titres obligataires et complétée par une exposition accessoire aux marchés actions.

Des obligations d'Etats et des obligations privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion seront notamment associées à des obligations spéculatives/high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion (limitées à 15% maximum de l'actif net) et/ou à des obligations convertibles (limitées à 15% maximum de l'actif net) et/ou des actions d'entreprises françaises et étrangères de toute taille de capitalisation sans zone géographique prépondérante (limitées à 20 % maximum de l'actif net).

L'allocation cible devrait présenter sur la durée de placement recommandée les fourchettes suivantes :

- exposition de 0 à 100% de l'actif net pour le monétaire ET pour la dette d'Etat,
- exposition de 0 à 60% maximum de l'actif net pour la dette privée,
- exposition de 0 à 20% maximum de l'actif net pour les actions.

Dans le but de limiter le risque de baisse de la valeur liquidative, une couverture partielle ou totale des éléments les plus volatils sera mise en place via la vente de contrats futures. La stratégie de couverture n'a pas pour objectif de dégager une performance supplémentaire mais de contenir la volatilité du portefeuille et par conséquent le risque de baisse de la valeur liquidative. La couverture est déclenchée par des signaux systématiques et vise à protéger le portefeuille des fortes baisses de marché. Le niveau de volatilité du portefeuille est défini a priori et fera l'objet d'un contrôle mensuel. L'allocation optimale sera alors ajustée si le niveau de volatilité ex ante s'éloigne à la hausse de sa cible de 3,5%. Dans le cas contraire l'allocation stratégique restera inchangée.

Le gestionnaire peut utiliser des futures, des options et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux ou de change. Le portefeuille peut être investi jusqu'à 100 % en parts ou actions d'OPCVM français ou européens et dans la limite de 30% maximum en parts ou actions de FIA de droit français ou établis dans l'Union Européenne ou de fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R.214 13 du Comofi.

Le portefeuille peut également être investi jusqu'à 100% de l'actif net en TCN français ou étrangers et à hauteur de 20% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés. Des informations complémentaires sur la stratégie d'investissement se trouvent dans la partie prospectus du Compartiment.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de contreparties
- Risque de liquidité
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Minimum | <i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i> | | |
| Tension | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 8 930 € | 9 330 € |
| | Rendement annuel moyen | -10,8% | -2,3% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 350 € | 9 330 € |
| | Rendement annuel moyen | -6,5% | -2,3% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 850 € | 10 150 € |
| | Rendement annuel moyen | -1,5% | 0,5% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 10 310 € | 10 390 € |
| | Rendement annuel moyen | 3,1% | 1,3% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/11/2021 - 14/11/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/05/2015 - 14/05/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/08/2020 - 14/08/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 329 € | 500 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 3,3% | 1,7% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,2% avant déduction des coûts et de 0,5% après cette déduction.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 2,5% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à 250 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie. | 0 € |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 76 € |
| Coûts de transaction | 0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 3 € |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=DV2

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Patrimoine Moderato

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Patrimoine Moderato - Action PD EUR, compartiment de LAZARD MULTI ASSETS
Code ISIN : FR0013520806
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : +33 (0)1 44 13 01 79
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pays d'autorisation et agrément : Ce produit est autorisé en France.
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.
Date de production du document : 23/12/2022

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Maturité : Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (3 ans).

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 10% MSCI World All Countries ; 90% ICE BofAML Euro Broad Market Index. Les constituants de l'indicateur sont exprimés en EUR. Les constituants de l'indicateur s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement.

En s'appuyant sur une allocation discrétionnaire et en cherchant à optimiser le couple rendement/risque, la réalisation de l'objectif de gestion passe par la construction d'un portefeuille à faible volatilité. Sur l'horizon d'investissement recommandé le niveau de volatilité de l'allocation stratégique devrait être proche de 3,5% et généralement inférieur à 5%. Le poids des actions et l'exposition cumulée aux obligations High Yield et aux dettes subordonnées financières sont définis de manière discrétionnaire en ligne avec le scénario de Lazard Frères Gestion dans le respect des marges de manœuvre. La construction de portefeuille finale s'appuie sur une optimisation ayant pour objectif de réduire la volatilité.

Les investissements seront réalisés aussi bien en direct que via des OPC qui n'investissent pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. L'allocation stratégique sera principalement composée de titres obligataires et complétée par une exposition accessoire aux marchés actions.

Des obligations d'Etats et des obligations privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion seront notamment associées à des obligations spéculatives/high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion (limitées à 15% maximum de l'actif net) et/ou à des obligations convertibles (limitées à 15% maximum de l'actif net) et/ou des actions d'entreprises françaises et étrangères de toute taille de capitalisation sans zone géographique prépondérante (limitées à 20 % maximum de l'actif net).

L'allocation cible devrait présenter sur la durée de placement recommandée les fourchettes suivantes :

- exposition de 0 à 100% de l'actif net pour le monétaire ET pour la dette d'Etat,
- exposition de 0 à 60% maximum de l'actif net pour la dette privée,
- exposition de 0 à 20% maximum de l'actif net pour les actions.

Dans le but de limiter le risque de baisse de la valeur liquidative, une couverture partielle ou totale des éléments les plus volatils sera mise en place via la vente de contrats futures. La stratégie de couverture n'a pas pour objectif de dégager une performance supplémentaire mais de contenir la volatilité du portefeuille et par conséquent le risque de baisse de la valeur liquidative. La couverture est déclenchée par des signaux systématiques et vise à protéger le portefeuille des fortes baisses de marché. Le niveau de volatilité du portefeuille est défini a priori et fera l'objet d'un contrôle mensuel. L'allocation optimale sera alors ajustée si le niveau de volatilité ex ante s'éloigne à la hausse de sa cible de 3,5%. Dans le cas contraire l'allocation stratégique restera inchangée.

Le gestionnaire peut utiliser des futures, des options et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux ou de change. Le portefeuille peut être investi jusqu'à 100 % en parts ou actions d'OPCVM français ou européens et dans la limite de 30% maximum en parts ou actions de FIA de droit français ou établis dans l'Union Européenne ou de fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R.214 13 du Comofi.

Le portefeuille peut également être investi jusqu'à 100% de l'actif net en TCN français ou étrangers et à hauteur de 20% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés. Des informations complémentaires sur la stratégie d'investissement se trouvent dans la partie prospectus du Compartiment.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Distribution
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

3 ans



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de contreparties
- Risque de liquidité
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Minimum | <i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i> | | |
| Tension | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 8 920 € | 9 330 € |
| | Rendement annuel moyen | -10,8% | -2,3% |
| Défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 280 € | 9 330 € |
| | Rendement annuel moyen | -7,2% | -2,3% |
| Intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 850 € | 10 150 € |
| | Rendement annuel moyen | -1,5% | 0,5% |
| Favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 10 310 € | 10 390 € |
| | Rendement annuel moyen | 3,1% | 1,3% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/11/2021 - 14/11/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/05/2015 - 14/05/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/04/2020 - 14/04/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 310 € | 440 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 3,1% | 1,5% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,0% avant déduction des coûts et de 0,5% après cette déduction.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 2,5% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à 250 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie. | 0 € |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,6% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 57 € |
| Coûts de transaction | 0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 3 € |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=DV3

16. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le Conseil d'administration de la SICAV Lazard Multi Assets en date du 9 février 2022 a décidé, pour le compartiment **LAZARD PATRIMOINE MODERATO** (code ISIN : FR0013221116), la création d'une nouvelle catégorie d'action « MC EUR » Code ISIN : FR0014008GI7.

➤ **Date d'effet : 25/02/2022.**

Il a été décidé pour le compartiment **LAZARD PATRIMOINE MODERATO** (code ISIN : FR0013221116) :

- L'insertion d'une information relative aux investisseurs russes et biélorusses ;
- La suppression de la mention optionnelle relative au plafonnement des rachats (« Gates ») ;
- L'acceptation des ordres de souscriptions et rachats en parts et/ou en montant.

➤ **Date d'effet : 27/05/2022.**

Changement à venir :

Le DICI de la Sicav **LAZARD PATRIMOINE MODERATO** (code ISIN : FR0013221116) est passé au DIC PRIIPS (*Document d'Information Clé et Packaged Retail Investment and Insurance-based Products*) au 1^{er} janvier 2023, conformément au règlement européen visant à uniformiser l'information précontractuelle des produits financiers destinés aux investisseurs de détail.

Section sur le gouvernement d'entreprise (RGE)

IX. Liste des mandats

| Noms des Administrateurs | Nombre de mandats | Liste des mandats et fonctions |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| M. Matthieu Grouès <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion</i> | 2 | <ul style="list-style-type: none">▪ Président Directeur Général de la Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Alpha Allocation▪ Président du Conseil d'administration de la Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| Mme Guilaine Perche <i>Directeur de Lazard Frères Gestion</i> | 3 | <ul style="list-style-type: none">▪ Directeur Général administrateur de la Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>)▪ Administrateur dans les SICAV :<ul style="list-style-type: none">○ Norden Family○ Lazard Convertible Global |
| Mme Santillane Coquebert de Neuville <i>Gérant de Lazard Frères Gestion</i> | 1 | <ul style="list-style-type: none">▪ Administrateur de la Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| Mme Isabelle Lascoux <i>Sous-Directeur de Lazard Frères Gestion</i> | 2 | <ul style="list-style-type: none">▪ Administrateur des Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Patrimoine Croissance○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| M. Colin Faivre <i>Directeur Adjoint de Lazard Frères Gestion</i> | 3 | <ul style="list-style-type: none">▪ Directeur Général Délégué Administrateur de la Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Alpha Allocation▪ Administrateur dans les Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Convertible Global○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| M. Eric Durand | 1 | <ul style="list-style-type: none">▪ Administrateur de la Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |
| Mme Stéphanie Fournel <i>Sous-Directeur de Lazard Frères Gestion</i> | 1 | <ul style="list-style-type: none">▪ Administrateur de la Sicav :<ul style="list-style-type: none">○ Lazard Multi Assets (<i>Sicav à compartiments</i>) |

X. Conventions visées à l'article L.225-37-4 al.2 du Code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L.225-37-4 al.2 du Code de commerce au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

XI. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L.225-37-4 al.3 du Code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L.225-37-4 al.3 du code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

XII. Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le conseil d'administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président de celles de Directeur Général.

JETONS DE PRESENCE

La Sicav ne distribue aucun jeton de présence aux administrateurs.

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

-2.94% pour l'Action MC,

-4.32% pour l'Action PC,

-4.32% pour l'Action PD,

-4.50% pour l'Action RC.

La performance de l'indice sur la période est de **-16.50%**

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Economie

La croissance mondiale s'est essouffée en 2022, sur fond de forte inflation. Selon les dernières prévisions du FMI, la croissance mondiale devrait s'établir à 3,2 %, soit un taux inférieur de moitié à celui observé en 2021 pendant le rebond consécutif à la pandémie. La guerre en Ukraine et ses conséquences sur les matières premières ont accentué les tensions inflationnistes préexistantes. Le choc énergétique a toutefois été moins violent qu'anticipé en Europe et certains des facteurs qui avaient alimenté la hausse des prix ont commencé à s'inverser. Les prix de l'énergie sont repartis à la baisse et la résorption des problèmes d'approvisionnement a permis un ralentissement de l'inflation des biens. En revanche, l'inflation des services est demeurée élevée et les marchés du travail globalement tendus, posant le risque que l'inflation s'installe à un niveau durablement supérieur à l'objectif des banques centrales. Les hausses de taux massives déjà réalisées seront-elles suffisantes pour ramener l'inflation à 2% ? Combien de temps l'activité peut-elle résister ?

Aux Etats-Unis, le PIB a augmenté de +1,9% entre le T3 2021 et le T3 2022. 4,5 millions d'emplois ont été créés en 2022, permettant une baisse du taux de chômage de 3,9% à 3,5%. Le salaire horaire a augmenté de +5,0% au cours des douze derniers mois. L'inflation a accéléré au premier semestre avant de ralentir au second, pour atteindre +7,1% sur un an en novembre 2022.

La Fed a augmenté son taux directeur de +425 points de base pour le porter dans la fourchette de 4,25%-4,50%, avec la séquence suivante : +25 points de base en mars, +50 points de base en mai, quatre hausses consécutives de +75 points de base entre juin et novembre et +50 points de base en décembre. En mai 2022, la Fed a annoncé le début de la réduction de son bilan à partir de juin 2022, au rythme maximum de -47,5 Mds USD par mois puis de -95 Mds USD à partir de septembre 2022.

A l'issue des élections américaines de mi-mandat du 8 novembre 2022, les démocrates ont conservé leur majorité au Sénat et les républicains ont remporté la Chambre des représentants.

Dans la zone euro, le PIB a augmenté de +2,3% entre le T3 2021 et le T3 2022. Dans les quatre principales économies, le PIB a augmenté de +1,3% en Allemagne, +1,0% en France, +2,6% en Italie et +4,4% en Espagne. Le taux de chômage dans la zone euro a baissé de 7,0% à 6,5%. L'inflation a nettement accéléré pour atteindre +9,2% sur un an en décembre 2022. Face au choc énergétique, les gouvernements européens ont multiplié les mesures de soutien.

La BCE a augmenté ses taux d'intérêt de +250 points de base, avec la séquence suivante : +50 points de base en juillet, deux hausses de +75 points de base en septembre et en octobre et +50 points de base en décembre. Le taux de dépôt est passé de -0,50% à 2,00%, le taux de refinancement de 0% à 2,50% et la facilité marginale de prêts de 0,25% à 2,75%.

En mars 2022, la BCE a annoncé la fin de son programme d'urgence (PEPP) et une réduction du montant des achats effectués dans le cadre de son programme d'achats d'actifs (APP). En juin 2022, la BCE a annoncé la fin du programme APP. En juillet 2022, la BCE a approuvé la création d'un dispositif (« Transmission Protection Instrument ») qui pourrait être activé en cas d'emballlement des marges de crédit. En décembre 2022, la BCE a annoncé qu'elle commencera à réduire son bilan à partir de début mars 2023, au rythme de 15 Mds d'EUR par mois jusqu'à la fin du T2 2023.

En France, Emmanuel Macron a été réélu président le 24 avril 2022. Les élections législatives ont débouché sur une majorité relative du parti présidentiel à l'Assemblée nationale. En Italie, la coalition de droite a remporté une nette victoire aux élections législatives du 25 septembre 2022. Giorgia Meloni a été élue présidente du Conseil le 22 octobre 2022.

En Chine, le PIB a augmenté de +3,9% entre le T3 2021 et le T3 2022. L'activité a été pénalisée par les confinements et le ralentissement du marché de l'immobilier. Le taux de chômage urbain a augmenté à 5,7%. L'inflation est restée modérée à +1,8% sur un an. La banque centrale chinoise a baissé son taux directeur de 20 points de base, portant le taux de refinancement à 1 an à 2,75%. A l'issue du 20ème Congrès du PCC d'octobre 2022, Xi Jinping a obtenu un troisième mandat en tant que secrétaire général du Parti et de chef des armées. La Commission nationale de la santé a annoncé la levée de la plupart des restrictions sanitaires en décembre 2022.

Marchés

2022 fut une année horrible sur les marchés, avec des performances très mauvaises sur la quasi-totalité des classes d'actifs.

Les marchés actions ont lourdement chuté en 2022. L'indice MSCI World en dollar a perdu 19,8%, sa pire année depuis 2008. Le S&P 500 en dollar a baissé de -19,4%, l'Euro Stoxx en euro de -14,4%, le Topix en yen de -5,1% et l'indice MSCI des actions émergentes en dollar de -22,4%. Au sein des marchés actions, les valeurs cycliques ont mieux résisté que les valeurs de croissance.

Au premier trimestre, la perspective d'un resserrement monétaire plus important par les banques centrales, le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et la flambée des cours des matières premières ont causé une forte baisse des marchés.

Au deuxième trimestre, la baisse s'est amplifiée, le durcissement des politiques monétaires par les banques centrales, les confinements en Chine et la diminution des arrivées de gaz russe en Europe alimentant les craintes de récession.

Au troisième trimestre, les marchés actions ont tenté un rebond, soutenus par l'idée que le cycle de resserrement monétaire des banques centrales approchait de son terme. Cette idée a finalement été battue en brèche par les discours des banquiers centraux lors de leur réunion annuelle à Jackson Hole, en août 2022, indiquant qu'une poursuite des hausses de taux était nécessaire pour juguler l'inflation. Cela a renforcé les craintes de récession et provoqué une rechute.

Au quatrième trimestre, les marchés actions ont enregistré une forte hausse. L'essentiel du rebond s'est fait aux mois d'octobre et novembre, les investisseurs anticipant à nouveau une inflexion des politiques monétaires ainsi qu'un rebond de la croissance chinoise. Le mouvement s'est inversé en décembre, à la suite du discours très dur de la BCE.

Les marchés obligataires ont également souffert en 2022. Le contexte d'inflation très élevée et l'adoption par les banques centrales de mesures ou de discours plus restrictifs ont entraîné une forte tension des taux souverains. Le taux à 10 ans du Trésor américain est passé de 1,51% à 3,87%, avec un pic à 4,24% le 24 octobre 2022. Le taux à 10 ans de l'Etat allemand a terminé l'année au plus haut à 2,57%, contre un niveau de -0,18% fin 2021.

Les spreads de crédit des émetteurs privés européens se sont nettement écartés sur les compartiments investment grade et high yield. D'après les indices ICE Bank of America, les premiers sont passés de 98 à 159 points de base et les seconds de 331 à 498 points de base.

La remontée des taux d'intérêt et l'écartement des spreads ont provoqué des performances négatives sur tous les segments. Dans la zone euro, les obligations d'Etat ont baissé de -18,2%, les obligations investment grade de -13,9%, les obligations high yield de -11,2% et les obligations subordonnées financières de -13,0%. Les obligations de l'Etat américain à échéance 10 ans ont baissé de 14,9%.

Sur le marché des changes, l'euro s'est déprécié de -5,8% contre le dollar et de -4,6% contre le franc suisse. Il s'est apprécié de +7,3% contre yen et de +5,2% contre la livre sterling. Les devises émergentes se sont en moyenne dépréciées de -5,0% contre le dollar, d'après l'indice de JPMorgan.

L'indice S&P GSCI du prix des matières premières a augmenté de +8,7% en 2022. Le prix du baril de Brent est passé de 77 dollars à 85 dollars avec un pic à 128 dollars début mars.

POLITIQUE DE GESTION

La perspective d'un resserrement monétaire plus rapide que prévu aux Etats-Unis et les tensions entre l'Ukraine et la Russie ont pesé sur les actifs risqués en janvier. Les valeurs cycliques ont nettement surperformé les valeurs de croissance qui ont pâti de la remontée des taux d'intérêt. Dividendes réinvestis, le S&P 500 en dollar a baissé de -5,2%, le Topix en yen de -4,8%, l'Euro Stoxx en euro de -3,7% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -1,9%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a baissé de -1,1%. Les indices iBoxx des obligations investment grade et des obligations high yield ont baissé de -1,4% et celui des obligations financières subordonnées de -1,6%. L'euro s'est déprécié de -1,2% contre dollar et contre yen.

Az'

Le mécanisme systématique de réduction du risque s'est déclenché en fin de mois et nous a conduit à couvrir la moitié des expositions en place dans le portefeuille. A cette occasion, l'exposition aux actions a baissé de -5,0% (CAC 40 à 6788), la sensibilité aux taux d'intérêt de -0,2 (5 ans allemand à -0,38), l'exposition au dollar de -2% et l'exposition au crédit de -2,5%. Les objectifs de la Russie demeurent difficiles à cerner et, si les crises géopolitiques ont généralement peu d'impact sur la conjoncture globale, celle-ci se conjugue directement avec une crise énergétique pour la zone euro, créant un deuxième niveau d'incertitude. Cela nous a conduit en toute fin de mois à remonter la sensibilité aux taux allemands de +0,5 point (10 ans à -0,03) et réduire l'exposition aux actions américaines de -0,5%, européennes de -0,5%, japonaises de -0,1% et émergentes de -0,2% (CAC 40 à 6999).

Les marchés ont évolué au gré des anticipations de politique monétaire et de la situation en Ukraine. La baisse des actifs risqués s'est accélérée à partir de la seconde quinzaine, quand la menace d'une offensive russe est devenue plus probable et lorsque ce risque s'est matérialisé, le 24 février. Les actions européennes ont été les plus touchées, la dépendance énergétique de l'Europe à la Russie faisant craindre des répercussions négatives sur l'économie.

Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx en euro a baissé de -5,2%, le S&P 500 en dollar de -3,0%, l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -3,0% et le Topix de -0,4% en yen. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a baissé de -1,9%, le changement de ton de la BCE ayant amené une tension des taux d'intérêt pendant la première quinzaine. L'écartement des spreads a pesé sur le compartiment du crédit. Les indices iBoxx des obligations investment grade et des obligations high yield ont baissé de -2,7% et celui des obligations financières subordonnées de -3,3%. L'euro était quasi stable face au dollar et face au yen.

Le fonds a pâti de la baisse des actions.

Le mécanisme systématique de réduction du risque s'est déclenché en début de mois et nous a conduit à couvrir la seconde moitié des expositions en place dans le portefeuille. (Cac à 7005).

L'attaque russe de l'Ukraine et la flambée des matières premières ont fait chuter les actions au début du mois. Elles ont ensuite rebondi pour combler tout ou partie des pertes enregistrées depuis le début de l'offensive grâce au reflux des prix de l'énergie et l'espoir d'un apaisement du conflit. Dividendes réinvestis, le Topix en yen a progressé de +4,3%, le S&P 500 en dollar de +3,7%, l'Euro Stoxx a baissé de -0,2% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -2,3%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a baissé de -2,4%, la hausse des anticipations d'inflation et le discours plus restrictif des banques centrales ayant entraîné une forte tension des taux d'intérêt (+41 points de base pour le 10 ans allemand). L'indice iBoxx des obligations investment grade a baissé de -1,3% et ceux des obligations high yield et financières subordonnées de -0,1%. L'euro s'est déprécié de -1,4% contre dollar et apprécié de +4,4% contre yen.

Le fonds était totalement couvert en début de mois. Le 17 mars nous avons retiré un quart de la couverture (CAC à 6613) et un second quart le 29 mars (CAC 6792). Après un rebond, l'exposition actions a été réduite à deux reprises en fin de mois (CAC à 6554 et 6720, -1,1% sur l'Europe au total) afin de tenir compte des incertitudes liées à la durée de la guerre en Ukraine et au contexte d'inflation.

Les actions continuent d'être pénalisées par le discours plus restrictif des banques centrales, le conflit ukrainien et les confinements en Chine, qui pèsent sur les perspectives de croissance. Dividendes réinvestis, le S&P 500 en dollar a baissé de -8,7%, l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -5,6%, le Topix en yen de -2,4% et l'Euro Stoxx de -1,7%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -3,8%, les taux d'intérêt poursuivant leur hausse. Les indices iBoxx ont baissé de -3,2% pour les obligations financières subordonnées, -2,8% pour les obligations investment grade et -2,6% pour les obligations high yield. L'euro s'est déprécié de -4,7% contre dollar, qui bénéficie de la hausse des taux d'intérêt, et apprécié de +1,7% contre yen.

En protection à l'approche de l'élection présidentielle française, nous avons transféré 0,75 point de couverture de la sensibilité du taux 10 ans allemand au 10 ans français (spread à 54 points de base). Le mécanisme systématique de réduction du risque nous a amené à couvrir la totalité des expositions résiduelles (i.e. la moitié de l'allocation théorique) en début de mois (CAC à 6498).

Les actions ont terminé le mois de mai en légère hausse malgré une forte volatilité liée aux inquiétudes sur la croissance et l'inflation. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx en euro a augmenté de +0,4%, le S&P 500 en dollar de +0,2%, le Topix en yen de +0,8% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de +0,4%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -1,9%, les taux d'intérêt européens poursuivant leur hausse. Les indices iBoxx ont reculé de -1,3% pour les obligations investment grade, -1,1% pour les obligations high yield et -1,0% pour les obligations financières subordonnées. L'euro s'est apprécié de +1,8% contre dollar et de +0,8% contre yen.

Le fonds était totalement couvert en début de mois. Nous avons retiré un quart de la couverture le 19 mai (CAC 40 à 6430) et un quart le 27 mai (CAC à 6517). En fin de mois, le fonds était encore couvert à 50% par rapport à son allocation cible ce qui correspondait à une exposition aux actions proche de 2,5%.

Les marchés actions ont lourdement chuté, l'augmentation des taux d'intérêt par les banques centrales combinée à la dégradation des enquêtes PMI et à la diminution des arrivées de gaz russe en Europe alimentant les craintes de récession. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx a baissé de -9,4%, le S&P 500 en dollar de -8,3%, l'indice MSCI des actions émergentes en dollar de -6,6% et le Topix en yen de -2,1%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -1,8%, pénalisé par la tension des taux d'intérêt. Les indices iBoxx ont reculé de -3,6% pour les obligations investment grade, -4,4% pour les obligations financières subordonnées et -6,2% pour les obligations high yield. L'euro s'est déprécié de -2,3% contre dollar et apprécié de +3,0% contre yen.

En début de mois, le fonds était couvert pour 50% de son allocation cible. Le 7 juin, la couverture est passée de 50% à 25% de l'allocation cible (CAC 40 à 6500) avant d'être retirée totalement le 17 juin (CAC 40 à 5882). Le 23 juin, la dégradation des PMI et la menace pesant sur les approvisionnements de gaz en Europe faisant peser de nouveaux risques sur la trajectoire de l'économie et des taux d'intérêt, nous avons augmenté la sensibilité de +1 point (10 ans allemand à 1,44). Le 27 juin puis le 29 juin nous avons couvert 25% puis 75% des expositions (CAC 40 à 6047 et 6031).

Les indices actions européens et américains ont enregistré leur plus forte hausse depuis novembre 2020 soutenus par l'anticipation de banques centrales moins agressives et des publications de résultats d'entreprises supérieures aux attentes. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx en euro a progressé de +7,3%, le S&P 500 en dollar de +9,2% et le Topix en yen de +3,7%. L'indice MSCI des marchés émergents en dollar a baissé de -0,2%. Les indices obligataires ont également bien progressé, soutenus par la baisse des taux d'intérêt : +4,1% pour l'indice ICE BofA des obligations d'Etat, +4,7% pour l'indice iBoxx des obligations investment grade, +4,5% pour celui des obligations high yield et +5,0% pour celui des obligations financières subordonnées. L'euro s'est déprécié de -2,5% contre dollar, passant brièvement sous la parité, et de -4,3% contre yen.

Vers le milieu du mois, le risque de rationnement du gaz en Europe, principalement en Allemagne, constituant un risque très négatif pour la croissance européenne avec des effets inflationnistes, nous avons allégé les actions de la zone euro de -0,2% (CAC 40 à 5935) et remonté la sensibilité aux taux allemand (+0,25 point sur 10 ans allemand à 1,18).

En début de mois, le fonds était couvert pour 75% de son allocation cible. Le 5 juillet, la couverture a été portée à 100% de l'allocation cible (CAC 40 à 5795). La couverture a ensuite été retirée pour un quart le 8 juillet (CAC 40 6033), un quart le 15 juillet (CAC 40 6036) et pour la moitié restante le 26 juillet (CAC 40 à 6228).

Les marchés actions avaient bien débuté le mois avant de se retourner du fait de discours plus agressifs des banquiers centraux. A Jackson Hole, Jerome Powell a déclaré qu'une politique monétaire restrictive serait nécessaire "pendant un certain temps" avant que l'inflation ne soit maîtrisée. La crise énergétique en Europe a également pesé sur le sentiment. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx en euro a baissé de -5,0% et le S&P 500 en dollar de -4,1%. A contrario, le Topix en yen a progressé de +1,2% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de +0,4%. La forte hausse des taux d'intérêt a pesé sur les indices obligataires. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -5,2%, l'indice iBoxx des obligations investment grade de -4,2%, celui des obligations high yield de -3,5% et celui des obligations financières subordonnées de -0,8%. L'euro s'est déprécié de -1,6% contre dollar et s'est apprécié de +2,6% contre yen.

A la fin du mois nous avons allégé les actions euro de -1,4% pour mettre en place une exposition aux actions américaines de 0,8%, japonaises de 0,2% et émergentes de 0,4%. En toute fin du mois, nous avons participé, pour 1,0% de l'actif, au lancement du fonds Lazard Human Capital, fonds d'actions internationale qui investit dans des entreprises qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable et se distinguent par la qualité de leur gestion du Capital Humain. En contrepartie, nous avons allégé Lazard Actions Américaines de -0,5% et Lazard Equity SRI -0,5%.

La publication de chiffres d'inflation plus forts que prévu aux Etats-Unis et les annonces de la Fed ont conforté l'idée que les banques centrales vont continuer d'augmenter leurs taux directeurs à un rythme soutenu et que ceux-ci vont rester durablement élevés. Cela a entraîné une forte tension des taux d'intérêt (+64 points de base sur le taux 10 ans d'Etat américain, +57 sur le 10 ans allemand) et renforcé les craintes de récession, faisant chuter le prix des obligations et des actions.

Dividendes réinvestis, le S&P 500 en dollar a baissé de -9,2%, l'Euro Stoxx en euro de -6,2%, le Topix en yen de -5,5% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -11,7%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -3,9%, l'indice iBoxx des obligations financières subordonnées de -4,6%, celui des obligations high yield de -3,8% et celui des obligations investment grade de -3,4%. L'euro s'est déprécié de -2,5% contre dollar et apprécié de +1,6% contre yen. Le fonds était couvert à 100% en début de mois. Nous avons retiré un quart de la couverture le 12 septembre pour la remettre en place le 13 septembre (CAC 40 à 6350 et 6245). En fin de mois, nous avons participé au lancement de Lazard Global Green Bonds Opportunities, qui investit dans des obligations vertes, pour 19% de l'actif.

Les marchés actions des pays développés ont fortement rebondi après leur point bas de mi-octobre. Ils ont été soutenus par la perspective d'inflexion des politiques monétaires, l'annulation de la quasi-totalité des mesures de relance budgétaires au Royaume-Uni et de bonnes surprises pour les publications de résultats d'entreprises. Dividendes réinvestis, le S&P 500 en dollar a augmenté de +8,1%, l'Euro Stoxx en euro de +8,0% et le Topix en yen de +5,1%. A contrario, l'indice MSCI des marchés émergents en dollar a baissé de -3,1%. La volatilité a été forte sur les marchés obligataires, qui terminent néanmoins en hausse. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a progressé de +0,2%, l'indice iBoxx des obligations investment grade de +0,1%, celui des obligations financières subordonnées de +0,9% et celui des obligations high yield de +1,9%. L'euro s'est apprécié de +0,8% contre dollar et de +3,6% contre yen. Le fonds couvrait 100% de ses expositions en début de mois. Le 4 octobre, la couverture a été ramenée à 75% (CAC 40 à 6040). Elle a été remise en place à 100% le 11 octobre (CAC 40 à 5827), ramenée à 75% le 25 octobre (CAC 40 à 6252) puis 25% le 26 octobre (CAC 40 à 6278). Dans le cadre du rebalancement de fin de mois, nous avons allégé les actions euro de -0,4% (CAC 40 à 6267).

Un chiffre d'inflation inférieur aux attentes aux Etats-Unis et l'assouplissement des restrictions sanitaires en Chine ont provoqué un violent mouvement de hausse des actions et de baisse des taux d'intérêt, laissant espérer aux investisseurs la fin du cycle de hausse des taux de la Fed et de la politique du zéro-COVID en Chine. Dividendes réinvestis, l'Euro Stoxx a progressé de +8,1%, le S&P 500 en dollar de +5,6% et le Topix en yen de +3,0%. L'indice MSCI des marchés émergents en dollar a progressé de +14,8% sous l'impulsion de la Chine. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat en euro a progressé de +2,4%, l'indice iBoxx des obligations investment grade de +2,8%, celui des obligations financières subordonnées de +3,2% et celui des obligations high yield de +3,5%. L'euro s'est apprécié de +5,3% contre dollar et déprécié de -2,2% contre yen.

En début de mois, après un fort rebond du marché dans la perspective d'un pivot des banques centrales qui nous paraissait prématuré, nous avons allégé les actions euro de -1,5% (CAC 40 à 6340). La publication aux Etats-Unis d'un chiffre d'inflation plus faible qu'attendu pour le mois d'octobre a provoqué un violent mouvement de baisse des taux, nous avons abaissé la sensibilité aux taux euro de -1 point à deux reprises (10 ans allemand à 1,97 et 1,86). Le fonds a retiré les couvertures résiduelles, un quart des expositions, le 9 novembre (CAC 40 à 6557).

Les actions sont reparties à la baisse, dans un contexte de forte tension des taux d'intérêt (+64 points de base pour le taux à 10 ans de l'Etat allemand et +27 points de base pour le taux à 10 ans du Trésor américain). La Fed et la BCE ont comme prévu réduit l'ampleur de la hausse des taux mais le discours très restrictif de Christine Lagarde, promettant encore plusieurs hausses significatives, a surpris les investisseurs. Dividendes réinvestis, le S&P 500 en dollar a baissé de -5,8%, le Topix en yen de -4,6%, l'Euro Stoxx en euro de -3,5% et l'indice MSCI des marchés émergents en dollar de -1,4%. L'indice ICE BofA des obligations d'Etat a baissé de -4,2%, l'indice iBoxx des obligations investment grade de -1,8%, celui des obligations financières subordonnées de -1,1% et celui des obligations high yield de -0,5%. L'euro s'est apprécié de +2,9% contre dollar et déprécié de -2,3% contre yen, la devise japonaise profitant de la décision de la banque centrale d'assouplir sa politique de contrôle de la courbe des taux.

Nous avons renforcé le fonds d'obligations Lazard Euro Credit SRI de +2,2%. Nous avons couvert la moitié des expositions le 22 décembre (CAC 40 à 6518).

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres | Mouvements ("Devise de comptabilité") | |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| | Acquisitions | Cessions |
| LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C" | 2 204 682,56 | 2 915 386,77 |
| LAZARD EURO MONEY MARKET "B" | 1 299 241,78 | 2 906 306,48 |
| LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR | 2 800 000,00 | 81 650,40 |
| LAZARD ACT AMERIC PC-EUR | 470 476,78 | 1 066 455,93 |
| LAZARD EURO SHORT DURATION SRI IC | 602 285,60 | 878 884,90 |
| LAZARD EURO CREDIT SRI RC EUR | 382 283,25 | 940 098,23 |
| LAZARD EURO CREDIT SRI PC EUR | 945 593,09 | |
| LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR | 103 737,65 | 501 942,09 |
| LAZARD EQUITY SRI C | 47 968,64 | 557 331,18 |
| LAZARD JAPON NEXT GEN | 102 317,72 | 212 324,43 |

18. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 151 400,00**

- o Change à terme :
- o Future : 151 400,00
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés (*) |
|--------------------------------|------------------------------------|
| Néant | Néant |

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Types d'instruments | Montant en devise du portefeuille |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total | Néant |
| Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total | Néant |

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels | Montant en devise du portefeuille |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| . Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus | Néant |
| . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais | Néant |

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 (SFDR) :

L'OPC n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance."

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"

Les investissements sous-jacents ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l'exercice clos le 31/12/2022 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l'investissement consenti dans l'activité de la gestion des OPCVM, en excluant la gestion des FIA et la gestion sous mandats, peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques et des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

La politique de rémunération est réexaminée chaque année.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

Population au 31/12/2022 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

| Effectif au 31-12-2022 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg | Rémunérations fixes annuelles 2022 en € | Rémunération variable au titre de 2022 (cash payé en 2023 et différé attribué en 2023) en € |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 205 | 20 102 615 | 29 964 115 |

"Personnel identifié"

| Catégorie | Nombre de salariés | Rémunérations fixes et variables agrégées 2022 (salaires annuels et bonus cash et différés) |
|-------------------|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Senior Management | 3 | 5 848 796 |
| Autres | 61 | 28 469 324 |
| Total | 64 | 34 318 120 |

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

19. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | | |
| DÉPÔTS | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 13 739 523,46 | 15 882 614,87 |
| Actions et valeurs assimilées | | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Obligations et valeurs assimilées | 6 088 048,24 | 6 462 853,81 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 6 088 048,24 | 6 462 853,81 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances | | |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances négociables | | |
| Autres titres de créances | | |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Organismes de placement collectif | 7 649 995,22 | 9 389 236,06 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 7 649 995,22 | 9 389 236,06 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | | |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | | |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | | |
| Autres organismes non européens | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | | |
| Créances représentatives de titres prêtés | | |
| Titres empruntés | | |
| Titres donnés en pension | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | 1 480,00 | 30 525,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 1 480,00 | 30 525,00 |
| Autres opérations | | |
| Autres instruments financiers | | |
| CRÉANCES | 11 510,90 | 40 396,06 |
| Opérations de change à terme de devises | | |
| Autres | 11 510,90 | 40 396,06 |
| COMPTES FINANCIERS | 221 069,10 | 745 657,15 |
| Liquidités | 221 069,10 | 745 657,15 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 13 972 103,46 | 16 668 668,08 |

PASSIF

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 13 769 740,90 | 16 276 087,93 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 5 800,64 | |
| Report à nouveau (a) | | |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | 124 183,27 | 353 750,85 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | -3 983,90 | -8 362,95 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 13 895 740,91 | 16 621 475,83 |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i> | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 1 480,00 | 30 525,00 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | | |
| Dettes représentatives de titres empruntés | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | 1 480,00 | 30 525,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 1 480,00 | 30 525,00 |
| Autres opérations | | |
| DETTES | 74 882,55 | 4 191,66 |
| Opérations de change à terme de devises | | |
| Autres | 74 882,55 | 4 191,66 |
| COMPTES FINANCIERS | | 12 475,59 |
| Concours bancaires courants | | 12 475,59 |
| Emprunts | | |
| TOTAL DU PASSIF | 13 972 103,46 | 16 668 668,08 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------|------------|--------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| EURO BOBL 0322 | | 4 263 680,00 |
| EURO STOXX 50 0322 | | 42 875,00 |
| EURO STOXX 50 0323 | 151 400,00 | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-----------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 938,07 | |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | | |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 35 825,00 | 22 425,00 |
| Produits sur titres de créances | | |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | | |
| Produits sur instruments financiers à terme | | |
| Autres produits financiers | | |
| TOTAL (1) | 36 763,07 | 22 425,00 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | | |
| Charges sur instruments financiers à terme | | |
| Charges sur dettes financières | 5 096,35 | 2 693,89 |
| Autres charges financières | | |
| TOTAL (2) | 5 096,35 | 2 693,89 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 31 666,72 | 19 731,11 |
| Autres produits (3) | | |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 36 081,14 | 26 077,44 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | -4 414,42 | -6 346,33 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | 430,52 | -2 016,62 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | | |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | -3 983,90 | -8 362,95 |

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux :**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Les instruments de types « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par l'Assemblée Générale.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Les instruments de types « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

○ **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

○ **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

➤ **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

➤ **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de la SICAV) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de la SICAV).

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :

$$\frac{\text{Actif brut} \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}}$$

Ce montant est alors enregistré au compte de résultat du OPC et versé intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement du OPC et notamment :

- . de la gestion financière ;
 - . de la gestion administrative et comptable ;
 - . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
- . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

| Frais facturés au compartiment | Assiette | Action | Taux Barème (TTC maximum) | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------------------|------------------------------|
| Frais de gestion financière | Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion | PC EUR | 0,43% | |
| | | RC EUR | 0,86% | |
| | | PD EUR | 0,43% | |
| | | MC EUR | 0,05% | |
| Frais de fonctionnement et autres services | Actif net | Appliqués à toutes les actions | 0,035% | |
| Frais indirects (commissions et frais de gestion) | Actif net | Appliqués à toutes les actions | 4,50% | |
| Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire) | Prélèvement maximum sur chaque transaction | Appliquées à toutes les actions | Actions, change | Néant |
| | | | Instruments sur marché à terme et autres opérations | De 0 à 450 € par lot/contrat |
| Commission de surperformance | Actif net | PC EUR, RC EUR, PD EUR, MC EUR | Néant | |

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Action(s) | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO MC EUR | Capitalisation | Capitalisation |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PD EUR | Distribution | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO RC EUR | Capitalisation | Capitalisation |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PC EUR | Capitalisation | Capitalisation |

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 16 621 475,83 | 7 238 324,33 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 4 748 888,89 | 12 754 641,50 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -6 788 089,83 | -3 637 043,40 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 77 199,49 | 267 329,36 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -123 945,71 | -4 078,22 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 888 727,20 | 31 273,05 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -633 583,89 | -65 339,53 |
| Frais de transactions | -2 889,93 | -843,58 |
| Différences de change | -4 725,60 | -1 119,98 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -848 736,32 | 15 769,90 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | -752 484,37 | 96 251,95 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -96 251,95 | -80 482,05 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | -29 045,00 | 28 725,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 1 480,00 | 30 525,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -30 525,00 | -1 800,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | -5 119,80 | -425,04 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | | -391,23 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -4 414,42 | -6 346,33 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | | |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | | |
| Autres éléments | | |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 13 895 740,91 | 16 621 475,83 |

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 6 088 048,24 | 43,81 |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | 6 088 048,24 | 43,81 |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | | |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Actions | 151 400,00 | 1,09 |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 151 400,00 | 1,09 |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|--------------|-------|---------------|---|----------------|---|------------|------|
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | 6 088 048,24 | 43,81 | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | 221 069,10 | 1,59 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | |

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

| | < 3 mois | % |]3 mois - l an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|--------------|-------|-----------------|---|-------------|---|--------------|-------|---------|---|
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | 1 580 744,69 | 11,38 | | | | | 4 507 303,55 | 32,44 | | |
| Titres de créances | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | 221 069,10 | 1,59 | | | | | | | | |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | | | |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 USD | | Devise 2 JPY | | Devise 3 | | Devise N AUTRE(S) | |
|--------------------------------------------------|-----------------|------|-----------------|------|----------|---|----------------------|---|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | | |
| OPC | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Créances | | | | | | | | |
| Comptes financiers | 23 349,31 | 0,17 | 19 672,96 | 0,14 | | | | |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Dettes | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | |

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 30/12/2022 |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| CRÉANCES | | |
| | Dépôts de garantie en espèces | 11 510,90 |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 11 510,90 |
| DETTES | | |
| | Rachats à payer | 71 429,40 |
| | Frais de gestion fixe | 3 453,15 |
| TOTAL DES DETTES | | 74 882,55 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | -63 371,65 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En action | En montant |
|--------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO MC EUR | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 176 532,9924 | 2 629 776,22 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -31 776,5518 | -470 700,40 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 144 756,4406 | 2 159 075,82 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 144 756,4406 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PD EUR | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | | |
| Actions rachetées durant l'exercice | | |
| Solde net des souscriptions/rachats | | |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 483,000 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO RC EUR | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 711,113 | 741 759,79 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -225,237 | -230 532,23 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 485,876 | 511 227,56 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 1 143,816 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PC EUR | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 1 156,002 | 1 377 352,88 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -5 160,535 | -6 086 857,20 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -4 004,533 | -4 709 504,32 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 8 828,374 | |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|-------------------------------------------------|------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO MC EUR | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PD EUR | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO RC EUR | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PC EUR | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 30/12/2022 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO MC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion | 692,40 0,05 |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PD EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion | 1 108,63 0,22 |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO RC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion | 4 515,55 0,42 |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PC EUR Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion | 29 764,56 0,22 |

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 30/12/2022 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | |
| Titres empruntés | |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 30/12/2022 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 30/12/2022 |
|-----------------------------------|--------------|-----------------------------------------------|---------------------|
| Actions | | | |
| Obligations | | | |
| TCN | | | |
| OPC | | | 7 649 995,22 |
| | FR0007074695 | LAZARD ACT AMERIC PC-EUR | 37 386,62 |
| | FR0010380675 | LAZARD ACTIONS EMERGENTES "R" | 54 778,28 |
| | FR0000003998 | LAZARD EQUITY SRI C | 33 780,84 |
| | FR001400DLP8 | LAZARD EURO CREDIT SRI PC EUR | 934 508,77 |
| | FR0010941815 | LAZARD EURO MONEY MARKET "B" | 597 877,48 |
| | FR0000027609 | LAZARD EURO SHORT DURATION SRI IC | 2 777 780,44 |
| | FR0011291657 | LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C" | 273 556,10 |
| | FR001400BVQ9 | LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR | 2 772 115,20 |
| | FR0014009F63 | LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR | 140 983,29 |
| | FR0013069820 | LAZARD JAPON NEXT GEN | 27 228,20 |
| Instruments financiers à terme | | | |
| Total des titres du groupe | | | 7 649 995,22 |

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------|------------------|------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | | |
| Résultat | -3 983,90 | -8 362,95 |
| Total | -3 983,90 | -8 362,95 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------|---------------|------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO MC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 712,47 | |
| Total | 712,47 | |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PD EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | -96,38 | -16,78 |
| Total | -96,38 | -16,78 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO RC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | -2 525,93 | -1 412,38 |
| Total | -2 525,93 | -1 412,38 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | -2 074,06 | -6 933,79 |
| Total | -2 074,06 | -6 933,79 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 5 800,64 | |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 124 183,27 | 353 750,85 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | | |
| Total | 129 983,91 | 353 750,85 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------|-----------------|------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO MC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 5 928,43 | |
| Total | 5 928,43 | |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PD EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 5 370,96 | 5 119,80 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 5 340,06 | 5 800,64 |
| Capitalisation | | |
| Total | 10 711,02 | 10 920,44 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 483,000 | 483,000 |
| Distribution unitaire | 11,12 | 10,60 |

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO RC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 11 654,25 | 14 881,24 |
| Total | 11 654,25 | 14 881,24 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|-------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PC EUR | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 101 690,21 | 327 949,17 |
| Total | 101 690,21 | 327 949,17 |

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 30/12/2022 |
|--------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|
| Actif net Global en EUR | 7 238 324,33 | 16 621 475,83 | 13 895 740,91 |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO MC EUR en EUR | | | |
| Actif net | | | 2 106 654,43 |
| Nombre de titres | | | 144 756,4406 |
| Valeur liquidative unitaire | | | 14,55 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | | | 0,04 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | | | |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PD EUR en EUR | | | |
| Actif net | 1 035,24 | 512 925,19 | 485 817,70 |
| Nombre de titres | 1,000 | 483,000 | 483,000 |
| Valeur liquidative unitaire | 1 035,24 | 1 061,95 | 1 005,83 |
| Distribution unitaire sur +/- values nettes | 0,88 | 10,60 | 11,12 |
| +/- values nettes unitaire non distribuées | | 12,00 | 11,05 |
| Distribution unitaire sur résultat | 0,81 | | |
| Crédit d'impôt unitaire | | | |
| Capitalisation unitaire sur résultat | | -0,03 | -0,19 |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO RC EUR en EUR | | | |
| Actif net | 1 035,28 | 698 455,68 | 1 159 594,39 |
| Nombre de titres | 1,000 | 657,940 | 1 143,816 |
| Valeur liquidative unitaire | 1 035,28 | 1 061,57 | 1 013,79 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 0,88 | 22,61 | 10,18 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 0,81 | -2,14 | -2,20 |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PC EUR en EUR | | | |
| Actif net | 7 236 253,81 | 15 410 094,96 | 10 143 674,39 |
| Nombre de titres | 6 188,890 | 12 832,907 | 8 828,374 |
| Valeur liquidative unitaire | 1 169,23 | 1 200,82 | 1 148,98 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 0,98 | 25,55 | 11,51 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 0,19 | -0,54 | -0,23 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------------|----------------------|---------------|
| Obligations et valeurs assimilées | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| ALLEMAGNE | | | | |
| ALLEMAGNE 1.50% 02/23 | EUR | 1 560 000 | 1 580 744,69 | 11,37 |
| TOTAL ALLEMAGNE | | | 1 580 744,69 | 11,37 |
| FRANCE | | | | |
| FRAN GOVE BON 0.25% 25-11-26 | EUR | 4 970 000 | 4 507 303,55 | 32,44 |
| TOTAL FRANCE | | | 4 507 303,55 | 32,44 |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 6 088 048,24 | 43,81 |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées | | | 6 088 048,24 | 43,81 |
| Organismes de placement collectif | | | | |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | | |
| FRANCE | | | | |
| LAZARD ACT AMERIC PC-EUR | EUR | 105,6 | 37 386,62 | 0,27 |
| LAZARD ACTIONS EMERGENTES "R" | EUR | 37,412 | 54 778,28 | 0,39 |
| LAZARD EQUITY SRI C | EUR | 16,012 | 33 780,84 | 0,25 |
| LAZARD EURO CREDIT SRI PC EUR | EUR | 949 | 934 508,77 | 6,73 |
| LAZARD EURO MONEY MARKET "B" | EUR | 0,587 | 597 877,48 | 4,30 |
| LAZARD EURO SHORT DURATION SRI IC | EUR | 625,591 | 2 777 780,44 | 19,99 |
| LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C" | EUR | 138,356 | 273 556,10 | 1,97 |
| LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR | EUR | 2 720 | 2 772 115,20 | 19,95 |
| LAZARD IMPACT HUMAN CAPITAL EC EUR | EUR | 147 | 140 983,29 | 1,01 |
| LAZARD JAPON NEXT GEN | EUR | 223,42 | 27 228,20 | 0,20 |
| TOTAL FRANCE | | | 7 649 995,22 | 55,06 |
| TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | 7 649 995,22 | 55,06 |
| TOTAL Organismes de placement collectif | | | 7 649 995,22 | 55,06 |
| Instrument financier à terme | | | | |
| Engagements à terme fermes | | | | |
| Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | | |
| EURO STOXX 50 0323 | EUR | -4 | 1 480,00 | 0,01 |
| TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | 1 480,00 | 0,01 |
| TOTAL Engagements à terme fermes | | | 1 480,00 | 0,01 |
| TOTAL Instrument financier à terme | | | 1 480,00 | 0,01 |
| Appel de marge | | | | |
| APPEL MARGE CACEIS | EUR | -1 480 | -1 480,00 | -0,01 |
| TOTAL Appel de marge | | | -1 480,00 | -0,01 |
| Créances | | | 11 510,90 | 0,08 |
| Dettes | | | -74 882,55 | -0,54 |
| Comptes financiers | | | 221 069,10 | 1,59 |
| Actif net | | | 13 895 740,91 | 100,00 |

| | | | | |
|------------------------------------------|-----|--------------|----------|--|
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PD EUR | EUR | 483,000 | 1 005,83 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO RC EUR | EUR | 1 143,816 | 1 013,79 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO MC EUR | EUR | 144 756,4406 | 14,55 | |
| Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PC EUR | EUR | 8 828,374 | 1 148,98 | |

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action LAZARD PATRIMOINE MODERATO PD EUR

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|--------|--------------|--------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Revenus non déclarables et non imposables | | | | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | 5 370,96 | EUR | 22,17 | EUR |
| TOTAL | 5 370,96 | EUR | 22,17 | EUR |

LAZARD MULTI ASSETS

Société d'investissement à capital variable
(SICAV à compartiments)

Siège social : 10, avenue Percier – 75008 Paris
882 094 428 RCS PARIS

**RESOLUTION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES
PROPOSÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE POUR LE COMPARTIMENT
LAZARD PATRIMOINE MODERATO**

EXERCICE CLOS LE 30 DECEMBRE 2022

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **Lazard Patrimoine Moderato** qui s'élèvent à :

-3 983,90 € somme distribuable afférente au résultat,

129 983,91 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente au résultat

| | | |
|-----------------------|------------------|-------------|
| - Action « MC EUR » : | Capitalisation : | 712,47 € |
| - Action « PC EUR » : | Capitalisation : | -2 074,06 € |
| - Action « PD EUR » : | Capitalisation : | -96,38 € |
| - Action « RC EUR » : | Capitalisation : | -2 525,93 € |

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

| | | |
|-----------------------|------------------|--------------|
| - Action « MC EUR » : | Capitalisation : | 5 928,43 € |
| - Action « PC EUR » : | Capitalisation : | 101 690,21 € |
| - Action « PD EUR » : | Distribution : | 5 370,96 € |
| | Report : | 5 340,06 € |
| - Action « RC EUR » : | Capitalisation : | 11 654,25 € |

Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD EUR » au jour du détachement recevra un **dividende unitaire de 11,12 €** qui sera détaché le 24 avril 2023 et mis en paiement le 26 avril 2023.